

# COMITE DU JURA

## *ASSEMBLEE GENERALE DU 9 DECEMBRE 2017*



Boulodrome Régional de BANS / MONT SOUS VAUDREY - Siège du Comité départemental 39 FFPJP

## **SOMMAIRE**

- 1) **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**
- 2) **RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL**
- 3) **ETAT DES LICENCES ANNEE 2017**
- 4) **RAPPORT COMMISSION SPORTIVE**
- 5) **RAPPORT COMMISSION CHAMPIONNATS**
- 6) **CLASSIFICATION DES JOUEURS**
- 7) **RAPPORT COMMISSION BOULODROME**
- 8) **RAPPORT COMMISSION DISCIPLINE**
- 9) **RAPPORT COMMISSION INFORMATIQUE**
- 10) **RAPPORT COMMISSION ARBITRALE**
- 11) **RAPPORT COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE**
- 12) **RAPPORT COMMISSION FEMININES**
- 13) **RAPPORT COMMISSION VETERANS**
- 14) **RAPPORT COMMISSION CORPORATIVE**
- 15) **BILAN FINANCIER DU FONCTIONNEMENT DU BOULODROME**
- 16) **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL**
- 17) **BILAN COMPTABILITE GENERALE DU CD 39**
- 18) **RAPPORT CERTIFICATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**
- 19) **BUDGET PREVISIONNEL 2018**
- 20) **COMPTE RENDU DE L'AG**

## **MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL**

En présence des membres du CD39, je souhaite la bienvenue à tous les présidents et présidentes de clubs, à la commission électorale et aux vérificateurs aux comptes. Bienvenu également aux dirigeants des deux nouveaux clubs, Melle Vanessa SAILLARD pour Sportivement Pétanque et M. Grégory BONNOT de l'Etoile Jura. Bienvenu à M. Pierre-Denis TUMEO, nouveau Président de la Pétanque Arboisienne et Mme Christelle JOBARD, Présidente de Moissey.

Nous avons l'honneur d'accueillir quelques personnalités présentes ou qui nous rejoindront au cours de cette journée parmi lesquelles :

- M. Cyrille BRERO, vice-Président du Conseil Départemental,
- M. Bernard FAUVEY, vice-Président du CDMJSEA,
- M. Jean RAQUIN, président d'honneur du Comité Départemental de pétanque et jeu provençal du Jura,
- M. Jean-Marie MARAUX, Trésorier Général de la FFPJP,
- Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG, présidente du district de la Joux,
- M. Michel PYDO, Président du district du Haut-Jura,
- M. Guy VILLET, Maire de Bans,

Je dois vous présenter les excuses de :

- M. Clément PERNOT, président du Conseil Départemental du Jura,  
M. Jean GALLIOZ, Président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif,  
M. Jacques PELISSARD, maire de Lons le Saunier,  
M. Claude AZEMA, Président de la FIPJP,  
M. Michel DESBOIS, Président de la FFPJP,  
M. Robert MAUJONNET, Président du Comité Régional BFC,  
M. Christian BERTHET, Président du Comité de Haute-Saône,  
M. Joseph ILLANA, Président de la Commission Territoriale de Franche-Comté et du Comité du Territoire de Belfort,  
M. Philippe CATTELET, Président du Comité du Doubs,  
Docteur Davida RAZAFINDRAKOTO, médecin du CD39.

Le Comité Départemental a une pensée particulière à l'attention de tous ceux et celles qui ont nous quittés au cours de l'année 2017 : MM. Raymond VINCENT, Ernest BUCLET, ancien Président de la Pétanque Bletteranoise, Patrick DOLE, Léon BONJOUR, Robert GRATTARD, Louis BOSCH dit Loulou, Jules MOMBODIER, ancien arbitre départemental et Gilles MONNET, ancien Président de la Gouriboule, parmi malheureusement tant d'autres.

Pour eux et toutes ces personnes, pour nos proches qui ne sont plus des nôtres, je vous invite à observer quelques instants de recueillement.

Pour la bonne tenue de l'Assemblée Générale, il est nécessaire que tous les intervenants prennent la parole avec le micro pour faciliter nos échanges et simplifier les prises de notes de notre secrétaire-général.

Au moment du vote, seuls les présidents ou leurs représentants dûment mandatés sont habilités à s'exprimer.

Enfin, je n'ai pas reçu de questions diverses mais dans un souci d'ouverture du débat constructif, j'accepterai vos questions relatives aux différents rapports ou propositions du CD39.

Je déclare cette assemblée générale ouverte et je vous propose de délibérer sur l'ordre du jour établi par le CD39.

**Paulo DE BASTOS**

## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Chers amis,

L'année 2017 restera indéniablement marquée dans mon esprit et celui de nombreux Jurassiens. Fin 2016, au moment où vous avez élu une nouvelle équipe au sein du Comité Départemental, je n'imaginai pas à quel point l'année 2017 serait aussi bien palpitante, surprenante, qu'exigeante et c'est vrai, parfois, stressante.

Palpitante dès le mois de janvier qui restera un moment fort de notre histoire jurassienne. A Caen, lors du Congrès fédéral, notre trésorier général, Jean-Marie MARAUX a conquis les suffrages des présidents de comités lors de sa brillante élection au Comité Directeur de notre Fédération. 11<sup>ème</sup> élu sur 24 sièges avec un total de 1247 voix, soit 63% des suffrages, il a surpassé 5 membres sortants dont l'ancien président de notre fédération. Jean-Marie, voici une petite surprise que nous t'avons préparée afin que tous les Jurassiens présents aujourd'hui profitent de ce grand moment de vérité, intense et plein de sincérité. Tout en te souhaitant pleine réussite dans ta mission de trésorier général de notre fédération, notre assemblée te félicite par des applaudissements chaleureux.

Palpitante elle l'a été dans toutes les actions que le Comité Départemental a dû mener et, pour beaucoup, elles ont été réalisées grâce à l'aide précieuse et indispensable des clubs qui contribuent au dynamisme de notre comité. Je remercie vivement tous les clubs qui ont organisé des concours ou championnats, à domicile ou au boulodrome régional faisant en sorte que ces rendez-vous sportifs soient de véritables réussites.

Palpitante aussi dans la générosité des licenciés jurassiens qui se mobilisent pour d'autres publics, comme les jeunes et le monde du handicap. Le rendez-vous annuel avec le Comité Départemental Sport Adapté est une véritable bouffée de convivialité et d'humanisme qui dépasse tous les clivages et toutes les différences.

Palpitante enfin dans notre capacité d'accueillir au boulodrome régional des compétitions nationales comme le grand rassemblement féminin du Championnat National des Clubs qui a été un exemple de notre savoir-faire salué par les joueuses et notre fédération.

2017, c'est vrai a été surprenante et tellement enrichissante comme le colloque de la jeunesse jurassienne. L'engagement sans faille de nouveaux acteurs au sein de la commission des jeunes est la preuve que les fondations de nos actions sont solides. Un grand remerciement à Mme Nathalie GRUARDET et MM. Nicolas JANOD et Marcelin JOBARD qui appuient et, en même temps, soulagent le lourd travail du responsable de la commission des jeunes.

Je félicite aussi les clubs qui mènent activement des écoles de pétanque qui sont d'ailleurs, pour beaucoup, renouvelées dans leur labellisation par la fédération.

J'adresserai des remerciements particuliers à Hervé MICHAUD et au club de Moirans pour son accueil et le déroulement de la journée des bouchons le 11 novembre dernier.

Surprenante aussi, dans le bon sens du terme, par l'esprit d'innovation avec l'organisation d'une soirée des champions jeunes à Champvans le 24 novembre dernier parfaitement orchestrée par Michel et Laurence BOURGEON. Innover, c'est créer et avoir l'envie. C'est notre jeunesse qui a été mise à l'honneur et ce sont des actions comme celles-là qui nous aident à pérenniser nos effectifs jeunes. J'adresse une nouvelle fois des remerciements à tous ceux qui se sont déplacés pour cette belle soirée et aux organisateurs.

Enfin, dans un chapitre plus émotionnel, celui dont on aimerait se passer, 2017 a été surprenante et bouleversante parce qu'inattendue par le départ vers le paradis des pétanqueurs de Gilles MONNET, président emblématique de la Gouriboule qui a veillé sur la destinée de son club tant d'années et qui était très attentif aux décisions du Comité Départemental auquel il ne manquait pas d'apporter son point de vue avec enthousiasme et conviction. Certains événements nous avaient parfois opposés dans le passé mais une chose est sûre, il avait l'amour de la pétanque. Nous pensons à lui.

Exigeante année 2017, exigeante sur deux dossiers qui ont monopolisé ces derniers mois toute mon attention et celle, bien sûr, des membres du Comité Départemental.

D'abord, la fusion avec la Bourgogne au mois de mars s'est réalisée au boulodrome régional, siège social du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté, dans une certaine tension et le résultat du vote où je ne suis que le 24<sup>ème</sup> et dernier élu sur 26 candidats en est une illustration. Pourquoi ? Parce que j'ai défendu, avec d'autres, les intérêts jurassiens et francs-comtois sur des textes qui nous étaient parfois défavorables. Finalement, je n'ai aucun regret et même si je n'avais pas été élu, je savais que je n'avais fait que respecter la parole que je vous avais donnée ici-même il y a un an : défendre les intérêts des Jurassiens et des Francs-Comtois sur la base des décisions de notre fédération.

Sincèrement, depuis mars, et en toute modestie, je crois que tous les Francs-Comtois élus ont su influencer et convaincre nos collègues Bourguignons sur certains dossiers et, de notre côté, nous avons su tenir compte de certains de leurs souhaits : sur le calendrier 2018, sur le déroulement des compétitions en 2018 et sur les projections 2019, nous sommes arrivés à un accord favorable à tous. Et cela, ce n'était pas gagné d'avance.

Malgré tout, ce vote au mois de mars n'a pas été dirigé contre le Jura. A l'unanimité, notre collègue et co-responsable de la commission sportive, Emilie MARAUX a été élue trésorière générale de cette nouvelle instance. L'exigence d'un budget commun devenait alors sa priorité : de très longues heures de travail et d'harmonisation ont permis au Comité Régional d'établir un budget prévisionnel régionalisé dès 2018 comme nous l'imposent toutes les instances. De longues

séances de négociations qui exigent des réunions sur la journée, ce n'est pas rien tout de même, mais au-delà de nos obligations et de nos différences, tous veulent construire et prévoir un avenir commun.

Je remercie mes collègues jurassiens qui ont accepté de siéger au sein de la commission territoriale de Franche-Comté qui nous apportent leurs compétences et leur savoir-faire. Alors oui, l'édifice du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté est en construction mais je suis moins réservé que par le passé et cela est une bonne nouvelle malgré tout pour nous tous.

L'autre exigence de 2017 aura été et est encore le dossier du boulodrome régional. A vrai dire, je connaissais certaines difficultés de la Communauté de Communes du Val d'Amour mais rien, absolument rien ne m'avait préparé à cette nouvelle officialisée en septembre : la vente du boulodrome par son propriétaire. Là, très vite, il a fallu prendre des initiatives dont j'aurai l'occasion de vous reparler. Ces démarches, vous pouvez l'imaginer, ont énormément sollicité l'énergie des dirigeants de votre Comité Départemental. Comment en pouvait-il en être autrement ? Pour moi, il était et il est fondamental de tout faire pour sauvegarder ce site exceptionnel. C'est d'ailleurs dans cette optique que tous mes collègues du CD, sans exception, m'ont soutenu.

Les éléments qui ont été préparés avec une rigueur toute particulière compte tenu de l'enjeu, notamment le plan de financement qui supposera, entre autres, une augmentation substantielle du prix de la licence, vous seront présentés et nous répondrons à vos questions dans un débat constructif.

A la fin, la parole des urnes vous reviendra et chacun décidera ce qui lui semble le plus adéquat au devenir du boulodrome régional et, par la même occasion, à l'avenir du fonctionnement du Comité Départemental. Bien sûr, tout le monde n'a pas le même ressenti mais ce qui doit prévaloir, c'est l'intérêt général, celui des joueurs jurassiens, francs-comtois, bourguignons et d'ailleurs. L'intérêt général, c'est celui des clubs qui ont, pour beaucoup, compris depuis longtemps, le formidable outil dont nous disposons. L'intérêt général, c'est aussi garantir que toutes nos compétitions puissent avoir lieu quand les clubs n'ont pas ou n'ont plus, pour diverses raisons, l'espace matériel pour accueillir des compétitions. L'intérêt général, c'est d'avoir des terrains aux dimensions réglementaires dans un boulodrome qui vous est mis à disposition. L'intérêt général, c'est de se projeter vers l'avenir, le tout est de savoir quel avenir chacun de nous envisage.

Pour ce faire, le résultat sera souverain et, quelle que soit l'issue, non seulement, il sera respecté, bien évidemment, mais il sera lourd de conséquences dans un sens comme dans l'autre. Disons-le clairement, nous sommes dans ce qui est convenu d'appeler à un tournant de notre histoire jurassienne. L'exigence de vérité et de transparence nous obligera, à juste titre, à vous parler des conséquences sportives, administratives et financières. Bref, c'est vrai, le vote par définition suppose aussi que chacun assume ses convictions et la responsabilité qui en découle.

Je vous ai dit que 2017 avait été parfois stressante, c'est vrai. L'heureux papa que je suis m'a parfois fait oublier de répondre à un mail ou rappeler quelqu'un dont j'avais noté l'info sur un post-it. Je m'en excuse auprès des intéressés, néanmoins, je peux vous l'assurer, sur ces deux dossiers et bien d'autres, le stress est compensé par une détermination.

Cette détermination, je l'ai acquise au contact de certains de mes collègues et de mes deux prédécesseurs, Michel DEMOUGEOT et Jean-Marie MARAUX. Quand je repense à tout ce qui a été fait par Jean-Marie MARAUX et Christian VALET pour que nous ayons ce boulodrome, ma détermination est intacte. Le soutien de notre fédération française de pétanque et jeu provençal à travers son Président, Michel DESBOIS et de son vice-président, Joseph CANTARELLI, le soutien et les conseils avisés de notre président de fédération internationale, Claude AZEMA et le soutien des sept présidents de Comités Départementaux du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté et de son président Robert MAUJONNET qui va au-delà d'un simple appui moral, tout cela a fait de moi un homme combattif, celui qui se présente à vous aujourd'hui.

Nous aurons l'occasion peut-être de vous annoncer des nouveautés en 2018, preuve de l'esprit de créativité et tout simplement de l'envie de votre Comité Départemental d'apporter de nouveaux rendez-vous sportifs aux licenciés jurassiens et jurassiennes.

Et avec un peu d'avance, je vous présente très sincèrement mes meilleurs vœux pour 2018 à vous toutes et tous. Merci de votre attention.

**Paulo DE BASTOS**

## **RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETAIRE GENERAL**

Monsieur le Président  
Mesdames, Messieurs,

Bonjour et bienvenue à vous tous

Chaque année arrive le moment de notre Assemblée Générale au cours de laquelle nous rendons compte de nos activités et de nos finances. Pour ce qui me concerne, le rapport d'activité du secrétaire général est un exercice délicat car son rapport doit à la fois éviter les redites exprimées dans l'intervention introductive de notre Président, mais également éviter d'empiéter sur le contenu des divers rapports qui vous seront présentés par les Présidents des diverses Commissions. Avouez que ma marge de manœuvre est plus que limitée.

Cette année, j'ai décidé de vous entretenir principalement d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur, et qui, ces derniers temps a alimenté la chronique de façon irraisonnée : Je veux parler de la vente du boudrome.

Un beau matin, alors que la journée s'annonçait radieuse, j'apprends par la rumeur galopante que le boudrome serait mis en vente par la communauté des Communes du Val d'Amour, et qui plus est, qu'il y aurait déjà deux acheteurs potentiels prêts à l'acquérir. Un peu plus tard, dans la semaine « ON » affirme que le boudrome a été vendu à un agriculteur et que bientôt, il serait rempli de bottes de foin et de paille. Un autre « ON » assure que le boudrome sera bientôt transformé en piste de Karting...

« **LA RUMEUR** » : Vous savez, cette chose à laquelle on ne peut attribuer aucune paternité et qui se propage dans le public comme une traînée de poudre, enjolivée et déformée à souhait au fur et à mesure qu'elle grandit. La rumeur ne pouvant être énoncée publiquement sans des précautions d'usage, le, puis les colporteurs empruntent donc les formes d'énonciation propres aux informations clandestines : « Il paraît que.... On raconte... Il se dit de source sûre...etc..., etc.... ». La rumeur est sans doute le plus vieux média du monde qui atteint très vite une vitesse de propagation phénoménale et qui hélas connaît toujours un réel intérêt pour ceux qui la reçoivent parce qu'elle suscite toujours étonnement et interrogation.

Il fallait donc en être certain. Le boudrome était-il réellement à vendre ? Afin de lever cette interrogation, le Président DE BASTOS sollicite un rendez-vous auprès du Président de la Communauté de Communes du Val d'Amour. Finalement, notre délégation est reçue le 27 septembre dernier. Joseph CANTARELLI, vice Président de la FFPJP, Claude AZEMA, Président de la FIPJP et ami, nous accompagnent. Le Président Michel ROCHET, ainsi que les membres de son bureau, nous disent également leur étonnement face à la rumeur publique diffusant des délibérations prises au sein de leur bureau avant même que les maires des communes du Val d'Amour et le Comité Départemental, principaux intéressés, en soient informés. Il nous confirme effectivement l'intention de la mise en vente de ce bien communautaire, arguant le fait que la Communauté de Communes a porté ce projet, mais qu'elle n'a pas vocation première à administrer la

location et l'entretien de ce bâtiment dans le temps, et, dont la gestion est par ailleurs déficitaire chaque année. D'autre part, la communauté de communes a un besoin urgent de liquidité pour financer de futurs investissements dont ils ne peuvent faire l'économie notamment dans les groupes scolaires. Le boulodrome étant un bien communautaire, la réglementation exige que le prix de vente soit fixé par l'administration des Domaines, et qu'il ne pourra être cédé en deçà de ce prix, mais qu'il pourra l'être au delà. Le Président ROCHET nous donne une fourchette de cette évaluation qui devrait se situer entre 900 000 et 1 000 000 d'euros. Mais encore faut-il que le montant de ce prix de vente soit arrêté et voté par les maires en conseil communautaire. Donc à ce stade de la consultation, ce chiffre devait rester confidentiel. Quoiqu'il en soit, le Comité Départemental étant le seul locataire, il bénéficie du droit de préemption, ce qui signifie qu'il est potentiellement l'acheteur prioritaire en cas de vente de ce bien.

Cà y est. Nous étions officiellement informés de la vente du boulodrome. Pour nous, ce n'était plus une rumeur mais une réalité.

Nous convenons de nous retrouver un peu plus tard afin de laisser aux deux parties le temps de la réflexion, et surtout pour nous, d'étudier un montage financier sur l'estimation qui nous avait été donnée.

Le 2 novembre dernier, nous rencontrons à nouveau, les membres du bureau de la Communauté de Communes du Val D'Amour. Nous retrouvons un Président particulièrement favorable à ce que ce soit le Comité Départemental qui puisse conserver ce bien. Les autres membres du bureau sont également dans la même lignée et souhaitent que l'activité « boules » puisse se poursuivre au sein de ce bâtiment, conscients des retombées économiques non négligeables engendrées sur le territoire du Val d'Amour par sa pérennisation. Cette position n'était pas aussi tranchée lors de notre première rencontre, c'est la raison pour laquelle il est intéressant de la noter. Nous obtenons deux certitudes : La première concerne le délai d'utilisation du boulodrome au cas où le Comité n'en serait pas l'acquéreur. Le Président s'est engagé à le laisser à disposition jusqu'au 31 août 2018, date à laquelle la plupart des championnats seront joués. La seconde, concerne le prix de vente. Il proposera aux votes des maires de la Communauté de Communes le montant estimé par les Domaines, soit la somme de 900 000 €.

Le 6 novembre dernier s'est tenue à la salle des fêtes de la commune de LA LOYE l'Assemblée Générale de la Communauté de Communes du VAL D'AMOUR. Christian VALET et moi même y avons assisté. Est venu le moment où le Président ROCHET a présenté le point de l'ordre du jour relatif à la vente du boulodrome aux 24 maires des communes du Val d'Amour présents. Il a été conforté et assisté dans sa présentation par tous les membres de son bureau ainsi que par certains maires et conseiller général amis à l'origine du projet. Après un débat général, le Président Michel ROCHET a mis au vote la vente du boulodrome au profit du Comité Départemental de Pétanque et du Jeu Provençal pour un montant de 900 000 €. Sur les 24 maires présents : 23 ont voté pour, 1 seul a voté contre estimant que la somme demandée était insuffisante.

Voilà, la balle est désormais dans notre camp.

A l'issue de cette Assemblée et devant le plébiscite quasi unanime des maires des communes du Val d'Amour, je ne peux imaginer que le boulodrome puisse être affecté à une autre utilisation que celle pour laquelle il fut conçu. Au cours de l'année 2007, mandatés par le Comité, Christian VALET et moi-même avons suivi pas à pas sa construction, depuis l'enrochement du terrain, l'implantation des poteaux métalliques et la mise en place des fermes gigantesques arrivées par convois exceptionnels, jusqu'à sa finition complète. Inauguré en 2010, ce bâtiment a atteint aujourd'hui l'âge de raison. Durant ces sept années il a connu un taux d'occupation de plus de 80 %. Sa conception, la nature des terrains de jeux, sa qualité phonique exceptionnelle, sont très estimés par de nombreux pétanqueurs qui n'hésitent pas à faire plusieurs kilomètres pour venir y jouer. De même, il est aisé d'y organiser des concours et/ou des championnats. La plupart des terrains y sont tracés à demeure et il suffit pour les organisateurs de prévoir seulement quelques bénévoles pour la buvette et la table de marques. De plus ce bâtiment a offert à plusieurs reprises un repli apprécié lors de mauvaises conditions climatiques.

L'opportunité que nous avons de l'acquérir se représente à nous. Il y a sept ans nous n'avons pas su saisir cette option qui pourtant avait été proposée dans le cadre d'un partenariat avec la communauté de communes. Aujourd'hui, nous serions copropriétaires de ce bâtiment, ce qui changerait profondément les données du problème. Ne laissons pas filer une seconde fois l'occasion qu'il nous est donné d'en devenir le propriétaire. L'option inverse nous ramènerait sept années en arrière, et nous obligerait à vivre à nouveau les difficultés d'organisation de notre calendrier sportif alors que l'utilisation du site du boulodrome avait permis de les gommer, d'autant que celles-ci devraient être amplifiées du fait de la régionalisation.

A l'heure où je vous parle, j'ignore qu'elle sera la décision des Présidents de clubs qui sortira des urnes concernant cet investissement. J'estime pour ma part que le boulodrome est un outil indispensable au fonctionnement du CD 39. Imaginez-vous un seul instant que l'on demande à un maçon de travailler sans truelle ? A un comptable sans calculatrice ? A une secrétaire sans ordinateur ? Non, cela est impossible et devrait être rétrograde. Et bien priver les pétanqueurs de l'utilisation de ce magnifique boulodrome relève tout simplement de la même logique.

L'étude financière réalisée par nos trésoriers auprès de nos établissements bancaires et qui vous sera présentée dans la journée, montre que cet achat est réalisable. Bien évidemment, un effort financier raisonnable devra être consenti par l'ensemble des licenciés et contribuera, avec d'autres apports à la concrétisation de cet achat. Personnellement, je crois et j'espère en un élan solidaire des clubs jurassiens et de l'ensemble des licenciés pour que ce bâtiment puisse conserver sa raison d'être.

Je vous remercie de votre attention.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2018.

**Le secrétaire général du CD 39 :**  
**Michel PERRUSSEL**

## **ETAT DES LICENCES 2017**

Bonjour à toutes et à tous,

Au cours de la saison 2017 le Comité du Jura a enregistré 1672 licences.

Le détail :

**1528 licenciés seniors** dont 1210 masculins (79.19%) et 318 féminines (20.81%) répartis comme suit :

- 642 vétérans (535 masculins et 107 féminines)
- 886 seniors (675 masculins et 211 féminines)

**144 licenciés jeunes** dont 114 masculins (79.17%) et 30 féminines (20.83%) répartis comme suit :

- 22 juniors (19 masculins et 3 féminines)
- 46 cadets (36 masculins et 10 féminines)
- 50 minimes (39 masculins et 11 féminines)
- 26 benjamins (20 masculins et 6 féminines).

Le total de ces 1672 licences se décompose de 203 nouvelles, 301 avec reprise de carte et 1168 sans reprise de carte.

Comparativement à la saison 2016 qui comptabilisait 1719 licences, on constate une diminution de 49 licenciés seniors et une augmentation de 2 licenciés jeunes soit une baisse globale de 47 licenciés égale à 2.73%.

**Les clubs en diminution d'effectifs** : ABJ, Arbois, ASPTT Grand Lons, Foncine, Jeanrenaud, Les Rousses, Moirans, Morez, Orgelet, Passenans, PBJ, Poligny et Saint Claude.

Les clubs de Champagnole, Clairvaux et Moissesey présentent le même effectif que l'an passé.

**Les clubs en augmentation d'effectifs** : Arinthod, Bletterans, Bois d'Amont, Champvans, Chatelneuf, Damparis, DPC, Montmorot, Mont/Vaudrey, PCHS, Pont de Poitte et Salins.

Je rappelle la mise en sommeil du club de Sellières et la dissolution du club de Fraisans en 2017.

Le District lédonien compte 552 licenciés	+ 7 par rapport à 2016
Le District de la Joux 457	- 8 par rapport à 2016
Le District de la Chaux 392	- 23 par rapport à 2016
Le District du Haut Jura 271	- 23 par rapport à 2016

75 mutations internes et 13 mutations externes ont été établies, soit un total de 88 mutations.

1 mutation interne n'a pas été enregistrée auprès d'un club.

8 duplicatas de licences ont été demandés suite à une perte ou une casse de la licence ainsi qu'1 correction d'erreur suite à des renseignements erronés.

**A ce propos, si vous vous apercevez que votre licence est fendue, signalez-le immédiatement à la demande de licence, cela vous économisera le prix du duplicata.**

**Rappel d'une précision chez les jeunes :**

Les juniors paient leur mutation ainsi que les cadets dernière année (réglementation de la FFPJP).

**NB : Vous avez l'obligation de remplir le triptyque pour toutes les mutations internes ou externes après une ou plusieurs années sabbatiques.**

**Toutes les mutations externes sont payantes quel que soit le motif.**

En 2018 le Comité du Jura comptabilisera 31 clubs affiliés dont celui de la Pétanque Selliéroise, déclaré en sommeil et 2 nouveaux clubs, l'Etoile Jura dans le District Lédonien et Sportivement Pétanque dans celui de La Joux.

La classification (Promotion, Honneur, Elite) ne figure plus sur les licences nouvellement fabriquées. En conséquent, pour les renouvellements 2018 tous les joueurs qui changent de catégorie après la mise à jour annuelle auront une nouvelle licence. **Il faudra donc qu'ils restituent leur ancienne licence en échange de la nouvelle afin qu'elle soit détruite.**

**LE CERTIFICAT MEDICAL**

Le certificat médical est valable pour la pratique du sport en général.

Il est obligatoire pour une première demande

**PROCEDURE POUR SON RENOUVELLEMENT :**

**1) CAS N° 1 :** Vous pouvez, comme les années précédentes fournir un certificat médical de moins d'un an.

**2) CAS N°2 :** Vous n'êtes pas en possession d'un certificat médical de moins de 3 ans :  
• Fournir un nouveau certificat médical de moins d'un an.

**3) CAS N°3 :** Vous êtes en possession d'un certificat médical de moins de 3 ans : Deux possibilités s'offrent à vous :

**a) Remplir le questionnaire de Santé QS SPORT que VOUS conservez.**

Si vous avez répondu **NON à toutes les questions posées**, vous êtes dispensé de devoir fournir un nouveau certificat médical, mais **vous devez obligatoirement remplir et fournir le document « ATTESTATION QUESTIONNAIRE MEDICAL » et le remettre à la personne du club chargé des licences. Il sera joint à la demande de licence et conservé par le Comité Départemental tout au long de la saison sportive en cours.**

Cette attestation sera renseignée et exigée à chaque renouvellement

Attention : ce document engage la responsabilité de son auteur (licencié ou représentant légal) en cas de problème médical ultérieur lié à une affection non signalée précédemment empêcherait la prise en charge des soins par l'assurance fédérale.

- b) **Si vous avez répondu OUI à une seule des questions posées, vous** devez fournir un nouveau certificat médical de moins d'un an.

**NB : Dès l'instant où un certificat médical de moins d'1 an est présenté lors de la demande de renouvellement de la licence, cela dispense de fournir tout autre document. LE CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS D'1 AN SE SUFFIT A LUI SEUL**

Merci de m'avoir écouté,

Bonne saison 2018 à toutes et à tous.

**Antoine MARTINELLO**  
**Responsable Licences CD 39**

<b>EFFECTIFS DU COMITE</b>	<b>Année 2016</b>	<b>Année 2017</b>	<b>Ecart</b>
PETANQUE BLETTERANOISE	75	78	+3
AMICALE PETANQUE CLAIRVALIENNE	38	38	0
AMICALE BOULE JURASSIENNE	198	188	-10
ASPTT GRAND LONS JURA	12	6	-6
EVEIL SPORTIF MONTMOROT	54	72	+18
JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS	29	38	+9
AMICALE BOULE ARINTHOD	41	44	+3
PETANQUE ORGELETAINE	63	51	-8
PETANQUE DES COTEAUX DE LA H. S.	35	37	+2
CARREAU CHAMPAGNOLAIS	57	57	0
GOURIBOULE CHATELNEUF	31	35	+4
PASSENANS PETANQUE	68	46	-22
PETANQUE POLINOISE	67	62	-5
PETANQUE SALINOISE	77	94	+17
PETANQUE SELLIEROISE	14	0	-14
PETANQUE ARBOISIENNE	24	17	-7
PETANQUE MONT SOUS VAUDREY	127	146	+19
PETANQUE DU BAS JURA	131	105	-26
PETANQUE FRAISANOISE	20	0	-20
A.S. JEANRENAUD	10	6	-4
DOLE PETANQUE CLUB	67	83	+16
AMICALE BOULE CHAMPVANS	89	94	+5
DAMPARIS	54	60	+6
MOISSEY PETANQUE	44	44	0
U.S. MOREZ	60	53	-7
PETANQUE SANCLAUDIENNE	96	92	-4
PETANQUE BOIS D'AMONT	8	9	+1
PETANQUE MOIRANTINE	84	82	-2
PETANQUE ROUSSELANDE	13	12	-1
FONCINE LE HAUT	33	23	-10
	1 719	1 672	-47

District Lédonien

545

552

+7

District de La Joux

465

457

-8

District de La Chau

415

392

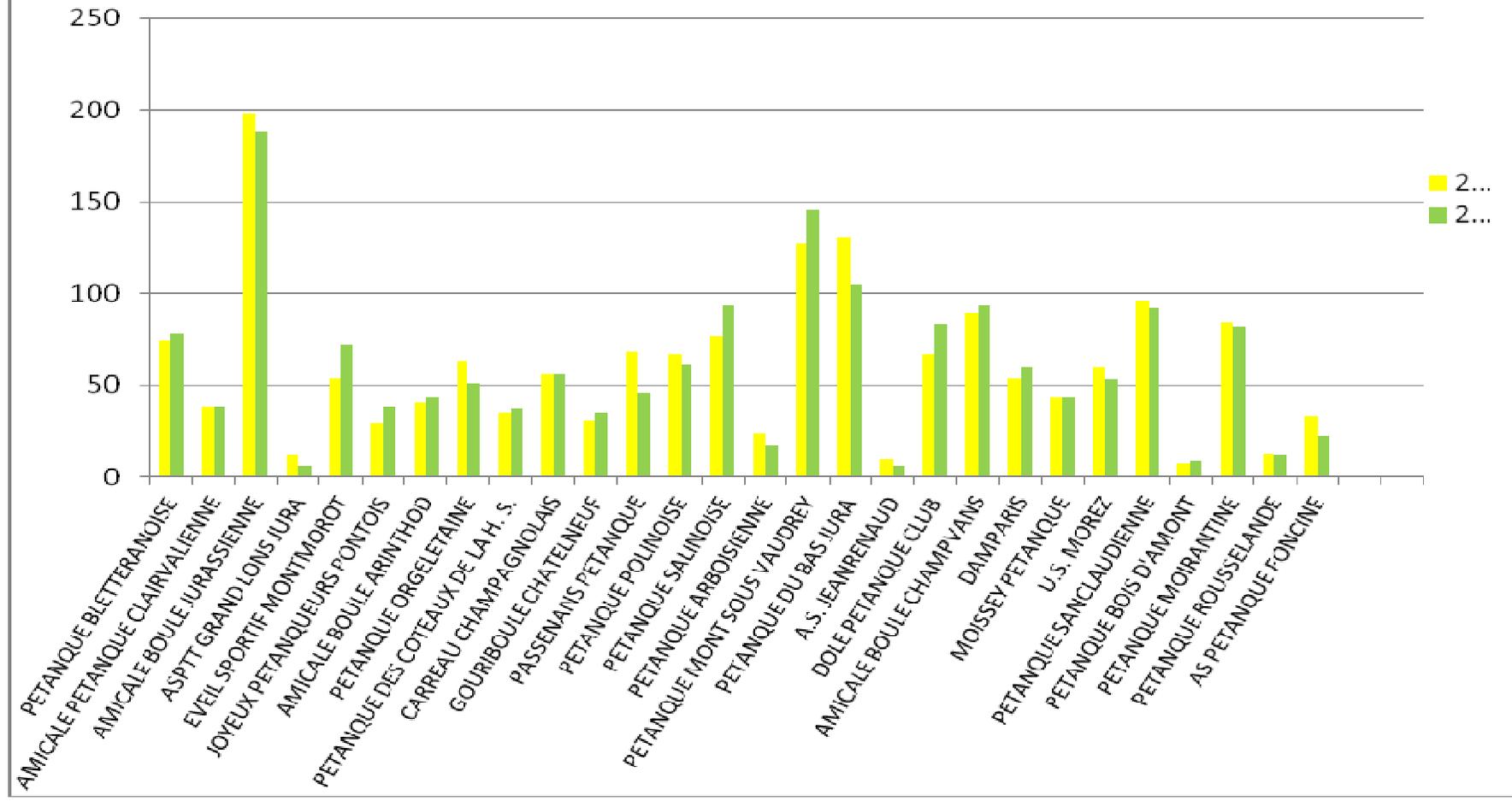
-23

District Haut Jura

294

271

-23



**1 voix jusqu'à 10, 2 voix jusqu'à 50 + 1 voix par tranche de 50**

	<b>CLUBS</b>	<b>nb de licenciés année 2017</b>	<b>nb de voix</b>
0001	PETANQUE BLETTERANOISE	78	3
0002	AMICALE PETANQUE CLAIRVALIENNE	38	2
0004	AMICALE BOULE JURASSIENNE	188	5
0005	ASPTT GRAND LONS JURA	6	1
0008	EVEIL SPORTIF MONTMOROT	72	3
0009	JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS	38	2
0010	AMICALE BOULE ARINTHOD	44	2
0015	PETANQUE ORGELETAINE	51	3
0016	PETANQUE DES COTEAUX DE LA H. S.	37	2
0020	CARREAU CHAMPAGNOLAIS	57	3
0021	GOURIBOULE CHATELNEUF	35	2
0022	PASSENANS PETANQUE	46	2
0023	PETANQUE POLINOISE	62	3
0024	PETANQUE SALINOISE	94	3
0026	PETANQUE ARBOISIENNE	17	2
0029	PETANQUE MONT SOUS VAUDREY	146	4
0032	PETANQUE DU BAS JURA	105	4
0037	A.S. JEANRENAUD	6	1
0043	DOLE PETANQUE CLUB	83	3
0044	AMICALE BOULE CHAMPVANS	94	3
0045	DAMPARIS	60	3
0046	MOISSEY PETANQUE	44	2
0050	U.S. MOREZ	53	3
0051	PETANQUE SANCLAUDIENNE	92	3
0052	PETANQUE BOIS D'AMONT	9	1
0055	PETANQUE MOIRANTINE	82	3
0057	PETANQUE ROUSSELANDE	12	2
0058	AS PETANQUE FONCINE	23	2

**1672**

**72**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE**

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Présidents de club,

La Coupe de France 2016-2017 n'a malheureusement pas été un grand cru. De la DPC, Orgelet, Morez et Saint Claude, seule cette dernière équipe s'est hissée au 2<sup>ème</sup> tour régional contre Beaune contre qui elle s'est inclinée.

Quant au championnat départemental des clubs, il a réuni de 55 équipes réparties de la manière suivante :

- 13 en CDC Féminin
- 42 en CDC Senior

Ce sont au total plus de 500 joueurs et joueuses qui ont participé au moins à une rencontre cette année. Ce CDC s'est étendu tout au long de l'année puisqu'il a débuté au 28 avril et s'est achevé le 8 octobre.

D'une manière générale, je suis très satisfaite puisque les résultats m'ont été transmis dans les délais dans la grande majorité des cas. J'encourage les clubs à utiliser de plus en plus la messagerie électronique pour me transmettre la feuille de match, cela peut éviter des pertes de courrier.

A vrai dire, les problèmes rencontrés concernent toujours quelques transmissions de résultats où un club, en particulier, est concerné. Pire encore, une absence contre Bletterans sans avoir prévenu son adversaire, là encore, le même club, Arbois. Je le déplore tout comme une des équipes de Mont sous Vaudrey qui met 9 joueurs sur la feuille de match contre Salins et qui les fait tous jouer. Logiquement, le match a été déclaré perdu. Enfin, les forfaits répétés de Moirans chez les féminines.

N'oublions pas que les forfaits aussi bien en CDC qu'en CDC F peuvent avoir des conséquences sur le déroulement des rencontres et donc sur les critères de départage en cas d'égalité.

Une nouvelle fois, je demande aux présidents de clubs de bien choisir leurs responsables d'équipes et de leur rappeler quelles sont leurs obligations pour éviter tous ces désagréments surtout que vous recevez tous, en début de saison, le calendrier des rencontres, un modèle de feuille de match, le règlement fédéral et les instructions à suivre au cours de l'année.

Sur les terrains, les matchs se sont déroulés dans un esprit sportif et convivial, ce qui correspond à la finalité de cette épreuve.

Sinon, le respect du règlement du CDC a été constaté, ne serait-ce que sur le port de la tenue homogène. Je remercie tous les arbitres qui officient sur ces journées ainsi que Philippe JARCELLAT et Hervé MOINE, chargés des épreuves de tir chez les féminines.

J'en profite pour vous rappeler quelques aménagements déjà en vigueur que les clubs devront respecter pour le CDC 2018.

- le nombre d'équipes est limité à 3 pour tout le CDC (Promotion, Honneur et Elite) ainsi qu'à 3 équipes pour tout le CDC Féminin.

- dates fixes pour jouer les matchs en Promotion comme leurs collègues des groupes Honneur et Elite. Je vous les communiquerai dans quelques instants. Il y a donc un délai largement confortable pour que toutes les équipes prennent leurs dispositions afin d'éviter les forfaits.

- Les matchs Promotion continueront toujours à se dérouler dans les clubs mais la commission a choisi des dates fixes en évitant la veille d'un championnat ou d'un concours qui débiterait le matin.

- Du côté du CDC féminin, il n'y aura que deux divisions départementales qui joueront à dates fixes au boulodrome régional comme cette année.

- Rappel des horaires pour les rencontres au boulodrome régional : si l'équipe a deux matchs à disputer, début à 9h. Si la journée ne comporte qu'un seul match à jouer, début à 14h. Bien sûr, ne connaissant pas à ce jour le nombre d'équipes engagées en 2018, l'horaire définitif de toutes les journées sera communiqué aux responsables d'équipes plusieurs mois avant cette date.

- En fonction des équipes dans les groupes, je ferai au mieux pour alterner ceux qui reçoivent et ceux qui se déplacent.

Mais 2018 connaîtra une nouveauté : la mise en place du CDC Vétéran. Il ne sera pas géré par la commission vétérans qui a déjà un travail très important. Donc, les rencontres se dérouleront dans les clubs en semaine à des dates fixes avec retour des résultats dans les 7 jours comme les autres CDC. (Les rencontres se joueront alternativement soit le mardi, soit le jeudi pour pallier certaines absences, type lyonnaise par exemple).

Afin de freiner certains enthousiasmes et donc éviter les forfaits, il sera limité à deux équipes par club. Les groupes et les dates seront transmis plus tard, une fois que j'aurai recueilli toutes les informations. Il me faudra aussi obligatoirement un référent par équipe avec ses coordonnées téléphoniques et mail pour la transmission des documents (feuille de match, règlement, groupes, responsables d'équipes).

Il se déroule selon les mêmes modalités que le règlement des championnats des clubs aussi bien dans son organisation, que dans la composition des équipes, les classements et le déroulement des rencontres. La mixité est autorisée sans aucune limite hommes ou femmes.

Dans un an, on fera le point et d'éventuels ajustements. Les groupes seront composés de manière à éviter de longs déplacements dans la mesure du possible. Alors

pourquoi ce CDC Vétéran ? Pour envisager un CRC Vétéran puisque d'autres Comités Départementaux l'ont déjà mis en place. Mais lui aussi sera soumis à la régionalisation dès 2019.

Enfin, la commission sportive attendra début janvier 2018 pour transmettre aux clubs les demandes d'inscription pour le CDC Senior, Féminin et Vétéran, ce qui laisse le temps aux présidents de clubs de faire leur assemblée générale et d'avoir des informations définitives et fiables dans le retour des formulaires. Toute inscription envoyée après le 31 janvier 2018 sera automatiquement refusée.

Cette année, dans le CDC Elite et Honneur, les rencontres se sont déroulées au boulodrome régional, je voudrais remercier les dirigeants du CD39, en particulier Yvette OUTREY et Jocelyne JARCELLAT, la commission sportive et certains bénévoles parmi lesquels Gérard PELLOTTIER, François MICHEL et quelques autres qui ont organisé ces journées soit derrière le bar, soit très tôt à l'arrosage des terrains. Je vous livrerai les résultats dans quelques instants.

Au niveau du CRC, le CD39 a accueilli la 3ème journée le 25 mai. Elle s'est très bien déroulée avec un total de 24 équipes et 12 équipes en CDC. Malheureusement, le Jura s'est fait remarquer car un nombre anormal de forfaits. Je compte sur vous pour que vous puissiez éviter l'an prochain ces désagréments. D'ailleurs, voici quelques informations sur les CRC 2018 :

- **Les CRC** se dérouleront dans chaque zone territoriale. Pas de phase finale régionale en 2018 entre la Bourgogne et la Franche-Comté.  
---> 1 équipe (1<sup>er</sup> de CRC 1 Franche-Comté) monte en CNC 3 en 2019.
- **CRC et CRCF** : pas de finale territoriale franc-comtoise non plus en 2018 comme en 2017 (les équipes se rencontreront toutes mais avec une nouveauté : 1 journée double puis 1 week-end (composé d'une journée simple et une journée double) et enfin une journée double.

Enfin, au niveau du CNC, le boulodrome a accueilli pour la première fois le grand rassemblement CNC Féminin avec 24 équipes les 4 et 5 novembre derniers. Mention spéciale aux bénévoles qui se sont dévoués sans compter comme d'habitude.

Je voudrais terminer ce bilan en évoquant la Coupe de France 2017-2018 avec 4 clubs qui sont sortis de la phase départementale : Bletterans, Carreau Champagnolais, Saint Claude et La Boule de Damparis. Au 2<sup>ème</sup> tour régional, Damparis a affronté Quétigny (21), Saint Claude Crissey (71). Belle victoire de ces deux équipes qui joueront le 3<sup>ème</sup> tour : Damparis recevra Charnay les Mâcon le 17 décembre au boulodrome régional et Saint Claude accueillera Gambenheim.

Pour l'édition 2018, suite à de nombreuses remarques justifiées, je vous proposerai un calendrier modifié des tours départementaux pour éviter que des matchs se jouent en août.

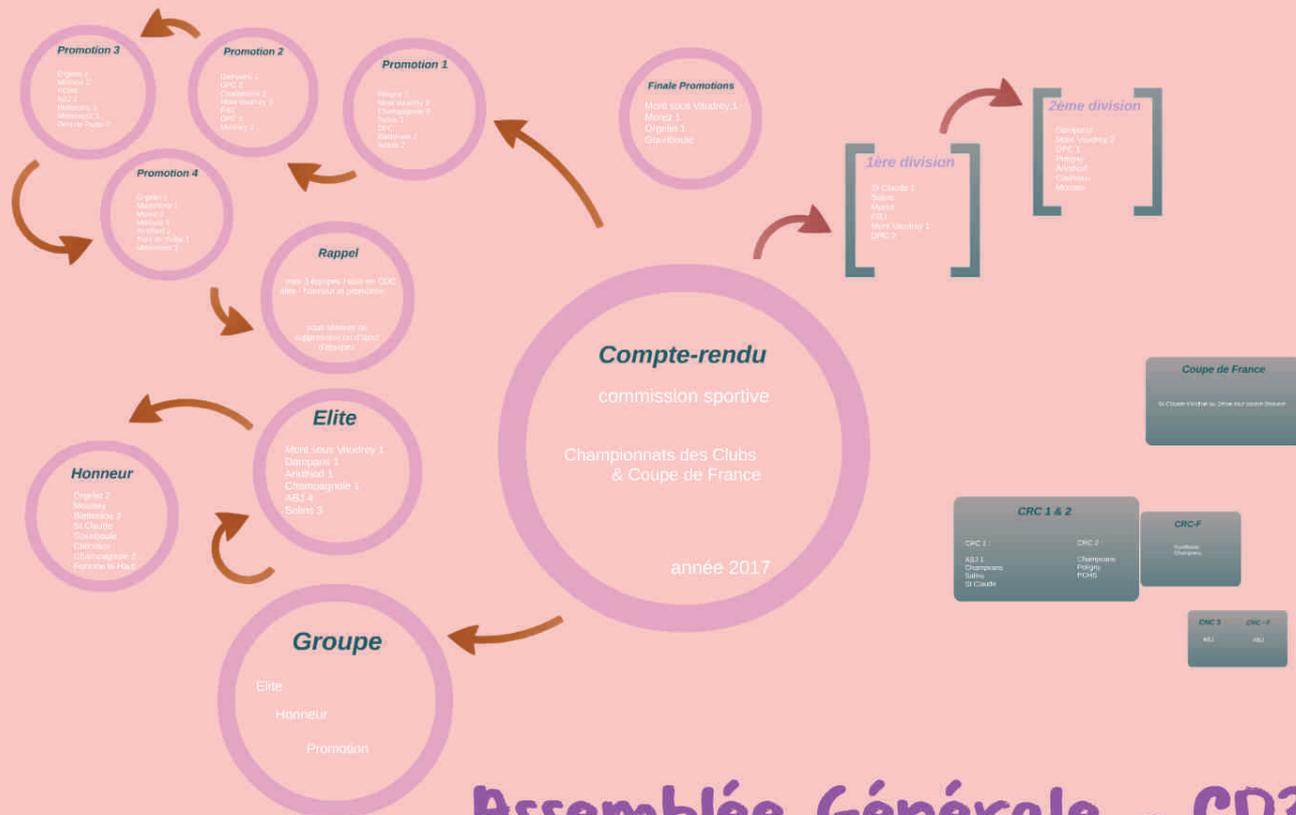
Comme vous allez le voir, j'ai préparé le calendrier 2018 des différentes compétitions gérées par la commission sportive sans appréhension particulière quant à l'utilisation du boulodrome régional. Avec Hervé MOINE, nous formons un binôme complémentaire au sein de cette commission et notre tâche est largement simplifiée par la chance que nous avons de pouvoir utiliser le boulodrome. Là où je m'inquiérais, c'est sur le bon déroulement de certaines compétitions ne serait-ce que par le nombre de journées supplémentaires et le nombre de terrains nécessaires qu'il faudrait trouver dans les clubs. Un exemple : une journée de CRC avec le CDC égalent 130 terrains. Là déjà, ça risque de limiter les candidats. Autre exemple : le CDC élite et honneur et le CDC Féminin risqueraient de ne pas se dérouler sur le même site. En plus des problèmes de transport qui supposeraient plus de véhicules, plus de frais donc moins de co-voiturage, s'ajoute la difficulté de la gestion des rencontres : tables de marque, arbitres et bénévoles en sachant que tout doit se jouer le même jour.

Ce ne sont que quelques exemples parfaitement réalistes et je vous épargne les 150 à 200 terrains pour le tête-à-tête masculin et féminin. Vous comprenez alors mon optimisme même si je ne prétends pas convaincre tout le monde.

Je vais donc maintenant vous commenter le diaporama.

Je vous souhaite de bonnes fêtes et une excellente année 2018.  
Merci de m'avoir écoutée.

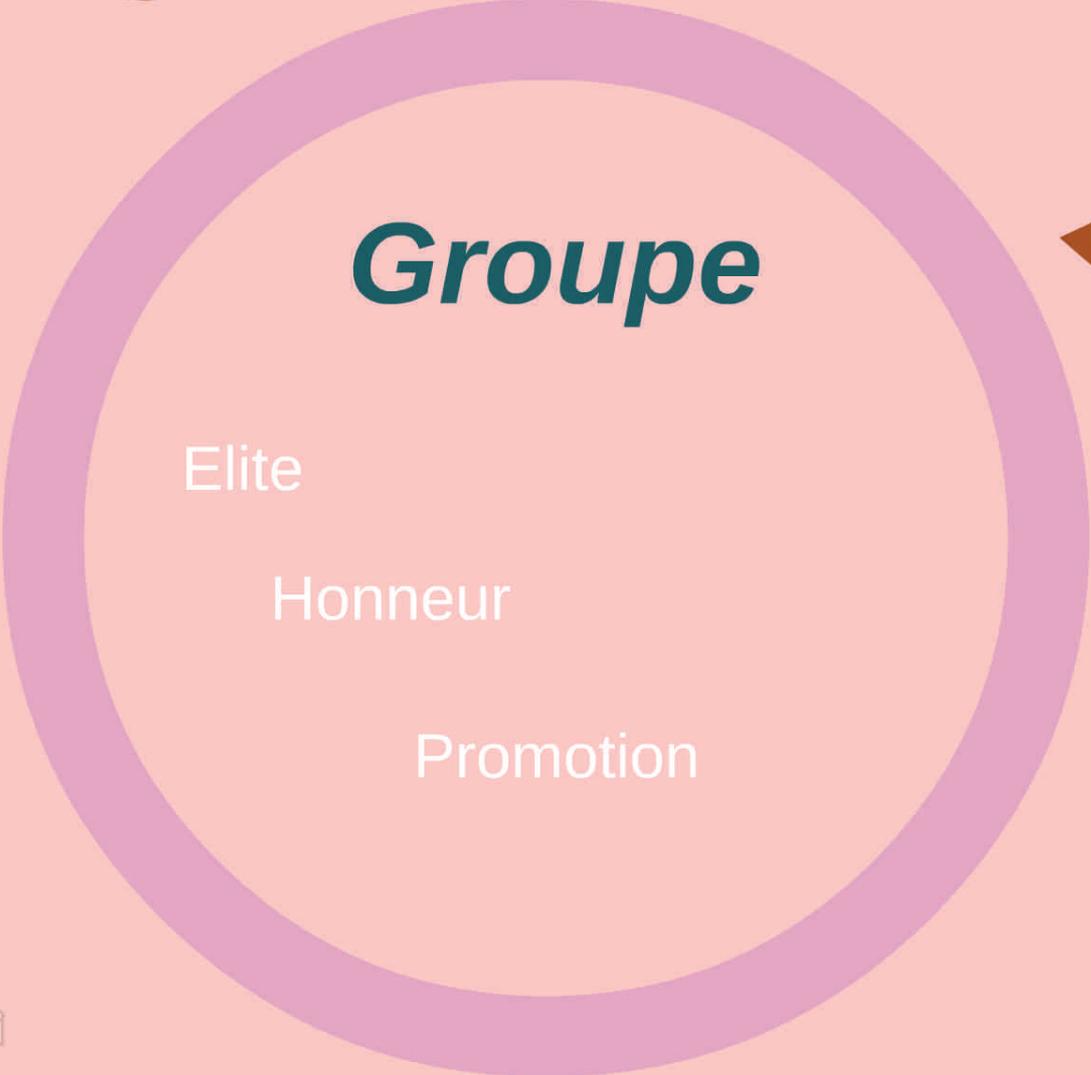
**Emilie MARAUX**



# Assemblée Générale - CD39



# ***Groupe***



Elite

Honneur

Promotion

# ***Elite***



Mont sous Vaudrey 1

Damparis 1

Arinthod 1

Champagnole 1

ABJ 4

Salins 3

# ***Honneur***

Orgelet 2  
Moissey  
Bletterans 3  
St Claude  
Gouriboule  
Clairvaux  
Champagnole 2  
Foncine le Haut



# ***Promotion 1***

Poligny 1  
Mont Vaudrey 2  
Champagnole 3  
Salins 2  
DPC  
Bletterans 1  
Arbois 2



## ***Promotion 2***

Damparis 2  
DPC 2  
Champvans 2  
Mont Vaudrey 3  
PBJ  
DPC 3  
Moissesey 2

## ***Promotion 3***

Orgelet 3  
Moirans 2  
PCHS  
ABJ 3  
Bletterans 2  
Montmorot 3  
Pont de Poitte 2

## ***Promotion 4***

Orgelet 1  
Montmorot 1  
Morez 1  
Moirans 3  
Arinthod 2  
Pont de Poitte 1  
Montmorot 2

## ***Rappel***

- max 3 équipes / club en CDC  
élite - honneur et promotion

sous réserve de  
suppression ou d'ajout  
d'équipes

# *1ère division*

St Claude 1  
Salins  
Morez  
PBJ  
Mont Vaudrey 1  
DPC 2



# *2ème division*

Damparis  
Mont Vaudrey 2  
DPC 1  
Poligny  
Arinthod  
Clairvaux  
Moirans



# ***CRC 1 & 2***

CRC 1 :

ABJ 1  
Champvans  
Salins  
St Claude

CRC 2 :

Champvans  
Poligny  
PCHS



# ***CRC-F***

Gouriboule  
Champvans



# *Coupe de France*

St Claude s'incline au 2ème tour contre Beaune



***CNC 3***

***CNC - F***

ABJ

ABJ



## **RAPPORT DE LA COMMISSION CHAMPIONNATS**

Mesdames, Messieurs,

Voici l'essentiel des événements de la commission pour cette année 2017.

### **La participation**

La fréquentation des équipes aux divers championnats du Jura est nettement en hausse suite à + 51 équipes au Tri masculin, +10 au Tri provençal, + 9 au Tri promotion.

Et on constate une baisse des équipes -13 au Db Féminin et -25 au Db Mixte.

Les tableaux ci-après montrent la réalité des changements de la fréquentation de l'année 2017 par rapport à 2016.

Participation Joueurs (es) Championnats du JURA										
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		
Séniors Masculin	1802	1753	1791	1628	1497	1461	1546	1600	3.5%	joueurs
Séniors Féminin	609	572	600	518	495	522	578	487	-15.7%	joueuses
Total Séniors	2411	2325	2391	2146	1992	1983	2124	2087	-1.7%	joueurs
Total Vétérans	295	263	305	299	253	311	324	307	-5.2%	joueurs
Total Jeunes	208	227	218	206	236	216	243	240	-1.2%	
Total Toute Catégorie	2914	2815	2914	2651	2481	2510	2691	2634	-2.1%	

La fréquentation aux championnats de ligue fait apparaître une hausse de fréquentation suite au nombre nettement supérieur pour le TàT Masc +60 et le Db Masc +43.

Et on constate une baisse des équipes -30 au Tri Masc et - 14 au Tri Féminin dont le championnat s'est déroulé à Scey Sur Saône et -22 au Tri Promotion où le championnat s'est déroulé à Port Sur Saône.

Le tableau ci-après montre la réalité des changements de la fréquentation de l'année 2016 par rapport à celle de 2017.

Participation Joueurs (es) Championnats LIGUE										
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		
Séniors Masculin	526	501	528	893	812	790	930	922	-0.9%	joueurs
Séniors Féminin	232	227	189	252	326	296	341	304	-10.9%	joueuses
Total Séniors	758	728	717	1145	1138	1086	1271	1226	-3.5%	joueurs

Comme les années précédentes, ces données ne sont pas très significatives car le taux de fréquentation de nos Jurassiens à un championnat ligue fluctue forcément selon que le qualificatif se déroule dans le Jura ou pas.

**Nota** : suite au très faible nombre d'équipes participant au Tri Mixte Vétérans 2017 qui avait lieu à Belfort (90), la Ligue a pris la décision que ce championnat n'aura plus lieu.

### **Les championnats Jura et Ligue**

**Sur les 12 championnats de notre département,**

- **4** ont été gagnés par St Claude (Tri mixte, Tri seniors, Db fém et Tat seniors)
- **3** par ABJ Lons (Tri fém, Tri vétérans et Db seniors)
- **2** par Damparis (Tri provençal et TàT fém)
- **1** par Champagnole (Db vétérans), Moirans (Tri promotion), Mt S Vaudrey (Db mixte) et Salins (Db provençal)
- **+ 1** équipe vice-championne également qualifiée pour Chpt de France  
Champagnole (Db provençal)

**Aux championnats de ligue,**

- **3** ont été gagnés par Damparis (Tri fém, Db seniors et TàT fém)
- **2** par Champagnole (Tri provençal et Tri vétérans)
- **2** par l'ABJ Lons (Db fém et Db provençal) et **1** Orgelet (Tri promotion)
- **+ 2** équipes vice-championnes également qualifiées pour Chpt de France  
Mt S Vaudrey (Tri seniors) et St Claude (Db mixte).

### **Les championnats de France Seniors Masculins et Féminins**

Concernant les résultats des ces championnats, sur les **20** équipes qualifiées représentant notre ligue et comité, **8** équipes ne sont pas sortie de poule, **1** en 64<sup>ème</sup>, **7** en 32<sup>ème</sup>, **3** en 16<sup>ème</sup> et **1** en 8<sup>ème</sup> de finale.

D'après les différents comptes rendus des délégués, l'organisation des France est dans l'ensemble assez attentionnée, des aires de jeux différentes, l'hôtellerie + petits déjeuners dans l'ensemble satisfaisants.

### **Enregistrement des concours et championnats**

(Période du 1<sup>er</sup> nov 2016 au 31 octobre 2017)

Pour la saison 2017, **9** concours découverte ont eu lieu pour la période de juillet et août, **69** concours et championnats ont été enregistrés sur le site de FFPJP contre **74** en **2016**.

Je remercie le sérieux des clubs organisateurs qui se sont justifiés pour envoyer les résultats des concours dans les meilleurs délais, ce qui permet une meilleure gestion des points de catégorisation.

Merci de votre attention

Je souhaite à vous tous une bonne saison 2018

**Hervé MOINE**

## CHAMPIONNAT JURA 2017

**Championnat tête à tête seniors** 8 mai Mt S Vaudrey **ABJ** 333 joueurs

Champion : **GIOVANNINI Frédéric** St Claude

Finaliste : **VILLET Jordan** Champagnole

1 joueur qualifié pour le chpt de France 2017 à Carmaux 81 les 8 et 9 juillet

Délégué SERTILLANGE Marc Poule

**Championnat tête à tête féminin** 8 mai Mt S Vaudrey **ABJ** 84 joueuses

Championne : **PLANTIN Corinne** Damparis

Finaliste : **BRENIAUX Anne Lise** Mt S Vaudrey

1 joueuse qualifiée pour le chpt de France 2017 à Soustons 40 les 9 et 10 sept

Délégué MOINE Hervé 16<sup>ème</sup>

**Championnat doublette jeu provençal** 20 et 21 mai Mt S Vaudrey **Morez**

67équipes

Champions : **GAGLIARDI Jean-Yves et GONCALVES Nicolas** Salins 32<sup>ème</sup>

Finalistes : **TRIBUT Maurice et PINSON Didier** Champagnole 32<sup>ème</sup>

2 équipes qualifiées pour le chpt de France 2017 à Palavas les Flots 34 du 25 au 27 aout

Délégués PERRUSSEL Michel et BINDA Jean

**Championnat doublette seniors** 22 et 23 avril **Mt S Vaudrey** 198 équipes

Champions : **JANOD Nicolas et DA SILVA Cédric** ABJ

Finalistes : **VAUCHEY Didier et PITON Kévin** Champvans

1 équipe qualifiée pour le chpt de France 2017 à Soustons 40 les 9 et 10 sept

Délégué PERRUSSEL Michel Poule

**Championnat doublette féminines** 22 et 23 avril **Mt S Vaudrey** 52 équipes

Championnes : **LEBAUD Corinne et SERTILLANGE Patricia** St Claude Poule

Finalistes : **BANDET Sonia et LEJEUNE Sandrine** Damparis

1 équipe qualifiée pour le chpt de France 2017 à Carmaux 81 les 8 et 9 juillet

Délégué BINDA Jean

**Championnat doublette mixte** 27 et 28 mai **St Claude** 134 équipes

Champion (ne) : **MARAUX Jérémy et PARROT Aude** Mt S Vaudrey 16<sup>ème</sup>

Finalistes : **DA SILVA Cédric et GUILLEMENEY Valérie** ABJ

1 équipe qualifiée pour le chpt de France 2017 à Pontarlier 25 les 22 et 23 juillet

Déléguée GAUTHIER Françoise

**Championnat doublette vétérans** 21 sept **Salins** 71 équipes

Champions : **LIBOZ Michel et OLIVIER Serge** Champagnole

Finalistes : **GARDIEN Jean-Marie et MICHON Christian** Damparis

Pas de championnat de France

**Championnat triplète jeu provençal** 11 - 12 mars **Mt s Vaudrey** 44 équipes

Champions : **FAIVRE Michaël, JOLIVET Jean-Marc, LACONDEMIN P.** Damparis 32<sup>e</sup>

Finalistes : **GAGLIARDI Jean Yves, DOLE Laurent et FAURE Jean-Philippe** - Salins

1 équipe qualifiée pour le chpt de France 2017 à Castelnaudary 11 du 16 au 18 juin  
Délégué : SERTILLANGE Marc

**Championnat Triplette vétérans** 27 avril **Moirans** 55 équipes  
Champions : **JANOD Philippe, BONNOT Gilbert et BROCARD Jean-Michel** ABJ 8<sup>ème</sup>  
Finalistes : **MONTALTI Guy, LEBLANC Michel et CHARLOT Pascal** ABJ  
1 équipe qualifiée pour le chpt de France 2017 à Mende 48 les 10 et 11 juin  
Délégué MOINE Hervé

**Championnat triplette Promotion** 01- 02 avril Mt S Vaudrey **Damparis** 99 équipes  
Champions : **ARBEZ Laurent, MOREL Jean-Claude et VANONI Patrice** Moirans poule  
Finalistes : **DELIOT Geoffrey, GLAB Dylan et LOISON Jean-Marc** Champvans  
1 équipe qualifiée pour le chpt de France 2017 à Ax les Thermes 09 les 24 et 25 juin  
Délégué MOINE Hervé

**Championnat triplette seniors** 7 et 8 mai Mt S Vaudrey **PBJ** 103 équipes  
Champions : **GIOVANNINI Frédéric, DA-SILVA Luis, TABOURET Django** St Claude 16<sup>ème</sup>  
Finalistes : **DA-SILVA Cédric, POMMIER Valentin et HONG Chan** ABJ  
1 équipe qualifiée pour le chpt de France 2017 au Mont S Michel 50 les 02 et 03 sept  
Délégué MOINE Hervé

**Championnat triplette féminines** 7 et 8 mai Mt S Vaudrey **PBJ** 31 équipes  
Championnes : **GUILLEMENEY Laurie, GUILLEMENEY Margaux MONTALTI Charline**  
ABJ  
Finalistes : **NOIROT Caroline, NANNI Nathalie et GROSSE Nathalie** Champagnole  
Poule  
1 équipe qualifiée pour le chpt de France 2017 à Ax les Thermes 09 les 01 et 02 juillet  
Délégué DEMOUGEOT Michel

**Championnat triplette mixte** 23 et 24 sept **Salins** 72 équipes  
Champions : **CABOT Maélie, PROST-BOUCLE Kévin et SAUVONNET Ludwig** St  
Claude  
Finalistes : **PASCAL Nicole, PASCAL Pierre et DE BIASI David** Damparis  
Pas de championnat de France

## CHAMPIONNAT LIGUE 2017

- Championnat tête à tête Féminin** 30 avril **Vercel 25** 157 joueuses  
Championne : VERSET Myriam Boule de Damparis 32<sup>ème</sup>  
Finaliste : GUILLEMENEY Laurie ABJ Lons  
1 joueuse qualifiée pour le championnat de France 2017 à SOUSTONS 40 les 9 et 10 sept
- Championnat tête à tête Seniors** 30 avril **Vercel 25** 583 joueurs  
Champion : FRICHETEAU Julien Pétanque Morteau CD25 Poule  
Finaliste : JANOD Nicolas ABJ Lons  
1 joueur qualifié pour le championnat de France 2017 à CARMAUX 81 les 8 et 9 juillet
- Championnat doublette Féminines** 09 avril **Mt S Vaudrey** 127 équipes  
Championnes GUILLEMENEY Laurie, MONTALTI Charline ABJ Lons  
Finalistes GUILLOT Emilie, MATTHEY-DORET Gaëlle Joyeuse Pétanque Pontarlier CD25 Poule  
1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2017 à CARMAUX 81 les 8 et 9 juillet
- Championnat Doublette Masculins** 09 avril **Mt S Vaudrey** 412 équipes  
Champions BARCELO Alain, FAIVRE Michaël Damparis Poule  
Finalistes AGKUN Jessie, GRANDJEAN Luc US Vesoul CD70  
1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2017 à SOUSTONS 40 les 9 et 10 sept
- Championnat Doublette Mixte** 14 mai **Valdoie 90** 32 équipes  
Champions GRISOT Isabelle et LAURO Damien US Vesoul CD70 Poule  
Finalistes CABOT Corinne et PROST-BOUCLE Kévin St Claude Poule  
1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2017 à PONTARLIER 25 les 22 et 23 juillet
- Championnat tripléte Promotion** 20 mars **Port S Saône 70** 221 équipes  
Champions : MENIS Jérémy, MENIS Romain et VERNIER Michaël Orgelet 32<sup>ème</sup>  
Finalistes : JOLY Laurent, TERRASSON Jean-Luc, SABIR Mustapha Pétanque Portusienne CD 70  
1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2017 à AX LES THERMES 09 les 24 et 25 juin
- Championnat tripléte Vétérans** 13 avril **Gevigney 70** 107 équipes  
Champions : BUSSARD Daniel, LIBOZ Michel et OLIVIER Serge Champagnole Poule

Finalistes : ESNAULT Sylvain, LAMY Roger et PERCEVAL Gérard Pétanque Arcoise  
CD70

1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2017 à MENDE 48 les 10 et 11 juin

**Championnat triplete mixte Vétérans 7 sept ASM Belfort 90** 9 équipes

Champions : FRACHEBOIS Chantal, FRACHEBOIS Janick et KUBACKI Michel

Pétanque Morteau CD25

Finalistes : HUOT-MARCHAND Evelyne, HUOT-MARCHAND Michel et DEQUAIRE

Jean-Louis Vesontio Pétanque CD25

Pas de championnat de France

**Championnat triplete Féminin 17 avril Sceaux Saône 70** 55 équipes

Champions : BANDET Sonia, LEJEUNE Sandrine et LORINE Irène Damparis Poule

Finalistes : FRANQUIN Nathalie, CHABOT MAZZOLENI Maélie et DEQUAIRE Fabienne

Vesontio Pétanque CD25

1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2016 à AX LES THERMES 09 les 01 et 02 juillet

**Championnat triplete seniors 17 avril Sceaux Saône 70** 199 équipes

Champions : FRACHEBOIS Janick, KUBACKI Michel et ROUVELIN Ludovic Pétanque

Morteau CD25 Poule

Finalistes : MARAUX Jean-Marie, MARAUX Jérémy et JACQUIN Sébastien Mt/Vaudrey  
64<sup>ème</sup>

2 équipes qualifiées pour le championnat de France 2016 2017 au MONT ST MICHEL 50  
les 02 et 03 sept

**Championnat triplete mixte 16 et 17 sept Besançon 25** 79 équipes

Champions : PERAIS Sylvie, PICON Julien et MARTIN Antoine Vesontio Pétanque Club  
CD25

Finalistes : GRANDGUILLAUME Claudie, TATU Benjamin et GARNIER Aurélien

Pétanque Rudipontaine CD25

Pas de championnat de France

**Championnat Doublette Jeu Provençal 03et 04 juin Mt S Vaudrey** 34 équipes

Champions : JANOD Nicolas et PERRAUD Anthony ABJ 32<sup>ème</sup>

Finalistes : LEFEBVRE François et GALUOLA Rodrigue Pétanque Dammartin CD25

Poule

2 équipes qualifiées pour le championnat de France à PALAVAS LES FLOTS 34 du 25 au 27  
août

**Championnat triplete Jeu Provençal 25et 26 mars Valdoie 90** 34 équipes

Champions : BINDA Jean, BINDA Samuel et PIVARD Marc Champagnole Poule

Finalistes : PROST-BOUCLE Kévin, PROST-BOUCLE Anthony et BUGNOT Benjamin

St Claude

1 équipe qualifiée pour le championnat de France CASTELNAUDARY 11 du 16 au 18 juin

## CHAMPIONNATS DE FRANCE 2017

**Triplette Vétérans à MENDE 48** les 10 et 11 juin Délégué : MOINE Hervé  
Joueurs : **BONNOT Gilbert, JANOD Philippe et BROCARD Jean-Michel** ABJ LONS

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre CD 27 Eure 10 mènes en 1h15 perdu 7/13  
**2<sup>ème</sup> partie** : contre CD 51 Marne 11 mènes en 1h30 gagné 13/4  
**Barrage** : contre CD 27 Eure 13 mènes en 2h00 gagné 13/12  
**1/32<sup>ème</sup>** : contre CD 67 Bas-Rhin 08 mènes en 1h00 gagné 13/7  
**1/16<sup>ème</sup>** : contre CD 79 Deux Sèvres 15 mènes en 2h15 gagné 13/7  
**1/8<sup>ème</sup>** : contre Languedoc Roussillon 7 mènes en 1h00 perdu 13/0

**1<sup>ère</sup> partie** : celle-ci a vraiment été moyenne, nous n'avons vraiment pas joué à notre niveau nous n'avons pas été trop mauvais aux points mais c'est le manque de tirs qui a fait la différence, face à un adversaire qui a joué mieux que nous, le score parle de lui même.

**2<sup>ème</sup> partie** : suite à un bon départ dès la 1<sup>ère</sup> mène où l'on fait 4 points, les mènes suivantes jusqu'à la 6<sup>ème</sup> mène, l'adversaire revient au score 4x4, ensuite on se ressaisit à la 7<sup>ème</sup> mène où l'on fait un rajout de 4 points, et on continue sur notre lancée jusqu'à la victoire

**Barrage** : Nous rejouons contre cette équipe de la Creuse pratiquement à jeu égal jusqu'à la 8<sup>ème</sup> mène nous sommes au score de 7x7, ensuite l'adversaire reprend le dessus et manque la gagne à la 10<sup>ème</sup> mène sur une boule perdue par leur milieu, ce qui nous donne encore de l'espoir et on y croit tellement que nous gagnons la partie.

**1/32<sup>ème</sup>** : Nous entamons bien la partie où l'on pratique un bon jeu aussi bien aux points qu'aux tirs, ainsi que l'adversaire qui ne lâche rien jusqu'à la 7<sup>ème</sup> mène où nous menons au score 8x7, mais à la 8<sup>ème</sup> mène suite au jeu exceptionnel de notre équipe nous finissons par gagner la partie.

**1/16<sup>ème</sup>** : Nous sommes bien partis sur notre lancée, car on est de plus en plus motivés, et l'on pratique un jeu pratiquement sans déchet, nous sommes à fond, nous dominons pratiquement jusqu'à la 12<sup>ème</sup> mène, mais l'adversaire ne se laisse pas intimider pour autant il parvient à grignoter quelques points mais nous menons toujours 9x6.

Lors de la 15<sup>ème</sup> mène suite à déplacement de but nous réalisons l'exploit, notre tireur termine avec les honneurs d'avoir fait un carreau à environ à 13 mètres et nous avons 2 points sur le jeu à ce moment-là, il reste 1 boule à notre adversaire qui la perd au point.

Au final de cette partie, ce fut une grande joie et que d'émotion pour notre équipe et moi-même d'avoir gagné.

**1/8<sup>ème</sup>** : Nous pratiquons un bon jeu aux points, mais au tir nous sommes très mauvais. Nous avons à faire à un adversaire redoutable qui ne nous laisse aucune chance, ils sont exceptionnels, nous avons essayé de tourner mais en vain on s'est inclinés sans regrets car on s'est vraiment rendu compte que nous avons vraiment réalisé un très bon parcours.

Compte rendu : Très bon séjour dans la Lozère, la météo a été exceptionnelle, avec des bons coups de soleil

Equipe très sympathique et très bon comportement sur les aires de jeux ainsi que lors du séjour.

Bon accueil du CD 48, les jeux où nous avons pratiqué nos parties nous convenaient bien.

Je remercie beaucoup les joueurs qui par leurs années d'expériences et leur motivation ont réalisé un parcours vraiment exceptionnel, encore un grand merci à eux pour ce championnat de France.

**Tripl. Jeu Provençal à Castelnaudary 11 du 16 au 18 juin** Délégué : SERTILLANGE M.

Joueurs : **FAIVRE Michaël, JOLIVET Jean-Marc et LACONDEMINÉ Philippe** Damparis

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre CD 05 Hautes Alpes perdu 6/11 en 2h00

**2<sup>ème</sup> partie** : contre CD 01 Ain gagné 11/2 en 1h30

**Barrage** : contre CD 66 Pyrénées Orientales gagné 11/4 en 1h30

**1/32<sup>ème</sup>** : contre CD 40 Landes perdu 2/11 en 2h00

**1<sup>ère</sup> partie** : Belle partie dans l'ensemble, mais on a joué contre un adversaire de très bon niveau.

**2<sup>ème</sup> partie** : Nous gagnons cette partie face à un adversaire de moindre qualité, mais qui était très sympathique.

**Barrage** : Nous avons fait une grosse partie et nous gagnons contre une très bonne équipe qui est habitée à jouer dans les carrés d'honneur.

**1/32<sup>ème</sup>** : Suite à une longue attente et un tirage assez clément nous n'avons jamais pu rentrer dans la partie aux points, ce qui a occasionné notre défaite.

Compte rendu : Nous avons eu quelques regrets lors de cette dernière partie, on aurait pu rejouer le lendemain.

Nous avons passé un très bon week-end avec l'équipe jurassienne qui représentait la Ligue dans une ambiance fort sympathique.

**Triplette Promotion à Ax les Thermes 09 les 24 et 25 juin** Délégué : MOINE Hervé

Joueurs : **VANONNI Patrice, MOREL Jean-Claude et ARBEZ Laurent** Moirans en Montagne

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre Morbihan CD 56 11 mènes en 1h30 perdue 7/13

**2<sup>ème</sup> partie** : contre Bas Rhin CD68 12 mènes en 1h25 perdue 6/13

**1<sup>ère</sup> partie** : celle-ci a vraiment été moyenne, nous n'avons vraiment pas bien joué on était tous à 50% de notre niveau, nous n'avons pas été bons jusqu'à la 4<sup>ème</sup> mène où l'on est menés 6x1 points mais par la suite le pointeur de tête pratique un meilleur jeu, mais l'équipe adverse nous malmène vraiment, le pointeur de tête et le tireur sont pratiquement à 90% et on subit leur jeu jusqu'à la 7<sup>ème</sup> mène où l'on mène 12x1, les mènes suivantes suite à relâchement adverse nous remontons au score de 7x12, mais on a beaucoup de difficultés aux rajouts de points ce qui ne nous avantage pas du tout, mais à la mène suivante on finit par s'incliner.

**2ème partie :** Bonne entame de celle-ci, à la 2<sup>ème</sup> mène le score est de 4/0, mais les mènes suivantes on regagne 2 points jusqu'à la 6<sup>ème</sup> mène le score est de 6x3 et suite à un relâchement de note part à la mène suivante l'adversaire reprend 6 points supplémentaires ce qui nous a mis un bon coup au moral le score est de 6x9 et suite à ce relâchement et par la suite nous subissons l'assaut de l'équipe adverse qui a vraiment repris le dessus et l'on finit par s'incliner à la 12<sup>ème</sup> mène, où le pointeur adverse a fait un bouchon et à ce moment précis on n'a pas été vraiment à la hauteur, nous avons manqué 5 fois le tir de la boule.

Compte rendu : Séjour agréable avec équipe sérieuse et très plaisante, les 2 parties ont été vraiment moyennes, nous avons eu beaucoup de déception d'avoir perdu ces 2 parties, on s'est tous dit que si on avait joué à notre niveau habituel, on aurait pu sortir de poule.

Très bon accueil et bonne organisation du CD ARIEGE 09 dans une merveilleuse cité thermale.

**Triplette féminin à Ax les Thermes 09 les 01 et 02 juillet** Délégué : DEMOUGEOT Michel  
Joueuses : **NOIROT Caroline, GROSSE Nathalie et NANNI Nathalie** Champagnole

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie :** contre CD13 Bouches du Rhône 7 mènes en 0h55 perdu 1/13  
**2<sup>ème</sup> partie :** contre CD 79 Deux Sèvres 12 mènes en 1h40 perdu 3/13

Visiblement cette équipe n'était pas prête à participer à un CDF, les joueuses n'avaient pas l'habitude, ni les automatismes de jouer ensemble, beaucoup de bonnes volontés mais aussi un manque de capitaine, notre équipe a sombré.

Compte rendu : Très bon accueil et organisation du CD 09 (Ariège) et très bon hébergement en gîte qui a bien plu aux 3 joueuses ainsi qu'aux 3 joueurs de la ligue la semaine précédente.

**Doublette féminin à Carmaux 81 les 08 et 09 juillet** Délégué : BINDA  
Jean

Joueuses : **SERTILLANGE Patricia L et LEBAUD Corinne** St Claude

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie :** contre CD 47 Lot et Garonne 7 mènes en 1h00 perdu 3/13  
**2<sup>ème</sup> partie :** contre Haute Normandie 11 mènes en 1h10 gagné 13/08  
**Barrage :** contre CD 82 Tarn 13 mènes en 1h35 perdu 11/13

**1<sup>ère</sup> partie :** On a du mal à rentrer dans cette partie, sur des terrains assez difficiles en goudron et de la gravette.

**2<sup>ème</sup> partie :** Les joueuses ont très bien pointé et nous n'avons pratiquement pas eu beaucoup d'occasion de tirer.

**Barrage :** Les joueuses ont très bien pointé et n'ont pas été efficaces lors des tirs surtout à la 4<sup>ème</sup> mène alors que l'on menait 4x3 avec la reprise de l'adversaire nous avons manqué 4 tirs, hélas pour nous car par la suite on finit par s'incliner.

Compte rendu : Bonne relation des joueuses sur les jeux ainsi qu'avec le coach.

Très bon accueil et bonne organisation du CD 81 TARN.ET GARONNE, Le cadre hôtelier a été très apprécié par nous tous.

**Tête à Tête Seniors à Carmaux 81 les 08 et 09 juillet** Délégué : SERTILLANGE Marc  
Joueur : **GIOVANNINI Frédéric** St Claude

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre Basse Normandie 15 mènes en 1h10 perdu 11/13  
**2<sup>ème</sup> partie** : contre CD 82 Tarn 16 mènes en 1h10 perdu 10/13

**1<sup>ère</sup> Partie** : Bon niveau de jeux des 2 cotés, 2 ou 3 boules de rajout manquées c'était vraiment dommage.

**2<sup>ème</sup> partie** : Encore une belle partie mais cette fois-ci c'est la réussite qui nous manque sinon il y avait la possibilité de gagner.

Compte rendu : Suite à ces 2 belles parties on a eu un peu de regrets, la sortie de poule aurait pu se concrétiser .Nous avons passé un très bon week-end dans une très bonne ambiance avec les 2 délégations jurassiennes et un hébergement qui était de bonne qualité.

**Doublette Mixte à Pontarlier 25 les 22 et 23 juillet** Déléguée : GAUTHIER  
Françoise

Joueurs : **MARAUX Jérémy et PARROT Aude** Mt S Vaudrey

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre CD 24 Dordogne 14 mènes en 1h15 gagné 13/9  
**2<sup>ème</sup> partie** : contre CD 10 Aube 11 mènes en 1h05 gagné 13/4  
**1/32<sup>ème</sup>** : contre CD 09 Ariège 03 mènes en 0h45 gagné 13/2  
**1/16<sup>ème</sup>** : contre Rhône-Alpes 14 mènes en 2h15 perdu 11/13

**1<sup>ère</sup> Partie** : Nos adversaires entament mieux la partie que nous, mais ne marquent 2 points grâce aux reprises décisives de Aude.

Ce fut une partie très serrée, mais notre équipe réagit bien à partir de la 9<sup>ème</sup> mène pour finalement gagner, suite à la désunion de l'équipe adverse en fin de partie

**2<sup>ème</sup> partie** : Très prestation de notre équipe qui mène 4x0 à la fin de la 3<sup>ème</sup> mène, nous avons un petit passage à vide lors de la 4<sup>ème</sup> mène, ce qui laisse l'occasion à nos adversaires de marquer 3 points, mais nous nous relançons dans les mènes suivantes pour gagner sans être trop inquiétés pas l'équipe adverse.

**1/32<sup>ème</sup>** : A cette reprise de la partie notre équipe pratique un jeu très régulier tant aux points qu'aux tirs, face à une équipe qui n'a vraiment pas réussi son entrée dans la partie.

**1/16<sup>ème</sup>** : Notre équipe pratique un bon début de partie, où l'on profite de certains tirs manqués de Tyson MOLINAS, à la fin de la 7<sup>ème</sup> mène nous avons un score égal 7x7 ainsi qu'à la 12<sup>ème</sup> mène 12x12, car lors de cette mène nous avons l'occasion de conclure cette partie suite au manquement de 2 boules de Jérémy pour rajouter le point qui aurait être décisif pour la gagne, et nous finissons par nous incliner lors de la 13<sup>ème</sup> mène.

Compte rendu : Très bon accueil du CD25 et organisation sur un site exceptionnel et des jeux de bonne qualité, comme d'habitude nous avons une équipe très sympathique avec qui tout s'est bien déroulé. Que du bonheur pour cette délégation.

Que de regrets nous avons eus lors de cette dernière partie, car vraiment nous avons eu l'espoir d'accéder en 8<sup>ème</sup> de finale face à cette excellente équipe de Rhône-Alpes, félicitations à Aude qui malgré sa grosseur avancée ne s'est pas ménagée sur les jeux et a particulièrement reçu l'admiration et les encouragements du public.

**Doub. Jeu Provençal à Palavas les Flots 34 du 25 au 27 août** Délégué PERRUSSEL M.

Joueurs : **GAGLIARDI Jean-Yves et GONCALVES Nicolas** Salins

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre CD 59 Nord 13 mènes en 3h45 gagné 11/10

**2<sup>ème</sup> partie** : contre Midi Pyrénées 10 mènes en 2h30 gagné 11/4

**1/32<sup>ème</sup>** : contre CD 77 Seine et Marne 13 mènes en 3h15 perdu 8/11

**1<sup>ère</sup> partie** : On a eu du mal à entrer dans la partie. Heureusement... Nos adversaires également. A la 4<sup>ème</sup> mène, Nicolas pousse, avec sa dernière boule, deux de nos boules qui étaient en bonne position. A ce moment de la partie, le score est de 4 à 1. Puis petit à petit nos adversaires marquent des points. A la neuvième mène, nous sommes menés 8 à 6. A la dixième, Jean-Yves fait jouer 6 boules sur sa première ce qui nous permet d'engranger 3 points supplémentaires et nous reprenons la tête de la partie avec le score de 9 à 8. A la 11<sup>ème</sup> mène, il reste deux boules à Nicolas pour marquer le onzième point. Hélas, il faudra attendre la 13<sup>ème</sup> mène pour conclure de justesse par 11 à 10

Statistiques : Sur 67 boules pointées 35 furent bien pointées. Le Tir : sur 6 tirs effectués, 1 seul a atteint sa cible.

**2<sup>ème</sup> partie** : Bonne partie. On a mieux joué qu'à la première. A trois reprises, au début des mènes 1, 2 et 7, Jean-Yves fait jouer 6 boules aux adversaires sur sa première boule. Cependant on ne profitera pas de cet avantage : On rajoutera seulement 1 point sur la première, zéro sur la deuxième et 2 sur la 7<sup>ème</sup>. A ce moment de la partie le score est de 9 à 2. Les deux mènes suivantes seront pour l'équipe adverse. On conclura la partie à la 10<sup>ème</sup> mène sur le score de 11 à 4.

Statistiques ; Sur 45 boules pointées, 28 furent bien pointées. Le Tir : sur 12 tirs effectués, 3 seulement ont atteint leur cible.

**32<sup>ème</sup>** : C'est la partie de tous les regrets. Comme lors de la partie précédente on ne rajoute pas les points alors qu'il nous reste 3 voire 4 boules en main pour conclure les mènes. En rajoutant seulement 1 point supplémentaire nous devrions mener 10 à 3 à la 7<sup>ème</sup> mène alors qu'à ce stade de la partie, le score n'est que de 5 à 3 en notre faveur. Nous garderons la tête de cette partie jusqu'à la 11<sup>ème</sup> mène avec le score de 8 à 6. Malgré un devant de boule magnifique effectué par Jean-Yves avec sa dernière boule à quelques centimètres du but, l'équipe adverse à laquelle il restait 3 boules, conclura la partie sur le score de 11 à 8.

Statistiques : Sur 67 boules pointées 35 furent bien pointées. Le Tir : sur 6 tirs effectués, 1 seul a atteint sa cible.

Compte rendu : Accueil passable et organisation médiocre de la part du comité de l'Hérault Jeux de bonne qualité ainsi que l'hébergement à l'Ibis Budget de Lattes.

**Doublette Jeu Provençal à Palavas les Flots 34 du 25 au 27 août** Délégué : BINDA

Jean

Joueurs : **TRIBUT Maurice – PINSON Didier** Champagnole

Résultats :	<b>1<sup>ère</sup> partie :</b>	contre Aquitaine	11 mènes en 2h55	perdu	8/11
	<b>2<sup>ème</sup> partie :</b>	contre CD 77 Seine Marn	16 mènes en 3h30	gagné	11/10
	<b>Barrage :</b>	contre CD 34 Hérault	17mènes en 4h30	gagné	11/9
	<b>32<sup>ème</sup> :</b>	contre Aquitaine	9 mènes en 2h15	perdu	10/11

**1<sup>ère</sup> partie :** Belle partie des 4 joueurs aussi bien aux points qu'aux tirs Didier sur 13 tirs 6 touches dont un carreau

**2<sup>ème</sup> partie :** ce fut une partie très serrée contre 2 féminines dont la tireuse fait partie de l'équipe de France de Pétanque,

Maurice a très bien pointé et Didier a mis 2 boules sur 10 au point et 0 points sur les 4 dernières mènes, même si on réalise un exploit à la dernière mène lorsque que l'on joue notre dernière boule à 15 cm du but, l'adversaire nous laisse la gagne suite à 3 tirs manqués.

**Barrage :** En cette fin de journée la fatigue se faisant sentir on a fini par puiser notre restant d'énergie pour finir par gagner suite au manque de la gagne 2 fois par l'équipe adverse.

**1/32<sup>ème</sup> :** Bonne entame de la partie contre l'Aquitaine où lors de la 3<sup>ème</sup> mène on mène 2x1. Lors des mènes suivantes on marque 6 points supplémentaires puis 2 de plus lors de la mène suivante où l'on mène au score 10x1, et c'est à partir de la mène suivante que le tireur adverse se met à pointer de tête et à faire un sans faute aux points et à lui seul il a complètement basculé la partie et on a fini par s'incliner suite aux nombreux manques de tirs.

Compte rendu : Très bonne ambiance lors de ce séjour, nos joueurs ont défendu leurs chances avec leurs moyens et surtout avec leur manque d'expérience sur les jeux, il y a eu quelques interventions de l'arbitre pour faire appliquer certaines règles du règlement qu'ils ignoraient. Maurice a très bien pointé sur ces jeux qui lui convenait bien, Didier à part la 1<sup>ère</sup> partie où les tirs ont été moyens.

C'était vraiment une 1<sup>ère</sup> à ce France pour ces 2 joueurs qui n'écoutaient pas toujours leur coach concernant la partie tactique, qui grâce à l'écoute de celui-ci lors de la partie contre la Seine et Marne a fait pointer Didier pour finir par la gagne.

**Triplette Seniors à Mont S Michel 50 les 02 et 03 septembre** Délégué : MOINE Hervé  
 Joueurs : **DA SILVA Luis, GIOVANNINI Frédéric et TABOURET Django** St Claude

Résultats :	<b>1<sup>ère</sup> partie :</b>	contre région PACA	07 mènes en 1h10	perdu	1/13
	<b>2<sup>ème</sup> partie :</b>	contre CD 11Aude	13 mènes en 1h45	gagné	13/10
	<b>Barrage :</b>	contre CD 88 Vosges	09 mènes en 1h05	gagné	13/7
	<b>1/64<sup>ème</sup> :</b>	contre CD24 Dordogne	14 mènes en 1h30	gagné	13/12
	<b>1/32<sup>ème</sup> :</b>	contre Réunion	08 mènes en 1h00	gagné	13/7
	<b>1/16<sup>ème</sup> :</b>	contre CD 26 Drome	11 mènes en 2h15	perdu	09/13

**1<sup>ère</sup> partie :** Mauvaise entame de cette partie face à une équipe qui est supérieure aux points ainsi qu'aux tirs.

Nous avons joué cette partie avec 50% de nos moyens, nous avons essayé de changer notre formation à la 5<sup>ème</sup> mène nous n'avons pas fait mieux que les mènes précédentes, le résultat parle de lui-même.

**2<sup>ème</sup> partie :** Nous avons encore un peu plus de mal contre cette équipe de l'Aude, on marque notre 1<sup>er</sup> premier point à la 3<sup>ème</sup> mène, mais ensuite nous pratiquons un jeu égal avec cette équipe, ce qui veut dire qu'à la 13<sup>ème</sup> mène on mène 11x10 et heureusement qu'à la dernière mène nous portons un coup décisif à nos adversaires pour finir par la gagne

**Barrage :** ce fut une partie un peu plus facile nous jouons un peu mieux par rapport aux 2 parties précédentes, face à cette équipe des Vosges qui a pratiqué un jeu inférieur par rapport à nous.

**1/64<sup>ème</sup> :** contre cette équipe de la Dordogne, nous pratiquons un jeu égal par rapport à eux les scores se tiennent du début jusqu'à la fin de cette partie qui fut pour nous un marathon, on loupe la gagne à la 13<sup>ème</sup> mène suite à 5 tirs manqués et à la mène suivante nous n'en menons pas large car nous avons tous très mal joué et l'adversaire n'a pas profité de cette situation où ils auraient pu en terminer avec également 5 boules en main, ils ont carrément loupé la gagne mais c'est ainsi et l'on finit par s'imposer à la mène suivante et on s'est tous dit que l'on est revenu de loin.

**1/32<sup>ème</sup> :** contre la Réunion, nous jouons dans le carré d'honneur où le terrain n'a plus rien à voir avec les jeux précédents, lors de la 1<sup>ère</sup> mène notre adversaire nous impose son jeu d'entrée car nous avons eu un peu de mal aux points, mais on s'en tire pas trop mal, on a pris 3 points alors qu'on aurait en prendre au moins 5, et à compter de la 2<sup>ème</sup> mène jusqu'à la 8<sup>ème</sup> mène, on domine bien cette partie aussi bien aux points qu'au tirs à cet instant nous menons 12x4, mais les 2 mènes suivantes nous avons un instant de relâchement où l'adversaire en profite pour marquer 3 points supplémentaires, mais on se ressaisit les 2 mènes suivantes où l'on finit par s'imposer sur le score de 13x7 suite aux tentatives manquées à la dernière mène du tir du but par l'équipe adverse.

**1/16<sup>ème</sup> :** contre la Drome d'entrée nous faisons une bonne entame dès la 1<sup>ère</sup> mène mais les mènes suivantes on se fait mener au score 2x6 jusqu'à la 5<sup>ème</sup> mène, mais les mènes suivantes nous avons réagi pour repasser devant jusqu'à la 9<sup>ème</sup> mène sur le score de 9x6 mais lors de la mène suivante nous n'en profitons pas du tout car nous avons l'occasion de rajout de points que nous avons complètement manqué ce qui aurait pu être décisif pour la gagne, mais à la mène suivante on a complètement lâché dans cette mène où l'adversaire termine la partie avec un rajout de 4 points dont un carreau.

Vraiment on a eu quelques regrets mais on a vraiment été tous été satisfaits d'être arrivés à ce niveau lors de ce France.

Compte rendu : Très bon comportement des joueurs, très bon hébergement en chambres d'hôtes et séjour agréable au Mt St Michel.

**Tête à Tête Féminin à Soustons 40 les 09 et 10 septembre** Délégué : MOINE  
Hervé

Joueuse : **PLANTIN Corinne** Damparis

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie :** contre CD 74 Haute Savoie 14 mènes en 1h05 gagné 13/7

**2<sup>ème</sup> partie :** contre LIMOUSIN 14 mènes en 0h50 gagné 13/4

**1/32<sup>ème</sup> :** contre CD 17 Charente Maritime 10 mènes en 1h10 gagné 13/8

**1/16<sup>ème</sup> :** contre CD 34 Hérault 14 mènes en 1h15 perdu 06/13

**1<sup>ère</sup> partie** : Bonne partie d'entame de championnat qui se solde sur le score de 13 à 7. Sur le plan du point ainsi que le tir Corinne a été très performante, très peu de boules perdues

**2<sup>ème</sup> partie** : Egalement un très bon commencement pour cette partie, dès la 1<sup>ère</sup> mène la joueuse du Limousin ne joue pas au même niveau que sa partie précédente et à compter de la 5<sup>ème</sup> elle n'avait toujours pas trouvé ses marques elle s'est complètement évaporée, le score parle de lui-même et nous sortons de poule.

**1/32<sup>ème</sup>** : Après la pause méridienne à 14h00, nous entrons dans le vif du sujet sur un des jeux à l'intérieur du boudrome, ce fut également une bonne prestation de Corinne contre une joueuse talentueuse de la Charente Maritime, mais Corinne a toujours été aussi parfaite que les 2 parties précédentes et elle gagne sans avoir été très inquiétée par son adversaire.

**1/16<sup>ème</sup>** : Après un début de partie un peu timide Corinne n'arrive pas du tout à imposer son jeu aussi bien au point qu'au tir contre une adversaire redoutable telle que Marie-Christine VIREBAYRE qui est une habituée des Championnats de France et qui a pratiqué une très bonne partie dans son ensemble, ce qui nous laisse aucune chance et l'on s'incline sur le score de 6x13.

Compte rendu : Joueur très agréable et très bon comportement de celle-ci lors des parties, mais on a eu entière satisfaction d'en être arrivé en 16<sup>ème</sup>.

Bon hébergement en mobil-homes au camping à AZUR 40 qui a bien plu aux 2 délégations du Jura et on était à 10mn des jeux

A part les caprices de la météo du samedi toute la journée, très bon accueil et organisation par le CD 40.

**Doublette Seniors à Soustons 40 les 09 et 10 septembre** Délégué : PERRUSSEL Michel

Joueurs : **JANOD Nicolas et DA SILVA Cédric** ABJ

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre CD Ain 01 8 mènes en 1h05 gagné 13/6

**2<sup>ème</sup> partie** : contre Champagne Ardennes 13 mènes en 1h45 perdu 10/13

**Barrage** : contre CD Ain 01 12 mènes en 1h30 perdu 04/13

**1<sup>ère</sup> partie** : Bonne partie de mise en jambe avec quelques difficultés à entrer dans le match de Nicolas. Un score de parité à la 4<sup>ème</sup> mène de 4 à 4, puis insensiblement nous prenons l'avantage. Partie qui se solde en 8 mènes, après 1 heure de jeu, par le score de 13 à 6, juste avant la pluie. Statistiques : Nicolas a pointé 12 boules dans la partie dont 7 bonnes. Cédric a pointé 24 boules dans la partie dont 19 bonnes. Au tir : Nicolas a tiré à 12 reprises et a fait mouche 6 fois.

**2<sup>ème</sup> partie** : A la 5<sup>ème</sup> mène sur un tir manqué de l'adversaire, alors que nous n'avons plus de boules en main, le but se déplace à 1 m sur le côté du jeu ce qui leur permet d'engranger 3 points sur la mène. A ce stade de la partie, on est mené 6 à 2. A la 11<sup>ème</sup> mène les deux équipes sont à 10 partout. Des regrets à ce stade car à la 7<sup>ème</sup> mène ainsi qu'à la 11<sup>ème</sup> il ne reste plus de boules à l'adversaire alors que nous en avons encore 4 en mains. Le jeu est ouvert pour autant nous rajoutons qu'un seul point à la 7<sup>ème</sup> et aucun à la 11<sup>ème</sup>. A la 13<sup>ème</sup> mène nous jouons nos 6 boules sur la première de l'adversaire. Nicolas reprend à sa dernière boule, mais nous perdons sur la mène. Nous perdons la partie sur le score de 13 à 10 devant un adversaire largement à notre portée. Les points non rajoutés nous pénalisent fortement. Statistiques : Nicolas a pointé 19 boules dont 12 bonnes. Cédric a pointé 36 boules dont 22

bonnes. En ce qui concerne le tir : Nicolas a tiré 18 fois (10 ont atteint leur objectif). Cédric a tiré 2 fois dont 1 tir réussi.

**Barrage** : On retrouve nos adversaires du matin, mais cette fois nous ne sommes pas rentrés dans la partie. A la 6ième mène, nous jouons 5 boules sur la première de l'adversaire, cependant nous réussissons à marqué 1 point. Le score est alors de 4 partout. A partir de cette mène nous ne marquerons plus et resterons à 4 jusqu'a la fin. A la 12ième, Nicolas, sur un tir, enlève la boule de Cédric qui pourtant était en bonne position. Nous perdons sur cette mène sur le score de 4 à 13. Nicolas et Cédric n'ont pas joué sur leur valeur, avec une concentration certainement perturbée par le match précédent où ils avaient la possibilité de conclure et sortir de poule.

Compte rendu : Il est important de noter que la journée de samedi fut entrecoupée par de nombreuses et importantes averses nécessitant l'arrêt des jeux tant les terrains étaient inondés. Pour autant, ces conditions climatiques étaient identiques pour tous les compétiteurs et ne justifient pas totalement pas notre contre performance. "Tous les compétiteurs étaient logés à la même enseigne".... Pas totalement car 20 équipes pouvaient jouer au sec à l'intérieur sur les 10 jeux du boulodrome. Ce qui bien évidemment n'est pas du tout équitable, notamment lors d'un championnat de France. Très bon comportement des joueurs, hébergement et séjour agréable, et très bon accueil du CD des Landes.

# CHAMPIONNAT de FRANCE JEUNES 26 et 27 août 2017

## à SOUSTONS (40)

### Triplette Minimes

Déléguée : BOURGEON Laurence

Joueurs : **DELIOT Evan, GALLOT Charles et VION Ewan** Champvans

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre CD14 Calvados 8 mènes en 0h35 perdu 06/11  
**2<sup>ème</sup> partie** : contre CD40 Landes 8 mènes en 0h45 perdu 6/11  
**3<sup>ème</sup> partie** : contre Midi-Pyrénées 12 mènes en 1h15 gagné 11/8  
**4<sup>ème</sup> partie** : contre Rhône-Alpes 5 mènes en 0h30 gagné 11/8  
**5<sup>ème</sup> partie** : contre Bretagne 5 mènes en 0h30 gagné 11/10  
**16<sup>ème</sup> de finale** : contre Centre 7 mènes en 0h45 perdu 03/13

**1<sup>ère</sup> partie** : début difficile de notre équipe tant aux points qu'aux tirs, face à un adversaire qui semblait être à notre portée.

**2<sup>ème</sup> partie** : partie entamée de la même façon que la 1<sup>ère</sup> partie. 0x9, je permute le milieu et le tireur, le jeu se déroule mieux pour nous, à 6x9 un déplacement de but nous fait perdre la partie, dommage.

**3<sup>ème</sup> partie** : excellent début des 3 joueurs, nous menons 9x0. Dernière mène avant la pause méridienne avec 3 boules de perdues cela permet à l'adversaire de revenir au score 9x6 et finalement nous nous imposons à la reprise suite à la pause de midi.

**4<sup>ème</sup> partie** : beau jeu des 2 côtés, que des grosses mènes et 5 mènes plus tard on finit par s'imposer.

**5<sup>ème</sup> partie** : partie décisive pour la suite de la compétition, Ewan a du mal à rentrer dans la partie, nous sommes menés 5x10, et suite à un sursaut d'Ewan nous nous imposons pour gagner cette partie.

**16<sup>ème</sup> de finale France** : partie démarrée contre le cours du jeu par une mène de 5 points pour nos adversaires.

Malgré un jeu correct nous sommes surclassés par l'équipe adverse qui pratique un jeu sans fautes, ce qui leur permet d'obtenir par la suite un titre de vice-champion de France 2017.

Compte rendu : équipe avec un bon potentiel, mais qui a joué un peu stressée par l'événement, malgré une très bonne prestation d'Evan DELIOT aux tirs.

Bon séjour à Soustons avec un hébergement en Mobil-Homes qui finalement était bien adapté pour l'encadrement des jeunes.

### Triplette Cadets

Déléguée : LAMBOLEY Bernadette

Joueurs : **BAYRAM Hamza, GRILLOT Thibault et NICOD Nathan** Champvans

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre CD Lozère 48 gagné 13/9  
**2<sup>ème</sup> partie** : contre CD Vendée 85 perdu 8/13  
**3<sup>ème</sup> partie** : contre CD Vaucluse 84 perdu 12/13  
**4<sup>ème</sup> partie** : contre CD Allier 03 gagné 13/1  
**5<sup>ème</sup> partie** : contre Centre gagné 13/4

## Coupe de l'Avenir

**16<sup>ème</sup> de finale** : contre CD 22 Cotes d'Armor gagné 13/9

**8<sup>ème</sup> de finale** : contre Rhône Alpes perdu 6/13

**1<sup>ère</sup> partie** : début de partie timide avec une équipe adverse à notre portée.

**2<sup>ème</sup> partie** : une équipe malmenée depuis le début de la partie. Une équipe adverse bien construite et en osmose.

**3<sup>ème</sup> partie** : une partie relativement facile pour notre équipe mais qui se sent trop sûre d'elle et qui finalement après la pause de midi s'incline.

**4<sup>ème</sup> partie** : partie facile avec une équipe adverse peu présente.

**5<sup>ème</sup> partie** : bonne partie avec une osmose dans l'équipe.

## Coupe de l'Avenir

**16<sup>ème</sup> de finale** : partie où nous menions 7/3 et comme pour la 3<sup>ème</sup> partie l'équipe s'assoit sur ce qu'elle a d'acquis. L'équipe adverse en profite pour remonter à 9. Sursaut de l'équipe qui gagne finalement.

**8<sup>ème</sup> de finale** : même partie que celle contre le Vaucluse du samedi après midi. L'équipe gagne 6/0 avec une première mène de 4 points puis une de deux points. Trop sûrs d'avoir gagné ils relâchent le jeu et l'équipe adverse en profite, rajoute les points là où il faut pour finalement gagner.

## **Triplette Juniors**

Délégué : JOURNOT Philippe

Joueurs : **PICHERY** Yann, **DECOUTEIX** Lucas et **VILLET** Jordan **Non homogène**

Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre Aquitaine perdu 12/13

**2<sup>ème</sup> partie** : contre CD Gard 30 perdu 12/13

**3<sup>ème</sup> partie** : contre CD Orne 61 perdu 5/13

**4<sup>ème</sup> partie** : contre Picardie gagné 13/11

**5<sup>ème</sup> partie** : contre Alsace gagné 13/0

## Coupe de l'Avenir

**16<sup>ème</sup> de finale** : contre Bretagne gagné 13/5

**8<sup>ème</sup> de finale** : contre Midi Pyrénées gagné 13/5

**1/4 de finale** : contre Haute Normandie perdu 0/13

**1<sup>ère</sup> partie** : belle partie très difficile à rentrer dedans, nous faisons 2 mènes de 5 points à la 1<sup>ère</sup> et avant dernière mène.

**2<sup>ème</sup> partie** : très belle partie des 3 joueurs contre une grosse équipe du Gard.

**3<sup>ème</sup> partie** : lors de cette partie, nous sommes inexistants aussi bien aux points qu'aux tirs.

**4<sup>ème</sup> partie** : partie difficile, nombreux coups de chance coté adverse, ce qui a été très déstabilisant pour notre équipe.

**5<sup>ème</sup> partie** : partie assez facile, vraiment notre adversaire a été inexistant.

## **Coupe de l'Avenir**

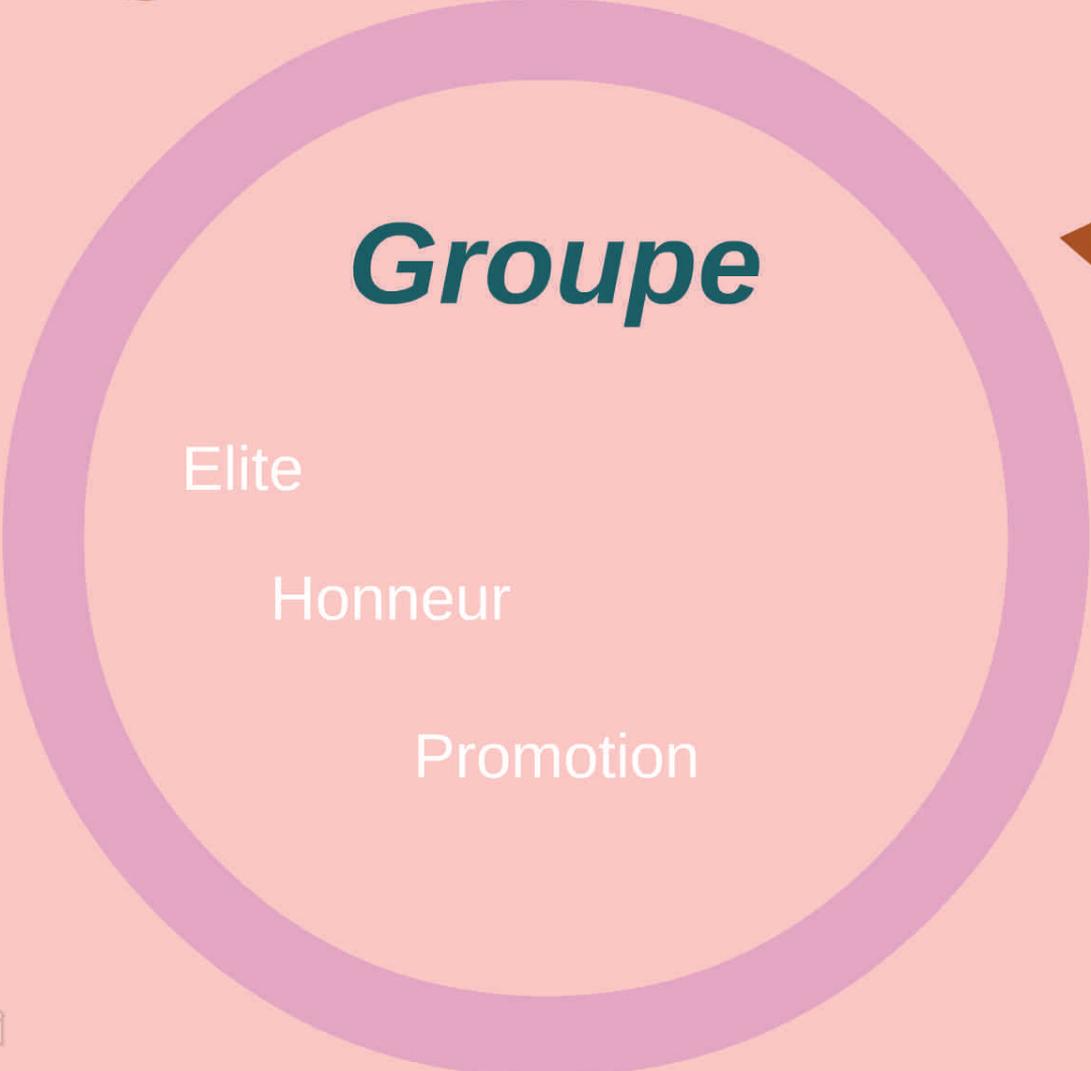
**16<sup>ème</sup> de finale** : partie assez facile, avec 2 équipes jouant à un niveau égal.

**8<sup>ème</sup> de finale** : partie dure à rentrer dedans, en 3 mènes nous sommes menés 9x0, et suite à notre réveil, nous finissons par nous imposer.

**1/4 de finale** : peut-être tout donné dans la partie d'avant, nous sommes inexistantes ce qui a contribué à ce résultat logique.



# ***Groupe***



Elite

Honneur

Promotion

# ***Elite***



PCHS (CRC2)

Orgelet 2 (honneur)  
Moissey (honneur)

Damparis 1  
Arinthod 1  
Champagnole 1  
ABJ 4

# ***Honneur***

Salins 3 (élite)

Poligny 1 (promo 1)  
Damparis 2 (promo 2)  
Orgelet 3 (promo 3)  
Orgelet 1 (promo 4)

Bletterans 3  
St Claude

# ***Promotion 1***

Mont sous Vaudrey 2  
Salins 2  
DPC  
Bletterans 1  
Moissey 2  
PBJ  
Champvans 2

## ***Promotion 2***

Mont sous Vaudrey 3  
Champagnole 2  
Montmorot 3  
PCHS  
Arbois 2  
DPC 2  
DPC 3

## ***Promotion 3***

Clairvaux  
Moirans 2  
Pont de poitte 2  
Montmorot 2  
ABJ 3  
Bletterans 2  
Foncine (honneur)

## ***Promotion 4***

Morez 1  
Moirans 3  
Arinthod 2  
Pont de poitte 1  
Montmorot 1  
Gouriboule  
Champagnole 3

## ***1ère division***

Gouriboule (CRC-F)

Salins

Morez

PBJ

Mont Vaudrey 1

Damparis (2ème division)

# *2ème division*

Mont Vaudrey 2

DPC 1

Poligny

Arinthod

Clairvaux

Moirans

DPC 2 (1ère division)



## *CRC-F*

ABJ (descend CNC-F)

Champvans

St Claude (monte 1ère D)



## ***CRC 1 & 2***

CRC 1 :

Salins  
ABJ  
Champvans 1  
Poligny

CRC 2 :

St Claude (descend CRC1)  
Champvans 2  
Mont sous Vaudrey (monte d'Elite)



## ***Coupe de France***

au 3ème tour :

Damparis recevra Charnay les Mâcon  
Saint Claude accueillera Gambsheim.



# CALENDRIER 2018

## Coupe de France et championnats des clubs



# Coupe de France

1er tour : v. 13 avril  
2ème tour : v. 15 juin  
3ème tour : v. 20 juillet





## CDC - PROMO

### dates fixes :

20 avril

27 juillet

8 juin

7 septembre

22 juin

28 septembre

6 juillet

## CRC / CDC masculin & féminin Elite & Honneur / 1ère et 2ème division

10 juin

15 & 16 septembre

7 octobre

# CNC

3 & 4 novembre : rassemblement  
CNC-F à Bans

## CLASSIFICATION JOUEURS ELITES ANNEE 2018

LICENCE	NOM	PRENOM	DATE	SEXE	CLAS
3902602	ARBEZ	Laurent	06/10/1984	M	Elite 1
102390	BANDET	Sonia	19/10/1973	F	Elite 1
3903333	BARCELO	Alain	15/04/1966	M	Elite 1
3907766	BEY	Kevin	09/10/2000	M	Elite 1
3901007	BINDA	Jean	18/03/1949	M	Elite 1
3901008	BINDA	Samuel	26/08/1974	M	Elite 1
3900286	BONNOT	Gilbert	19/09/1951	M	Elite 1
3901006	BROCARD	Jean-Michel	02/04/1957	M	Elite 1
3906311	BUGNOT	Benjamin	02/06/1992	M	Elite 1
3901016	BUSSARD	Daniel	09/01/1949	M	Elite 1
3900456	CABOT	Corinne	08/12/1962	F	Elite 1
3906122	CABOT	Maélie	05/07/1995	F	Elite 1
3908339	CAMBAZARD	Alix	26/06/2002	M	Elite 1
3907589	COMPARET	Aymeric	19/08/2001	M	Elite 1
7114282	DA SILVA	Cédric	14/12/1996	M	Elite 1
3903055	DA SILVA	Luis	20/09/1971	M	Elite 1
3907846	DECOUTEIX	Lucas	28/10/2001	M	Elite 1
8400495	DESLYS	Christophe	25/10/1971	M	Elite 1
3901989	FAIVRE	Mickaël	31/07/1980	M	Elite 1
3901540	GAGLIARDI	Jean-Yves	23/09/1966	M	Elite 1
7102395	GIOVANNINI	Frédéric	10/02/1963	M	Elite 1
3901684	GONCALVES	Nicolas	18/02/1985	M	Elite 1
3906718	GUILLEMENEY	Laurie	08/01/1998	F	Elite 1
3906463	GUILLEMENEY	Margaux	30/05/1994	F	Elite 1
2503448	JACQUIN	Sébastien	05/06/1986	M	Elite 1
3905304	JANOD	Nicolas	05/03/1981	M	Elite 1
3906137	JANOD	Philippe	21/12/1955	M	Elite 1
9411240	JOLIVET	Jean Marc	28/12/1963	M	Elite 1
3907356	JOURNOT	Antonin	29/11/2000	M	Elite 1
6900443	LACONDEMINE	Philippe	04/10/1963	M	Elite 1
3901350	LEBAUD	Corinne	18/08/1969	F	Elite 1
101021	LEJEUNE	Sandrine	16/12/1970	F	Elite 1
3905344	LIBOZ	Michel	02/09/1955	M	Elite 1
3902267	LORINE	Irène	12/01/1965	F	Elite 1
3901494	MARAUX	Jean-Marie	20/11/1955	M	Elite 1
3904481	MARAUX	Jérémy	19/04/1984	M	Elite 1
3902873	MENIS	Jérémy	09/11/1987	M	Elite 1
3902872	MENIS	Romain	19/07/1991	M	Elite 1
3902239	MICHON	Christian	22/11/1952	M	Elite 1
3908008	MONNET	Christophe	16/03/2000	M	Elite 1
3907788	MONTALTI	Charline	08/08/1998	F	Elite 1
3900125	MOREL	Jean-Claude	07/08/1948	M	Elite 1
6912120	MORIN	Alain	07/02/1946	M	Elite 1
3903083	OLIVIER	Serge	09/03/1953	M	Elite 1

3904885	PARROT	Aude	30/06/1985	F	Elite 1
3903107	PERRAUD	Anthony	21/06/1987	M	Elite 1
3907850	PICHERY	Yohan	06/04/2000	M	Elite 1
3907471	PINSON	Valentin	18/07/2000	M	Elite 1
3902448	PIVARD	Marc	27/06/1975	M	Elite 1
704111	PLANTIN	Corinne	29/10/1968	F	Elite 1
3905289	PROST-BOUCLE	Anthony	08/01/1992	M	Elite 1
3905290	PROST-BOUCLE	Kévin	06/02/1994	M	Elite 1
3907123	SAUVONNET	Ludwig	27/10/1994	M	Elite 1
3904060	SERTILLANGE	Patricia	27/06/1957	F	Elite 1
3901609	TABOURET	Django	07/11/1980	M	Elite 1
3903261	VANONI	Patrice	22/09/1951	M	Elite 1
3908204	VERNIER	Michaël	18/02/1992	M	Elite 1
7114278	VERSET	Myriam	28/11/1978	F	Elite 1
3907911	VILLET	Jordan	25/10/2000	M	Elite 1

## CLASSIFICATION JOUEURS HONNEURS ANNEE 2018

LICENCE	NOM	PRENOM	DATE	SEXE	CLASS
3907017	ALVES	Jayson	12/04/1999	M	Honneur 1
3906519	ALVES	Jonathan	12/01/1993	M	Honneur 1
6923989	ANDRE	Jean-Pierre	29/09/1970	M	Honneur 2
2103889	ARDICLIK	Alain Mevlut	01/01/1959	M	Honneur 2
2503573	ARDIET	René	15/03/1949	M	Honneur 1
3902202	ARNOLD	Jean-Michel	30/04/1950	M	Honneur 2
3901554	BALLAND	Jean-Pierre	30/09/1956	M	Honneur 2
3908029	BERNET	Pauline	20/05/1992	F	Honneur 2
3905380	BILLEY	Guillaume	22/03/1996	M	Honneur 3
3900937	BONNOT	Grégory	24/06/1978	M	Honneur 2
2502015	BORDY	Philippe	18/10/1950	M	Honneur 1
3902181	BOUE	Bernard	16/09/1952	M	Honneur 1
3902265	BOUE	Kevin	10/09/1979	M	Honneur 3
3903387	BOURGEOIS-BESANCON	Frédérique	09/04/1961	F	Honneur 1
3905823	BOURGEON	Dorian	28/10/1996	M	Honneur 1
3902375	BOURGEON	Michel	14/08/1960	M	Honneur 1
2122723	BOUTON	Fabrice	31/08/1967	M	Honneur 1
3906988	BREVOST-CHOPELIN	Georges	17/07/1949	M	Honneur 1
3903308	BUFFARD	Pierre	07/11/1948	M	Honneur 2
3900701	CABOT	Sullivan	21/08/1990	M	Honneur 1
3905330	CAMELIN	Pascale	25/03/1953	F	Honneur 1
3901506	CARNET	Jean-Pierre	06/08/1955	M	Honneur 3
3904328	CATALDO	Anthony	01/01/1987	M	Honneur 1
3901154	CHARLOT	Pascal	12/12/1957	M	Honneur 1
3904553	CHARRIERE	Fabien	08/09/1985	M	Honneur 3
3906235	CHARRIERE	Thomas	09/02/1974	M	Honneur 1
3906236	CHARRIERE	Walter	12/03/1971	M	Honneur 1
3903698	CHAVANNE	Amandine	06/04/1985	F	Honneur 2
3901780	CHENU	Franck	27/08/1976	M	Honneur 1
3904447	COLLET	Gérald	28/12/1968	M	Honneur 1
3907741	COURCENET	Hervé	01/08/1960	M	Honneur 1
3900363	CROISSANT	Fabienne	28/03/1973	F	Honneur 3
3901375	CROTET	Patrick	26/04/1960	M	Honneur 1
3903616	DAYET	Dominique	23/01/1974	F	Honneur 1
3902206	DE BIASI	Jean-Christian	02/06/1947	M	Honneur 3
3907562	DELERUE	Bruno	08/10/1961	M	Honneur 1
3903351	DELIOT	Eric	08/07/1961	M	Honneur 2
3902105	DELIOT	José	19/05/1978	M	Honneur 1
7117917	DEMONT	Aymeric	07/07/1998	M	Honneur 2
7102733	DEMONT	Franck	12/05/1971	M	Honneur 1
3906125	DEPROST	Fabien	11/12/1983	M	Honneur 1

104929	DONGUY	Frédéric	16/06/1971	M	Honneur 1
3908000	DUMONT	Elise	10/09/1992	F	Honneur 1
3906534	DUMONT	Laurie	23/09/1989	F	Honneur 2
3907403	DURY	Kélian	04/03/1998	M	Honneur 2
3902923	DUTEL	Jacques	10/11/1942	M	Honneur 2
3906632	FAVRE	Nicolas	16/06/1980	M	Honneur 2
3905619	FLAGEL	Mélanie	17/04/1988	F	Honneur 1
3903156	FLUZIN	Guy	03/11/1959	M	Honneur 1
3901539	GAGLIARDI	Anne	11/11/1968	F	Honneur 3
3908581	GANDROZ	Charly	12/09/2002	M	Honneur 1
7106797	GARCIA	Jonathan	04/04/1979	M	Honneur 3
3902369	GARDIEN	Damien	11/12/1981	M	Honneur 1
3902368	GARDIEN	Jean-Marie	17/06/1956	M	Honneur 1
3903991	GAUCHET	Pascal	05/07/1958	M	Honneur 2
7117039	GAUDILLAT	Aurélien	18/01/1980	M	Honneur 1
3904875	GAZZERA	Jérémy	07/07/1990	M	Honneur 2
3902907	GIOVANNINI	Louisa	13/09/1958	F	Honneur 1
3903400	GIROD	Christophe	03/10/1966	M	Honneur 1
3906104	GIROD	Cyril	06/07/1998	M	Honneur 1
3903207	GLAB	Cassandra	26/09/1993	F	Honneur 2
3901968	GLAB	Christian	10/02/1954	M	Honneur 1
3905909	GLAB	Dylan	05/06/1997	M	Honneur 1
3902215	GONCE	Michel	14/01/1964	M	Honneur 1
3907910	GROSSE	Maxime	23/05/1999	M	Honneur 1
3908219	GROSSE	Nathalie	04/01/1971	F	Honneur 1
3901978	GUICHENAL	Gilles	28/05/1968	M	Honneur 3
3900528	GUILLEMENEY	Raphaël	12/11/1970	M	Honneur 1
3900991	GUILLEMENEY	Valérie	29/08/1972	F	Honneur 1
3904389	GUYON	Claude	20/01/1953	M	Honneur 1
3907917	GUYOT	Allan	15/04/1999	M	Honneur 1
2501976	HONG	Chan	07/09/1976	M	Honneur 1
7107093	JAILLET	Denis	05/06/1976	M	Honneur 2
3906138	JANOD	Mathilde	27/04/1991	F	Honneur 1
3907716	JANVIER	Lucas	22/04/1998	M	Honneur 2
3903102	JEAN-PROST	Claude	18/12/1947	M	Honneur 2
3903765	LACROIX	Régis	16/11/1967	M	Honneur 2
3906805	LAKDAR	André	13/04/1953	M	Honneur 1
3905976	LAMARD	Mickaël	25/06/1976	M	Honneur 3
3900264	LAVERSENNE	Grégory	03/05/1978	M	Honneur 1
3900383	LAVERSENNE	Patrick	05/10/1951	M	Honneur 2
3903701	LEBLANC	Michel	24/04/1949	M	Honneur 2
101000	LEJEUNE	Thierry	17/12/1959	M	Honneur 2
3907316	LEROY	Mathieu	07/09/1996	M	Honneur 1
3901426	LIMOGES	Bernard	08/12/1951	M	Honneur 1
3902984	LONGCHAMP	William	11/01/1978	M	Honneur 2
3902349	M'HAMDI	Zoubir	03/12/1955	M	Honneur 2
5100517	MACHIN	Gérard	25/05/1947	M	Honneur 1
7114071	MARCHAND	Michel	04/11/1979	M	Honneur 1
3903062	MARCHIONI	Jean-Marc	06/07/1948	M	Honneur 3

7102156	MARECHAL	Michel	11/06/1972	M	Honneur 1
3902356	MARTIN	Patrick	06/09/1955	M	Honneur 2
3900206	MARTINEZ	René-Paul	14/03/1956	M	Honneur 2
3901516	MICHEL	Claude	10/02/1952	M	Honneur 2
3903180	MICHELLI	Manuel	17/05/1960	M	Honneur 2
3904016	MILLET	Christopher	10/03/1985	M	Honneur 3
3901266	MINY	Jean-Philippe	02/01/1964	M	Honneur 3
3903706	MONNERET	Aline	15/08/1989	F	Honneur 1
2501768	MONNET	Serge	20/10/1951	M	Honneur 1
3902382	MONNIER	Pascal	13/04/1954	M	Honneur 2
3906701	MORO	Clelia	06/08/1954	F	Honneur 1
7007725	MOUGIN	Charlotte	07/06/1993	F	Honneur 3
7002152	MOUGIN	Christophe	01/10/1982	M	Honneur 3
3905842	NANNI	Nathalie	23/11/1963	F	Honneur 1
3901821	NEVERS	Gilles	23/10/1956	M	Honneur 2
3906662	NICOD	Bastien	13/10/1996	M	Honneur 2
3901013	NOIROT	Caroline	22/08/1957	F	Honneur 1
3900453	PAGET	Philippe	13/02/1955	M	Honneur 1
3900818	PANDEL	Manuel	27/12/1982	M	Honneur 1
3900719	PARIS	David	04/05/1972	M	Honneur 1
3903385	PARROT	Julie	08/06/1993	F	Honneur 2
3902341	PASCAL	Nicole	18/03/1943	F	Honneur 1
3902342	PASCAL	Pierre	25/04/1943	M	Honneur 1
3906320	PEPIN	Xavier	06/08/1968	M	Honneur 3
3903178	PERELLI	François	30/05/1953	M	Honneur 1
3901169	PETETIN	Patrick	01/11/1957	M	Honneur 1
7005393	PETIGNY	Benjamin	08/01/1984	M	Honneur 3
3900529	PETIOT	Christian	26/06/1951	M	Honneur 1
3906967	PETIOT	Daniel	25/12/1957	M	Honneur 2
3902380	PETIT	Pascal	24/04/1951	M	Honneur 2
3905370	PILLOT	Eric	24/02/1951	M	Honneur 2
3907470	PINSON	Didier	03/04/1957	M	Honneur 1
3902452	PIPOZ	Chantal	29/04/1951	F	Honneur 1
3906437	PITON	Kévin	23/10/1993	M	Honneur 1
3900212	POMMIER	Denis	28/02/1963	M	Honneur 1
3906223	POMMIER	Valentin	15/12/1997	M	Honneur 1
3902028	PRINCE	Philippe	28/01/1968	M	Honneur 1
7118647	PUTIN	Jules	13/05/2003	M	Honneur 1
7110344	PUTIN	Yohann	14/12/1978	M	Honneur 2
3901115	QUINTARD	Daniel	22/03/1953	M	Honneur 2
2509102	REGAZZONI	Elie	02/01/1981	M	Honneur 2
3905884	REYNAUD	Pierre	09/08/1995	M	Honneur 1
3905882	REYNAUD	Thibaud	25/04/1989	M	Honneur 1
3907369	ROBIN	Daniel	07/02/1950	M	Honneur 2
106893	RODRIGUEZ	Jean-François	02/11/1978	M	Honneur 2
3901182	ROUSSEL-GALLE	Denis	21/09/1963	M	Honneur 1
3901107	ROUSSELOT-EMART	Eliane	31/07/1950	F	Honneur 1
3901314	ROUSSELOT-EMART	Gaëlle	20/05/1980	F	Honneur 1
3902080	ROUSSEY	Christophe	29/11/1977	M	Honneur 2

2123973	ROUX	Hervé	19/10/1965	M	Honneur 2
3907779	ROUX	Jean-Paul	20/04/1946	M	Honneur 2
7115827	SAGOT	Maxime	02/01/1986	M	Honneur 1
3900769	SAILLARD	Vanessa	01/08/1988	F	Honneur 1
7802995	SAJDAK	Patrick	28/11/1953	M	Honneur 1
105040	SALOMON	Franck	20/04/1971	M	Honneur 1
3902922	SECRETANT	Denis	14/08/1960	M	Honneur 1
3901244	SIMON	Serge	10/12/1962	M	Honneur 1
3907649	TISSERAND	Frédéric	01/01/1978	M	Honneur 1
3901529	TOURNIER	Guy	15/02/1946	M	Honneur 2
3907720	TREMAUD	Benjamin	22/07/1999	M	Honneur 1
3901679	TRIBUT	Maurice	11/02/1946	M	Honneur 1
2123224	VASSEUR	Cyril	10/12/1972	M	Honneur 1
2103763	VAUCHEY	Didier	01/11/1962	M	Honneur 1
3907626	VAUTHIER	Sébastien	15/03/1973	M	Honneur 1
7117143	VENET	Florian	18/07/1982	M	Honneur 1
7118200	VIEUBLE	Dylan	16/06/1998	M	Honneur 1
3906887	VINCENT	Alain	29/05/1966	M	Honneur 2
7114281	VION	Jean-François	04/06/1974	M	Honneur 1
3902381	VOGT	Serge	14/05/1948	M	Honneur 2
3900627	VULIN	Gérard	19/09/1959	M	Honneur 2

## **RAPPORT DE LA COMMISSION BOULODROME**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,  
Mesdames, Messieurs,

Depuis que notre Président m'a confié la responsabilité de la gestion du boulodrome, je peux vous dire que 2017 est la première année qui me pèse autant. Ce n'est pas le travail qu'il me demande qui a été lourd. A vrai dire, grâce à mes fidèles bénévoles, on peut dire que le fonctionnement est globalement satisfaisant et tout ce qui doit être organisé au boulodrome est toujours bien réussi dans l'ensemble. Le problème n'est pas là, j'ai été marquée comme beaucoup parmi vous, peut-être, par la nouvelle de l'année : la vente du boulodrome. Très sincèrement, je ne m'y attendais pas et l'idée que nous perdions cette superbe structure ne m'était jamais venue à l'esprit tant les joueurs francs-comtois et de bien plus loin apprécient jouer sur nos beaux terrains sélectifs.

Pour une fois, et j'espère que vous ne m'en voudrez pas, je vais vous raconter quelque chose de personnel que seule le boulodrome m'a permis de vivre. Cette année, à l'occasion du championnat national des clubs féminin, j'ai croisé à Mont sous Vaudrey, des féminines qui venaient de partout et parmi elles, une équipe qui avait fait plus de 750 kms depuis Cérêt dans les Pyrénées Orientales, tout près du Perthus. Leur gentillesse se lisait sur leur visage. Elles étaient contentes de venir dans le Jura qu'elles ne connaissaient pas et de jouer dans un boulodrome où elles se sentaient les bienvenues. En plus, convaincues qu'elles allaient devoir jouer sur des terrains de lyonnaise, leur satisfaction a été plus grande encore quand elles ont vu les terrains. On a échangé, partagé des rires et en se promettant qu'un jour on se reverrait. Cette rencontre m'a fait du bien et me change des critiques faciles que j'entends tout le temps. Alors, je me suis dit que sans ce boulodrome et notre capacité à accueillir des compétitions nationales, je n'aurais jamais vécu ces beaux moments.

Et puis, il y a une chose qu'on m'a souvent dite pendant ce week-end-là : Ah Madame, vous avez bien de la chance d'avoir un boulodrome comme ça.

C'est vrai et au fond de moi, je repensais à la vente décidée par la CCVA. Je ne sais pas ce qui va se décider aujourd'hui mais ce que je sais, c'est que j'ai fait de mon mieux pour faire de ce boulodrome un lieu accueillant et propre entourée de bénévoles qui n'ont jamais compté leur temps parce que nous savons la chance que nous avons d'avoir ce boulodrome. J'espère simplement que nous ne sommes pas les seuls.

Merci de m'avoir écoutée.

**Yvette OUTREY**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DISCIPLINE**

Mesdames, Messieurs

J'aurais aimé vous dire que tout va bien dans le meilleur des mondes, mais malheureusement ce n'est pas le cas.

L'année 2017 n'a pas été des plus calmes : plusieurs incidents ont eu lieu en dehors et sur les terrains, un seul d'entre eux a fait cependant l'objet d'un rapport de la part des organisateurs.

Une fois de plus les problèmes rencontrés sont liés à l'abus d'alcool, cela reste le fléau le plus courant pour expliquer la violence verbale voire physique dans certains cas.

C'est un mal qui détériore l'image de la pétanque.

D'autres rapports sont parvenus au Président du comité pour signaler des incidents, non pas dus à l'alcool mais plutôt au comportement indigne et à la mauvaise foi de certains individus, oubliant que la pétanque est une discipline sportive et donc pacifique.

Autrefois les anciens déstabilisaient leurs adversaires en faisant de l'humour, voire du cinéma mais cela restait respectueux.

On perd de plus en plus le côté amical de la pétanque, aujourd'hui, hélas, une catégorie de joueurs fait fuir ceux pour qui le plaisir de jouer passe avant les résultats et la chasse aux primes.

Tout cela est regrettable mais une fois de plus, c'est le reflet de la société actuelle.

Soyons attentifs et vigilants pour que chaque licencié puisse continuer à prendre du plaisir à jouer, et cela quelque soit l'enjeu.

Je termine en vous souhaitant à tous une excellente santé et une bonne année sportive 2018.

**Patrick CROTET**

# RAPPORT DE LA COMMISSION INFORMATIQUE

Navigation tabs: Accueil, Actualités, Palmarès, Calendrier, Carte d'identité, Liens

<p>Site créé par la commission informatique de l'ASPTT. Si vous avez des remarques, des suggestions ou si vous avez des modifications vous souhaitez introduire, contactez-nous via nos réseaux sociaux</p> <p><a href="http://www.asptt.fr">www.asptt.fr</a></p>	<p>Résultats de Meunier Yvan couvert mardi et vendredi de 14h à 19h30 de samedi à 10h</p>
<p>Dates inscriptions aux championnats 2018 (hors de Ligue) <b>annulation concours</b></p>	<p>Calendrier sélections 2017 (mail: 2007@asptt.fr) <b>Echange de cartes</b> (mail: 2005@asptt.fr)</p>
<p>notification concours : * Meunier Yvan organise par ASPTT : Samedi 2 décembre - Triplette mixte Souvenir De Luca - Michaud (inscriptions sur place avant 18h30)</p>	<p>Travaux de Bastien de Meunier Yvan Téléphone: 06 99 59 89 17</p>
<p>Événement national à partir de 2018 : Triplette Sélections - Le 1er tour de sélection Quintonnez le Samedi (19h) - Bastien de Meunier Yvan (ASPTT) - Palmarès seniors (ASPTT &amp; AOS)</p>	
<p>Candidature BFI (Brevet à l'échelon 1<sup>er</sup> degré) : <b>date candidature</b> à retourner avant le 7 décembre dernier délai à Bastien de Meunier Yvan - 7 impasse de la Justice - 39100 Champagnole ou par mail à <a href="mailto:meunier@asptt.fr">meunier@asptt.fr</a></p>	
<p>Directs championnats / concours (éventuellement à venir / passé)</p>	

ASPTT - Association Française de Tennis de Table - 1974

Navigation tabs: Accueil, Actualités, Palmarès, Calendrier, Carte d'identité, Liens

Vous avez participé au championnat de France, vous n'avez pas eu photo dans le palmarès, vous possédez une photo - commentez cela, ou envoyez une notification.

[www.asptt.fr](http://www.asptt.fr)

**Palmarès de ligue par titre :  
triplette senior, triplette féminin, triplette mixte ....**

**Palmarès du Jura par année ou par titre**

**Joueuses et joueurs ayant participé au France**

Site des photos des championnats de France masculins de 1974 à 2004

comité du Jura de paléozoologie

www.ffjp39.com/index.html

Accueil Site Archives Palmarès Calendrier Carte Terrains Liens

pour enregistrer un document :  
clic droit (sur le document souhaité) puis sélectionner "enregistrer la cible ..."

### Feuilles d'inscriptions aux championnats

**Utiliser Gestion\_Concours pour vos inscriptions aux championnats**  
(notice)

#### Jura 2018

[cahier des chartes championnat Jura](#)

[dossier Jura](#)  
inscriptions par mail : [inscriptions-jura@ffjp39.com](mailto:inscriptions-jura@ffjp39.com)  
pour les inscriptions championnats jeunes : [com-jeunes@ffjp39.com](mailto:com-jeunes@ffjp39.com)

#### Ligue 2017

[cahier des chartes championnat Ligue](#)

[dossier ligue](#)  
inscriptions par mail : [robdeved70@gmail.com](mailto:robdeved70@gmail.com)

[Règlement Championnats France](#)  
(composition équipes - organisation)

1

2

ffjp39.com  
Hier : 157  
Ce Jour : 06  
Raccourci : 1,314

Calendriers Palmarès Championnats  
Comité Stobatoica Districts / Clubs  
Comptes-rendus  
Téléchargements  
Téléchargements  
Lilles Inscriptions  
Formulaires  
Inscriptions Concours  
Règlements  
Arbitrage (FFP,JP)  
Règlements Jurassiens  
Règlements officiels (FFP,JP)  
Arbitrage (FFP,JP)

Philippe JARCELLAT

# **RAPPORT COMMISSION ARBITRALE**

## **Saison 2017**

Bonjour à toutes et à tous,

Comme tous les ans notre commission a assuré la bonne tenue des Championnats Départementaux, Régionaux et concours officiels. Je remercie donc tous les arbitres qui ont participé à toutes ces compétitions et tenu au mieux leur rôle.

Mais encore cette saison tout n'a pas été parfait, certaines fautes d'arbitrage, mêmes minimes peuvent amener de graves conflits (tenues non homogènes, mauvais comportements de certains joueurs, alcools, cigarettes etc...)

Toutes ces choses font que nous les arbitres devons être très vigilants. Bien sûr comme je l'ai souvent dit nous ne sommes pas des gendarmes, mais nous nous devons de faire respecter le règlement et ne pas céder à toute les pressions que nous subissons de la part des joueurs.

Pour moi personnellement j'ai, à un moment pensé, à démissionner. J'en avais parlé à mon président bien sûr. Je suis revenu sur ma décision, mais cette saison a été dure pour moi, sur chaque concours des réflexions verbales : c'est pour toutes ces raisons que nous devons nous faire « respecter ». A la veille de l'Olympisme la pétanque ce doit de progresser sur beaucoup de point et l'application du règlement en fait partie.

Quelques nouveaux points pour la prochaine saison au niveau des clubs :

- Chaque organisateur de concours régionaux devra fournir un arbitre par tranche de 64 équipes engagées. (Par ex 128 équipes =2 arbitres)
- L'arbitre référé devra obligatoirement venir d'un autre département. Cet arbitre sera désigné par la Commission Régionale

Nous informerons sur les nouveaux points du règlement éventuels pris par la CNA pour la saison 2018.

Je rappelle que les candidatures à l'examen d'arbitre doivent être envoyées à Paulo DE BASTOS avant le 15 Décembre.

L'examen d'arbitre aura lieu le 3<sup>ème</sup> dimanche de Janvier une semaine après le Congrès National d'où seront ramenés les documents nécessaires à cet examen.

Pour la réunion des arbitres elle aura lieu en Février à une date à définir. Chaque arbitre recevra un tableau des compétitions où il devra émettre ses vœux d'arbitrage.

Encore une fois je remercie mes deux collègues les deux Michel DEMOUGEOT et PERRUSSEL pour l'aide et le soutien qu'ils n'ont apportés au sein de la commission. Je remercie aussi tous les arbitres qui ont œuvré cette saison pour le bon déroulement de nos concours et Championnats.

J'apporte aussi mon soutien à tous mes collègues du Comité car en ces temps avec les problèmes que nous rencontrons avec le Boulodrome Régional, nous devons restés unis et non nous diviser.

Je souhaite à toutes et à tous de joyeuses FETES DE FIN D'ANNEE et une bonne saison 2018 à tous les joueurs (es), aux Présidents de Club ainsi qu'à tous les membres du Comité Directeur.

**Patrick GRUNEISEN**

## **RAPPORT COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE**

Mesdames, Messieurs,

L'obligation décidée fin 2016 de réunir tous les acteurs de la filière jeunes pour réorganiser la commission, s'est concrétisée le dimanche 12 février 2017. En effet, ce jour-là sous l'impulsion de notre président, s'est tenu à Mont sous Vaudrey le 1<sup>er</sup> colloque de la jeunesse jurassienne. Un bien grand mot, me direz-vous. Mais 30 personnes ont tout de même pris part à ce rassemblement et plusieurs d'entre elles ont pris des responsabilités, ce qui a permis la tenue de toutes les compétitions prévues en 2017, une meilleure organisation et pour moi d'être un peu moins sollicité. Pour faire le point, je dirais que nous sommes dans la stabilité. Depuis plusieurs années les effectifs sont identiques. 80 à 90 jeunes participent au qualificatif triplete, la moyenne pour les 3 championnats est de 78 joueurs.

Satisfaction pour la compétition en clubs, 5 équipes en Benjamins/Minimes, 6 en Cadets/Juniors. Nouveauté cette année les rencontres se sont déroulées au sein des clubs, cela a posé des problèmes de dates mais a rendu l'épreuve plus attractive. Celle-ci devra débiter plus tôt en 2018.

Les sélections n'intéressent plus nos jeunes 6 seulement ont participé aux diverses qualifications, 4 chez les jeunes et 2 pour la catégorie espoirs masculins où satisfaction Cédric Da Silva de l'ABJ Lons le Saunier a été retenu pour le 1<sup>er</sup> stage national organisé à Andrézieux Bouthéon les 25 et 26 novembre derniers.

Les résultats d'ensemble sont plutôt corrects, toujours des victoires et des places d'honneur sur les concours nationaux. De nombreux titres sur les championnats régionaux. Nos 2 équipes minimes championnes du Jura et de Franche-Comté 1/16 finalistes du France à Soustons. Beau parcours en compétition clubs de la formation de Champvans en Benjamins/Minimes et de l'entente A.B.J Lons-Le-Saunier/A.S.P.T.T Grand Lons en Cadets/Juniors. Titrées championnes de Ligue à Belfort le 1<sup>er</sup> octobre 2017, celles-ci se classent respectivement 14<sup>ième</sup> et 8<sup>ième</sup> sur les 20 équipes par catégorie présentent à Saint Yrieix lors du rendez-vous National.

Autre sujet de satisfaction, la journée du 11 novembre réservée aux Benjamins/Minimes et Cadets. Superbement organisée à Moirans par les éducateurs et initiateurs du club local, 40 jeunes se sont mesurés sur des ateliers, ils ont surtout apprécié de se frotter aux épreuves des bouchons de bronze et d'argent. Il faut absolument renouveler ce genre d'action en 2018, d'autant que la formation fonctionne puisque 10 personnes ont obtenu le diplôme d'initiateur en 2017 et 4 sont candidates à l'examen BF1 en février prochain.

Mais, au regard de ce qui est proposé et organisé pour notre jeunesse, il est tout de même regrettable que toutes les écoles de pétanque n'aient pas renouvelée leur labellisation pour 2018/2019, 5 seulement ont fait la démarche.

Je terminerai avec la première soirée des champions consacrée aux jeunes qui s'est déroulée à Champvans le vendredi 24 novembre, elle a réuni 90 personnes avec pratiquement la présence de tous nos champions. Cette initiative 2017 a permis de rassembler toutes les personnes qui consacrent du temps pour notre jeunesse et le sport pétanque pour une remise des diplômes très conviviale.

J'espère qu'elle sera reconduite en 2018

Je remercie toutes les personnes particulièrement celles sans mandat électif qui se sont investies en 2017. Je remercie particulièrement Mme Nathalie Gruardet et Mr Janod Nicolas pour leur implication ainsi que les initiateurs récemment diplômés.

Merci de votre attention, excellente année 2018 à toutes et à tous.

**Michel BOURGEON**

## **RAPPORT COMMISSION FEMININES**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,

Encore une année de passée, mais cette année j'ai un gros pincement au cœur à l'idée que le boulodrome soit mis en vente et qu'il ne puisse être acquit par le Comité départemental. La perte de ce bien entraînerait à coup sûr d'énormes problèmes d'organisation de nos futures compétitions et journées conviviales comme la journée féminines. Je ne sais pas ce que les Présidents de clubs décideront aujourd'hui. L'avenir de notre boulodrome est entre leurs mains. Je souhaite que le bon sens l'emporte et que nous puissions continuer à jouer à la pétanque encore très longtemps dans ce merveilleux bâtiment.

Au cours de l'année 2017, la commission « féminines » a bien fonctionné :

- Organisation d'un concours féminins le 5 Février 2017 : 31 doublettes formées. Cette année, je dois souligner le fait que plus de la moitié des équipes étaient jurassiennes. Ce concours sera reconduit en 2018 dès lors que nous avons l'assurance de pouvoir l'organiser au boulodrome. Nous verrons ce qu'il adviendra en 2019.
- La traditionnelle journée « féminines » du CD39. Elle s'est déroulée au boulodrome de bans le 19 Février 2017 avec une participation de 42 féminines. J'ai été ravie de constater que certaines joueuses qui ne participaient plus depuis plusieurs années étaient à nouveau présentes à cette journée qui par ailleurs leur est dédiée. Je voudrais remercier le club de la PBJ, qui en était le club support, et surtout les hommes de ce club qui ont assuré l'intendance, permettant ainsi aux féminines du club de jouer également. Merci aussi à madame OUTREY Yvette pour son implication efficace dans la préparation de cette journée. Pour les mêmes raisons invoquées précédemment, et dès lors que nous disposerons encore du boulodrome à la date prévue, cette journée, sera reconduite en 2018. Je recherche un club support à son organisation. Merci de vous faire connaître si toutefois vous êtes candidat.

Sa reconduction en 2019 reste à ce jour incertain et dépendra fortement du sort qui sera réservé au boulodrome

Sur le plan sportif, je félicite les joueuses qui ont représenté nos couleurs jurassiennes dans les divers championnats et principalement au niveau France.

Avant de conclure, je remercie tous les bénévoles, les arbitres, qui ont œuvré cette année au service de la commission féminines.

Merci pour votre attention et bonne année sportive.

**Stéphanie ZERBINI**

## **RAPPORT COMMISSION VETERANS**

Monsieur Le Président du Comité du Jura  
Mesdames, Messieurs.

L'année 2018 va commencer avec un gros dossier à gérer, celui du boulodrome Régional. Je vous rappelle mesdames messieurs les présidentes et présidents que, pour la commission vétérans, c'est un bel outil de travail. Sans le boulodrome, plus de concours 55 ans et plus et nous ne pourrions pas également organiser la journée vétérans avec un très grand nombre de joueurs (144 pour cette année).

Alors je vais vous demander de penser à eux, à ces anciens du Jura qui viennent régulièrement participer à nos journées. N'oublions pas que la catégorie vétérans comprend le plus grand nombre de licenciés dans notre CD, leur dire non au boulodrome serait vraiment les mettre à l'écart de nos compétitions.

Bravo à nos champions de ligue et du Jura qui nous ont représenté aux championnats de France.

Merci à nos arbitres qui viennent bénévolement dans nos concours et un grand merci aux bénévoles qui sont là pour œuvrer. Je ne les cite pas, vous les connaissez tous.

Merci de votre attention. Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année sportive.

**Gilles OUTREY**

# **RAPPORT COMMISSION CORPORATIVE**

Mesdames, Messieurs,

Voici l'essentiel de notre exercice concernant la commission pour cette année 2017.

## **Exposé de cette activité**

Cette compétition a eu lieu au boulodrome de Bans-Mont S Vaudrey le samedi 11 novembre à 9h30

Comme l'ensemble des acteurs avaient été très satisfaits de la nouvelle réorganisation de cette compétition en 2015 nous avons continués sur la même lancée pour ces épreuves de 2017.

Dans le **Groupe A** se sont rencontrées, 4 équipes de Lons, 3 équipes de Dole et 1 de Poligny qui ont été classées les meilleures, lors de leurs championnats corporatifs régionaux qui leurs sont appropriés.

Dans le **Groupe B** se sont rencontrées, 1 équipe de Lons et 3 de Dole.

Les rencontres de cette journée se sont déroulées sportivement dans le style du Corporatif Entreprise.

## **Classement Final Groupe A:**

1 <sup>er</sup>	A S M A	Lons
2 <sup>ème</sup>	Industrie	Poligny
3 <sup>ème</sup>	BEL	Dole
4 <sup>ème</sup>	SOLVAY 2	Dole
5 <sup>ème</sup>	CAS 1	Lons
6 <sup>ème</sup>	Fonction Publique	Lons
7 <sup>ème</sup>	ASPTT	Lons
8 <sup>ème</sup>	Hôpital Enseignement	Dole

## **Classement Final Groupe B :**

1 <sup>er</sup>	ASJ 1	Dole
2 <sup>ème</sup>	Moreau-Lovato	Lons
3 <sup>ème</sup>	PTT 1	Dole
4 <sup>ème</sup>	Conseil départemental DDE 2	Dole

Les 2 présidents de la commission inter villes, remercient l'ensemble des participants qui ont été très satisfaits de cette journée très sympathique et conviviale.

Merci de votre considération et à l'année prochaine

**Hervé MOINE**

# **BILAN FINANCIER DE FONCTIONNEMENT DU BOULODROME ANNEE** **2017**

## **DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT CHARGES**

Période du 15 novembre 2016 au 30 novembre 2017

<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</u></b>		<b>29 631.78</b>
<b><u>ACHATS STOCKÉS - MARCHANDISES &amp; AUTRES ACHATS</u></b>		
606310 Petit équipement & Petit Matériel & Outillage	321.73	
606400 Fournitures de bureau - administratives	506.93	
607100 Fournisseur TECHNI CAFE	897.27	
607300 S.A.S. CLAVELIN et FILS	7 357.00	
607500 PRO à PRO CASH	1 255.92	
607600 Fournisseur JURADIS SOREDIS	18 198.48	
<b>Total Achats Stockés - Marchandises &amp; Autres Achats</b>	<b>28 534.33</b>	
<b><u>SERVICES EXTÉRIEURS</u></b>		
615200 Entret réparation biens immobiliers	50.00	
<b>Total Services Extérieurs</b>	<b>50.00</b>	
<b><u>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</u></b>		
625700 Missions & Réceptions	19.50	
626000 Frais postaux	44.50	
<b>Total Autres Services Extérieurs</b>	<b>64.00</b>	
<b><u>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</u></b>		
654100 Frais avancés par la compta du boulodrome pour CD 39	983.45	
<b>Total Autres Charges de Gestion Courante</b>	<b>983.45</b>	
<b><u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT)</u></b>		<b>12 988.63</b>
<b><u>TOTAL GÉNÉRAL</u></b>		<b>42 620.41</b>

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT DES PRODUITS

Période du 15 novembre 2016 au 30 novembre 2017

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		
<b>PREST. SERVICES - VENTES MARCHANDISES</b>		
701000 Participation des joueurs sur concours	9 134.00	
708000 Encaissement factures consommations	32 409.98	
<b>Total Ventes - Prest. Services - Ventes Marchandises</b>	<b>47 543.98</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
768100 Intérêts des comptes financiers débiteurs	92.98	
<b>Total Produits Financiers</b>	<b>92.98</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
771300 Rembt des frais par le CD 39	983.45	
<b>Total Produits Exceptionnels</b>	<b>983.45</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>42 620.41</b>

## DÉTAIL DU BILAN ACTIF AU 15 NOVEMBRE 2016

<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>17 855.18</b>
<b>CLIENTS - USAGERS &amp; COMPTES RATTACHÉS</b>		
411010 COMMISSION VETERANS	- 250.29	
418000 COMMISSION FEMININES	- 3.50	
<b>Total Clients - Usagers &amp; Comptes Rattachés</b>	<b>- 253.79</b>	
<b>COMPTES FINANCIERS : VALEURS MOB. DE PLACEMENT</b>		
508000 LIVRET A SUR CREDIT AGRICOLE	23 092.98	
<b>Total Comptes Financiers : Valeurs Mob. de Placement</b>	<b>23 092.98</b>	
<b>BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS</b>		
512000 CREDIT AGRICOLE	7 839.13	
<b>Total Banques, Etablissements Financiers &amp; Assimilés</b>	<b>7 839.13</b>	
<b>CAISSE</b>		
530000 Caisse	115.49	
<b>Total Solde de Caisse</b>	<b>115.49</b>	
<b>VIREMENTS INTERNES</b>		
580000 Dépréciation de numéraires	50.00	
<b>Total Virements Internes</b>	<b>50.00</b>	
<b>TOTAL GENERAL BILAN ACTIF</b>		<b>30 843.81</b>

## **RAPPORT DU TRESORIER GENERAL**

Vu l'importance du sujet qui sera présenté à l'assemblée générale du Comité du Jura concernant l'étude du budget 2018 avec un éventuel achat du boulodrome régional du Val d'Amour, il me semblait logique, avec l'accord du Président du Comité Paulo DE BASTOS, de vous informer de la proposition de la Commission des Finances de notre CD 39 qui s'est déroulée ce dernier vendredi 1 décembre 2017.

La Commission a entendu le rapport des trésoriers sur le compte de résultats 2017 qui apporte un excédent de 13 697.95 €, dû à des charges de boulodrome réduites (hiver 2016/2017 clément), et également à des recettes supplémentaires en mutations et en participation aux concours hivernaux. Le Comité du Jura dispose d'environ 99 000 € de disponibilités au 30 novembre 2017.

Pour l'ébauche du budget 2018, comme vous avez pu l'apprendre par nos comptes-rendus de réunion de comité ou par la presse, nous devons prendre en compte l'investissement de l'achat du boulodrome dans son ensemble (900 000 € + 70 000 € de frais + 11 000 € d'entretien de bâtiment et des extérieurs).

Cet investissement nous amène à un emprunt de 950 000 € et à une dépense exceptionnelle de reprise sur nos excédents antérieurs d'environ 25 000 € (13 700 € de l'exercice 2017 et 11 300 € des exercices antérieurs).

Pour faire face à cette dépense conséquente, la Commission vous proposera 2 versions possibles de budget 2018 :

- Version 1 : Augmentation de 19 € de la licence senior (de 31 à 50 €) et participation des clubs jurassiens à hauteur de 5 € par licencié senior.

- Version 2 : Augmentation de 18 € de la licence senior (de 31 à 49 €) et aucune participation des clubs jurassiens avec une diminution des dépenses du Comité du JURA de 9000 € (détail sur le budget 2018 joint).

Nous présenterons la version 1 en premier qui sera suivie d'un vote et ensuite la version 2 en cas de vote défavorable.

Les membres du Comité Directeur sont solidaires de la présentation des 2 versions de la Commission des finances et mesurent l'effort important demandé aux licenciés jurassiens et aux clubs jurassiens. Nous sommes conscients que la hausse du prix de la licence senior qui passera de 31 à 50 € devra être expliquée par les présidents à l'ensemble de leurs licenciés, sachant très bien que les joueurs ou joueuses de compétition comprendront mieux le message que ceux et celles qui jouent pour leur loisir. Nous pouvons constater que le prix de la licence "Pétanque" est également à un prix raisonnable vis à vis des autres disciplines sportives et finalement cette augmentation de 19 € représente 1.58 € par mois sur une année. Cette somme paraît dérisoire lorsque l'on sait tellement le boulodrome régional est une magnifique réalisation très fonctionnelle qui nous appartiendra et qui sera mise à disposition de nos licenciés, de nos clubs et de notre Comité.

La pétanque jurassienne et ses dirigeants sont devant un choix d'une importance capitale pour l'avenir de notre discipline sportive et je vous rappellerai que notre Comité est très envié de pouvoir posséder un tel boulodrome de niveau national et surtout nous avons pu compter sur l'appui du Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté qui a répondu très favorablement à notre demande en participant à hauteur de 15 000 € annuel pour le financement du boulodrome (soit 20 %°).

Ce Samedi est une journée capitale avec la tenue de notre assemblée générale très particulière qui décidera de notre avenir et j'espère que nous pourrons travailler en commun pour sauvegarder le développement de notre Pétanque jurassienne qui a pu évoluer aussi avec la construction du boulodrome.

Amicales salutations sportives.

**Jean Marie MARAUX**

## BILAN EXERCICE COMPTABLE 2017

DEPENSES	PREVISIONNEL 2017	COMPTES RESULTATS 2017
Manifestations diverses	10 000.00 €	12 974.38 €
Assemblée générale 2016	2 000.00 €	2 463.20 €
Réunions Comité Directeur	1 500.00 €	905.35 €
Frais bancaires	150.00 €	43.30 €
Frais Téléphoniques	1 000.00 €	944.28 €
Congrès FFPJP	2 000.00 €	2 267.75 €
Commission d'Arbitrage	1 000.00 €	1 335.54 €
Boulodrome	30 000.00 €	24 551.04 €
Gestion	1 000.00 €	1 078.66 €
Calendrier	1 700.00 €	1 676.40 €
Revue Planète boules	900.00 €	840.00 €
Coupes Championnats	800.00 €	828.34 €
Commission des Jeunes	3 000.00 €	3 738.49 €
FFPJP	17 000.00 €	17 294.85 €
Equipement	5 000.00 €	746.32 €
Commission technique	1 000.00 €	624.65 €
France 2017	19 000.00 €	20 883.27 €
Franco-Suisse	1 000.00 €	300.00 €
Dotations spécifiques championnats, CNC, etc...	2 200.00 €	2 076.00 €
Participation Ligue	3 800.00 €	3 918.50 €
Commission vétéran et Interville	1 800.00 €	1 800.00 €
Commission féminine	1 000.00 €	1 000.00 €
National Moulins	600.00 €	602.50 €
Bourse sportive Conseil Départemental du Jura	0.00 €	1 980.00 €
Finale CNC Jeunes	2 000.00 €	3 140.00 €
Indemnités Coupe de France 2016/2017	1 500.00 €	900.00 €
Journée des dirigeants de la Commission	200.00 €	€
Frais divers	€	518.89 €
Frais bénévoles (déduction impôts bénévolat)	10 000.00 €	8 174.00 €
<b>TOTAL DEPENSES :</b>	<b>121 150.00 €</b>	<b>117 605.71 €</b>

## BILAN EXERCICE COMPTABLE 2017

RECETTES	PREVISIONNEL 2017	COMPTES RESULTATS 2017
Inscriptions Coupe de France	200.00 €	220.00 €
Inscriptions Championnats du Jura	10 500.00 €	10 764.00 €
Inscription CDC masculin et féminine	1 300.00 €	1 375.00 €
Abonnement revue Planète Boules	900.00 €	840.00 €
Licences à 31,00 € senior et junior	50 000.00 €	49 224.00 €
Mutations	1 500.00 €	2 598.00 €
Affiliation clubs	1 500.00 €	1 512.00 €
Subvention FFPJP	2 000.00 €	2 509.91 €
Calendrier 2017	1 600.00 €	1 942.00 €
Forfait championnat Jura et de Ligue	3 300.00 €	3 355.50 €
Subventions	12 000.00 €	11 075.00 €
Intérêts des comptes	350.00 €	127.70 €
Retour sur repas AG, commissions et CNC	0.00 €	965.20 €
Retour FFPJP Subvention CNC Jeunes	0.00 €	1 600.00 €
Divers (amende Commission de discipline)		60.00 €
Manifestations	15 000.00 €	13 772.72 €
Bourse sportive		2 100.00 €
Dons bénévoles (déduction impôts bénévolat)	10 000.00 €	8 174.00 €
<b>Total</b>	<b>110 150.00 €</b>	<b>112 215.03 €</b>
<b>Recettes Boulodrome :</b>		
Participation 2 € joueur	7 000.00 €	9 134.00 €
Publicité panneaux Boulodrome	4 000.00 €	3 600.00 €
Participation club de Mont Sous Vaudrey		2 500.00 €
Autres produits sur manifestations		3 854.63 €
<b>Total Boulodrome</b>	<b>11 000.00 €</b>	<b>19 088.63 €</b>

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>121 150.00 €</b>	<b>131 303.66 €</b>
-----------------------	---------------------	---------------------

<b>EXCEDENT DE CLOTURE 2017</b>		<b>13 697.95 €</b>
---------------------------------	--	--------------------

Jean Marie MARAUX  
Dominique BACHELEY

## BUDGET PREVISIONNEL 2018

DEPENSES :	VERSION 1	VERSION 2
Manifestations diverses	13 000.00 €	13 000.00 €
Assemblée générale 2016	2 000.00 €	2 000.00 €
Réunions Comité Directeur	1 000.00 €	1 000.00 €
Frais bancaires	150.00 €	150.00 €
Frais Téléphoniques	1 000.00 €	1 000.00 €
Congrès FFPJP	2 000.00 €	1 000.00 €
Commission d' Arbitrage	1 000.00 €	1 000.00 €
Boulodrome	25 000.00 €	25 000.00 €
Gestion	1 100.00 €	1 100.00 €
Calendrier	1 700.00 €	1 700.00 €
Revue Planète boules	960.00 €	960.00 €
Coupes Championnats	800.00 €	€
Commission des Jeunes	3 500.00 €	3 500.00 €
FFPJP	17 300.00 €	17 300.00 €
Equipement	2 000.00 €	2 000.00 €
Commission technique	800.00 €	800.00 €
France 2017	20 000.00 €	18 500.00 €
Franco-Suisse	300.00 €	300.00 €
Dotations spécifiques championnats, CNC, etc...	2 000.00 €	€
Participation Ligue	8 000.00 €	8 000.00 €
Commission vétéran et Interville	1 800.00 €	1 000.00 €
Commission féminine	1 000.00 €	1 000.00 €
National Moulins	600.00 €	€
Bourse sportive Conseil Départemental du Jura	€	€
Finale CNC Jeunes	3 000.00 €	1 600.00 €
Indemnités Coupe de France 2016/2017	1 500.00 €	600.00 €
Journée des dirigeants de la Commission	200.00 €	200.00 €
Frais divers	€	€
Frais bénévoles (déduction impôts bénévolat)	8 000.00 €	8 000.00 €
Annuité d'emprunts pour achat du boulodrome 9/12	45 000.00 €	45 000.00 €
Frais d'entretien du boulodrome et charges diverses	15 000.00 €	15 000.00 €
Frais d'actes notariés et droits d'enregistrement	20 000.00 €	20 000.00 €
<b>TOTAL DEPENSES :</b>	<b>199 710.00 €</b>	<b>190 710.00 €</b>

<b>Réductions budgétaires sur dépenses 2018 (version 2)</b>		
Equipe doublette provencal		1 500.00 €
Participation du CNC JEUNES		1 600.00 €
Participation CNC SENIOR		800.00 €
Participation COUPE DE France		900.00 €
Participation National de MOULINS		600.00 €
Commission INTERVILLE		800.00 €
Dotation championnats Coupes		800.00 €
Dotation triplete mixte et doublette vétéran		1 000.00 €
Congrès national (2 personnes au lieu de 4)		1 000.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>9 000.00 €</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2018

RECETTES	VERSION 1	VERSION 2
Inscriptions Coupe de France	220.00 €	20.00 €
Inscriptions Championnats du Jura	10 500.00 €	10 500.00 €
Inscription CDC masculin et féminin	1 400.00 €	1 400.00 €
Abonnement revue Planète Boules	960.00 €	960.00 €
Licences à 50,00 € senior et junior	78 000.00 €	76 500.00 €
Participation clubs jurassiens à l'achat du	7 500.00 €	€
Participation du Comité Régional sur licences 1 €	€	
Mutations	3 500.00 €	3 500.00 €
Affiliation clubs	1 620.00 €	1 620.00 €
Subvention FFPJP	2 500.00 €	2 500.00 €
Calendrier 2017	1 900.00 €	1 900.00 €
Forfait championnat Jura et de Ligue	3 300.00 €	3 300.00 €
Subventions	10 000.00 €	10 000.00 €
Intérêts des comptes	350.00 €	350.00 €
Retour sur repas AG, commissions et CNC jeunes	1 000.00 €	1 000.00 €
Retour FFPJP Subvention CNC Jeunes	1 600.00 €	1 600.00 €
Divers (amende Commission de discipline)	€	€
Manifestations	15 000.00 €	15 000.00 €
Bourse sportive	€	€
Dons bénévoles (déduction impôts bénévolat)	8 000.00 €	8 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>147 350.00 €</b>	<b>138 350.00 €</b>

Recettes Boulodrome:		
Participation 2 € joueur	9 000.00 €	9 000.00 €
Publicité panneaux Boulodrome	600.00 €	4 600.00 €
Participation club de Mont Sous Vaudrey	2 500.00 €	2 500.00 €
Panneaux photovoltaïques du Boulodrome 9/12	7 500.00 €	7 500.00 €
Autres produits sur manifestations	4 000.00 €	4 000.00 €
<b>TOTAL BOULODROME</b>	<b>27 600.00 €</b>	<b>27 600.00 €</b>

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>174 950.00 €</b>	<b>165 950.00 €</b>
Reprise sur réserves antérieures	11 062.05 €	11 062.05 €
Affectation de l'excédent 2017 sur budget 2018	13 697.95 €	13 697.95 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>199 710.00 €</b>	<b>190 710.00 €</b>

Réductions budgétaires sur dépenses 2018	Réductions sur recettes (version 2)	
<b>Version 2</b>	Participation	7 500.00 €
	Réduc 1 € /	1 500.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>9 000.00 €</b>



**COMITE DU JURA**  
**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE**  
**ET JEU PROVENCAL**



**RAPPORT DE CERTIFICATION DES COMPTES**  
**DE L'EXERCICE CLOS AU 30 NOVEMBRE 2017**

=====

Nous, Messieurs Jacques PARIS et Michel GONCE, Vérificateurs aux Comptes, conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée Générale en date du 26 novembre 2016, avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice comptable de l'année 2017 du COMITE DEPARTEMENTAL 39 FFPJP ainsi que ceux du Boulodrome Régional, le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017.

Les deux trésoriers, en ce qui les concerne, nous ont présenté l'ensemble des comptes et des écritures afférentes à la comptabilité 2017 des deux exercices et nous ont fourni toutes explications utiles. Nous avons ensuite effectué plusieurs contrôles des pièces comptables.

Suite à nos investigations, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du COMITE à la fin de cet exercice.

Nous proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus aux deux trésoriers généraux du Comité départemental, Messieurs Jean-Marie MARAUX et Dominique BACHELEY, ainsi qu'au trésorier du boulodrome, Monsieur Michel PERRUSSEL, pour l'ensemble de leur gestion 2017.

Fait à BANS, le 1<sup>er</sup> décembre 2017

**Les vérificateurs aux comptes :**

**M. Jacques PARIS**

**M. Michel GONCE**



## **COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE**

**du 9 décembre 2017**

### **1) Mot de bienvenue du Président :**

Le Président accueille les différentes personnalités et les présidents de clubs après avoir vérifié que le quorum était atteint. (voir le détail dans le CR de l'AG)

### **2) Approbation du compte rendu de l'AG 2016**

En l'absence de remarques, le compte rendu de l'Assemblée Générale en date du 26 novembre 2016 est approuvé et adopté à l'unanimité.

### **3) Rapports du Président et du Secrétaire Général :**

Vous retrouverez l'intégralité de ces deux rapports dans le dossier de l'Assemblée Générale avec les autres rapports des commissions. Ces deux rapports n'ont pas fait l'objet de questions ou demandes de précisions. Le Président poursuit donc l'ordre du jour

A la demande de Monsieur Cyrille BRERO vice président du Conseil Départemental attaché aux sports, lequel doit s'absenter en fin de matinée pour officier un mariage à la mairie, l'ordre du jour est modifié afin de lui permettre d'intervenir sur le point important que constitue la décision d'achat du boulodrome.

### **4) Budget prévisionnel 2018 :**

Ce budget, présenté par Jean-Marie MARAUX, propose deux versions qui intègrent l'incidence financière annuelle destinée à l'achat du boulodrome régional de BANS, dont le coût total s'élève à 950 000 € remboursables sur 20 ans

#### **- La première version :**

Avec un total des charges de 199 710.00 €, cette version préserve l'ensemble des aides qui sont habituellement octroyées aux clubs auxquelles viennent s'ajouter les annuités

d'emprunts, les frais d'acte notarié et d'enregistrement afférents à l'achat du boulodrome ainsi qu'une enveloppe destinée à son entretien, le tout pour un montant annuel de 80 000 €.

Au regard de ces charges est prévu un montant identique de recettes, dont celui lié à l'augmentation du prix de la licence versé au CD 39 qui passe de 31.00 € à 55.00 €, ce qui correspond à une recette prévisionnelle totale de 85 500 € calculée sur la base de 1650 licenciés et répartie comme suit :

- Une augmentation de la licence de + 19.00 € à la charge du licencié ce qui porte le coût à sa charge à 50.00 € (31.00 € + 19.00 €)
- Une participation de 5.00 € par licencié à la charge du club.

Notons que cette répartition n'est donnée qu'à titre indicatif et qu'il appartient à chaque club de décider s'il fait supporter partiellement ou la totalité de cette augmentation à ses licenciés.

#### - La seconde version :

Cette version présente un total de charges en diminution, pour un montant de 190 710.00 €. Pour ce faire le CD 39 est obligé d'opérer un certain nombre de réductions budgétaires de ses dépenses 2018 pour un montant total de 9 000 € :

#### **Suppression des dépenses suivantes (version 2)**

Equipe doublette provençal	Dotation championnats Coupes
Participation du CNC JEUNES	Dotation triplète mixte et doublette vétérans
Participation CNC SENIOR	Congrès national (2 personnes au lieu de 4)
Participation Coupe de France	
Participation National de MOULINS	
Commission INTERVILLE	

Ces réductions font baisser le prix de la licence de 5.00 €, ce qui porte son prix à 50.00 €. Libre à chaque club de décider du montant de la participation de leurs licenciés, qui, à minima pourrait être de + 14.00 €. (Chaque licencié payant sa licence 45.00 € et les 5.00 € restant par licencié étant supportés par le club.)

Après la présentation des deux versions du budget prévisionnel 2018 par Jean-Marie MARAUX, s'engage un échange de questions réponses avec les participants :

La parole est donnée à Monsieur **Cyrille BRERO** :

Monsieur BRERO précise que la subvention accordée à l'époque par le Conseil Départemental à la Communauté de Communes du Val d'Amour pour la construction du boulodrome a été de 400 000 €. Sans contester le droit à la communauté des communes de vouloir vendre ce bien, il estime, compte tenu des subventions perçues, des loyers versés par le CD 39 durant ces sept dernières années, que la somme demandée, soit 900 000 €, poserait un problème d'éthique, si son montant était un frein voire la cause principale à l'impossibilité au CD 39 de pouvoir acquérir ce bien. Si tel était le cas il n'exclut pas la possibilité d'une action en référé du Conseil Départemental auprès de la communauté de communes.

**Michel PYDO** : Le Conseil Départemental peut-il récupérer tout ou partie de la somme de 400 00 € qu'il a accordée en subvention de ce projet ?

**M. BRERO** répète que cette vente poserait un problème de moralité plutôt que de droit si toutefois le CD 39 ne pouvait acquérir ce bien en raison de son coût élevé ; et dès lors que la

Communauté de Communes du Val d'Amour tirerait profit de cette vente grâce en partie à des subventions qu'elle a perçues.

**M. BRERO** précise qu'en cas d'acquisition de ce bien par le Comité Départemental, ce dernier aura à payer au Conseil Départemental la somme de 40 000 € correspondant à la taxe de mutation. Si la décision d'achat est votée en fin de matinée par les Présidents de clubs, il s'engage à formuler une demande d'exonération de cette taxe auprès du Président et des membres du bureau du Conseil Départemental, ce qui bien évidemment nous dispenserait de la payer.

**Richard OLIVIER** : Quel est le solde du capital restant à amortir ?

**Réponse de Jean-Marie MARAUX** :

Actuellement, la Communauté de Communes a 2 encours de prêts au 31/12/2017

- CRD – Prêt N° 1 : 351 321 € échéance au 17/04/2030

- CRD – Prêt N° 2 : 106 270 € échéance au 25/03/2028

Soit un Total de **497 591 €**

**M. Guy VILLET**, maire de la Commune de BANS précise qu'il a été l'un des promoteurs du projet du boulodrome. Sa réalisation a pris plus d'ampleur que prévue et que sa gestion est globalement déficitaire chaque année de 30 à 35 000 €

**Nadia DA COSTA** : Avons-nous une idée du prix de la licence dans les années à venir ? En d'autres termes avons-nous l'assurance qu'elle n'augmentera pas chaque année ? On peut se poser la question d'une possible augmentation qui serait liée à des imprévus consécutifs à des frais d'entretien par exemple.

**Jean-Marie MARAUX** : On a prévu la somme de 11 000 € pour faire face aux frais d'entretiens de la structure. Ce qui devrait être suffisant. Cependant, l'année 2018 sera une année transitoire particulièrement difficile à passer sur le plan financier car d'une part, nous aurons à rembourser les annuités d'emprunts, mais également à régler la dernière année de charges de fonctionnement 2017 due à la Communauté de Communes étant donné que nous avons toujours un décalage d'un an entre la facturation et le règlement de ces charges.

**Paulo DE BASTOS** : Nous nous efforcerons de retourner vis-à-vis des clubs des gestes forts surtout pour ceux qui jouent le jeu et méritent en retour des attentions particulières.

**Françoise GAUTHIER** : Sur le plan sportif, je voudrais souligner tout l'intérêt de devoir conserver le boulodrome régional. Lorsque qu'un club organise un concours, il dispose d'une infrastructure exceptionnelle : bar, terrains de jeux tracés etc... D'autre part, comment pourrait-on envisager sans le boulodrome l'organisation des championnats tels que le tête-à-tête ou le doublette nécessitant de nombreux terrains. Ces championnats devraient passer déjà par des pré qualificatifs organisés dans chaque district avec une phase finale à une trentaine d'équipes dont aucun club ne voudrait l'organiser du fait de sa non rentabilité.

**Paulo DE BASTOS** : N'oublions pas que certains CD louent leur boulodrome aux clubs organisateurs de concours. Ce n'est pas la politique du CD 39. Nous avons toujours voulu que ce boulodrome soit mis gratuitement à disposition des clubs, soit pour qu'ils puissent y organiser des concours ou qu'ils puissent s'y réunir. Pour nous, l'important est qu'on le fasse vivre.

**M. Jean RAQUIN** : Existe-t-il sur le terrain d'implantation du boulodrome une servitude d'accès à d'autres propriétés, notamment à la station d'épuration ?

**Réponse de M. Guy VILLET :** A ma connaissance il n'existe pas de servitudes de ce type. La station d'épuration possède sa propre entrée laquelle est située du côté de l'ancienne voie ferrée.

**M. Jean RAQUIN :** Quelle est la superficie totale du terrain sur lequel le boulodrome est implanté ?

**Réponse de M. Guy VILLET :** La superficie du terrain est de l'ordre de 1.7 à 2 hectares. A noter qu'à ce jour, la parcelle en cadastrée intègre celle sur laquelle est implantée la station d'épuration. Si la vente du boulodrome a lieu, il s'agira d'effectuer un nouveau bornage afin de bien dissocier la parcelle attribuée au boulodrome de celle dévolue à la station d'épuration.

**Philippe JOURNOT :** Une augmentation de 19.00 € risque de décourager certains licenciés, notamment ceux qui pratiquent la pétanque uniquement comme une activité de loisirs et non dans le cadre d'une discipline sportive compétitive. On risque à terme une baisse du nombre de licenciés donc des recettes.

**Jean-Marie MARAUX :** Effectivement on court ce risque qui j'espère sera minime car le prix de la licence de pétanque en France reste un des moins chers toutes disciplines sportives confondues.

**Michel BOURGEON :** Je pense qu'une uniformisation du prix de la licence jurassienne serait souhaitable. Cela éviterait la disparité d'un club à l'autre et freinerait un peu les mutations dont le choix est motivé prioritairement par le coût de la licence.

**Paulo DE BASTOS :** Nous avons interrogé le service comptable de la fédération : A titre indicatif, le prix moyen de la licence en France est de 45.00 €. L'uniformisation de son prix au niveau départemental me paraît impossible car le CD 39 n'a pas vocation à s'ingérer dans la gestion des clubs. Le prix de la licence est voté et arrêté à l'AG du club par ses licenciés.

**Patrick PETETIN :** Reconnaît que l'augmentation qui sera proposée et votée risque de gêner certains licenciés aux revenus moyens. Conscient de ce problème depuis plusieurs années déjà, il nous fait part de ce qu'il pratique au niveau de son club en offrant la possibilité à ces personnes de régler leur licence en plusieurs mensualités.

**Alexandra MONNET :** 24 € d'augmentation, (19.00 € + 5.00 €), cela risque de faire beaucoup pour nos licenciés.

**Paulo DE BASTOS :** C'est sur une idée émise par Michel BOURGEON et Dominique BACHELEY, lors de la dernière réunion du CD 39 que nous avons proposé cette répartition sur le montant de la licence, en laissant la possibilité aux clubs de prendre à sa charge 5.00 € par licencié. L'idée étant de responsabiliser les clubs et de ne pas faire supporter la totalité de l'augmentation aux licenciés.

**Michel BOURGEON :** Précise que lorsqu'il avait proposé cette répartition il était question de 9.00 € pour la part du licencié et de 5.00 € celle du club.

**Paulo DE BASTOS :** C'est exact, mais à l'époque on ne connaissait pas le montant exact de l'emprunt à concrétiser, ni celui des charges s'y afférent.

**Hervé MICHAUD :** Est-ce que la licence Enfant sera touchée par l'augmentation ?

**Jean-Marie MARAUX** : Non les licences enfants ne seront pas touchées par l'augmentation. Seules les licences juniors sont concernées par l'augmentation.

**Michel BOURGEON** : Estime qu'on a manqué de temps dans les clubs pour permettre une réelle réflexion avec les licenciés.

**Paulo DE BASTOS** : Indique que le temps administratif bancaire est différent du temps sportif. Nous avons obtenu l'information officielle de la mise en vente du boulodrome le 27 septembre dernier et connu son prix de vente définitif arrêté par les maires de la Communauté de Communes que le 6 novembre. Depuis d'autres charges que nous ne soupçonnions pas se sont rajoutées au prix d'achat, tels que le montant des frais notariés, celui de la taxe de mutation et de la taxe foncière. De plus, les transactions avec les banques sont toujours en cours.

Effectivement j'avais envisagé de provoquer une réunion des présidents de clubs avant l'Assemblée Générale afin de leur présenter où en était le projet d'achat du boulodrome. Nous n'avons pas pu le faire car nous ne disposions pas d'éléments fiables à communiquer aux clubs. Cependant, je m'engage à les réunir dès que le schéma définitif sera arrêté.

**Jean-Marie MARAUX** : Indique qu'actuellement, nous sommes en pourparler avec deux banques : la Banque Populaire et le Crédit Agricole. Nous négocions deux prêts complémentaires auprès de chaque banque pour un montant de 950 000 € au taux de 2.5 % remboursables sur 20 ans. Ces deux organismes tardent un peu à donner leur accord car ils souhaitent qu'une ou plusieurs collectivités se portent garants de l'emprunt. Jean-Marie indique que déjà la commune de BANS serait partante à se porter garant.

**M. Guy VILLET** : Effectivement, la commune de BANS accepte de se porter garant. Mais compte tenu de son budget, qui est celui d'une petite commune, elle ne peut à elle seule se porter garant pour la totalité de la somme empruntée. Il est fortement souhaitable que d'autres collectivités s'associent et se portent solidairement garant avec la commune de BANS.

**Jean-Marie MARAUX** : A ce sujet, nous avons l'intention de solliciter la commune de MONT SOUS VAUDREY, ainsi que la Communauté de Communes.

**Fernand FOURNIER** : Est-ce que le prix de vente proposé par la Communauté de Communes comprend celui du bâtiment et du terrain ?

**M. Guy VILLET** : Oui le prix de vente proposé et voté en conseil communautaire englobe l'acquisition du boulodrome ainsi que le terrain sur lequel il est implanté.

**Richard OLIVIER** : L'an passé, ou les années précédentes vous nous avez déjà proposé une augmentation de la licence pour le boulodrome.

**Paulo DE BASTOS** : Je ne peux pas te laisser dire cela. C'est totalement faux. A aucun moment les augmentations décidées en AG les années précédentes n'étaient liées au fonctionnement du boulodrome. L'augmentation du prix de la licence 2017 est passée de 26 à 31 € pour les seniors et juniors, également de 10 à 12 € pour les licences jeunes car nous devons répercuter la hausse de la part fédérale qui était de 2,30 € par licence seniors et 1.80 € par licence enfants. Egalement, nous avons anticipé la hausse certaine de la part Ligue puisque le Comité régional de Bourgogne-Franche se mettait en place en 2017 en remplacement de nos 2 ligues et préparerait l'uniformisation de nos 2 anciennes ligues notamment au niveau de la part de la licence (A l'époque : 2 € chez nous et 5 € chez nos amis bourguignons). Au bout du compte, l'augmentation de 5.00 € votée lors de l'AG 2016 a laissé au Comité 30 centimes d'euro par licence.

**Richard OLIVIER** : Demande à poursuivre son intervention :

J'estime que l'augmentation du prix de la licence aura pour conséquence la perte de 200 licenciés d'où un manque à gagner de 11 000 €. Cela impliquera que nous revotons l'an prochain une autre augmentation pour une nécessaire remise à niveau.

Le Comité dispose actuellement près de 100 000 €. Pourquoi n'utiliserions-nous pas une partie de cette somme en apport personnel, ce qui diminuerait d'autant le montant de l'emprunt à réaliser ?

Je constate qu'actuellement, il n'y a pas d'acceptation définitive des banques à nos demandes d'emprunts, ni même d'acceptation concrète des collectivités locales à se porter « cautions ». Dans ces conditions, je demande à ce que la décision d'achat du boulodrome soit proposée et votée ultérieurement. De plus ce délai devrait permettre de rencontrer à nouveau le Président de la Communauté de Communes du Val d'Amour pour renégocier le prix de vente qui me paraît excessif au regard des subventions perçues.

Je pense que l'augmentation du prix de la licence devrait s'appliquer uniquement aux seuls licenciés qui participent aux diverses compétitions. Il faut penser aux nouveaux clubs qui ne disposent pas d'avance de trésorerie pour faire face à cette augmentation, ce qui risque de les mettre en difficultés.

**Vanessa SAILLARD** : Répond à OLIVIER Richard :

C'est faux : En ce qui concerne le club Sportivement Pétanque, il dispose déjà d'une trésorerie. On ne peut pas d'une part, s'exprimer à la place d'un autre club et d'autre part utiliser l'argument d'une trésorerie naissante pour justifier solidairement son désaccord avec le projet d'achat du boulodrome.

**Paulo DE BASTOS** : A propos de trésorerie je rappelle les termes de l'Article 4, alinéa 3 du CD 39 qui obligent les clubs à fournir chaque année au CD 39 le rapport d'activité exprimé lors de leur assemblée générale ainsi que le bilan financier de l'exercice comptable de l'année écoulée. Peu de clubs satisfont à cette obligation et il serait bien que tous le fassent dorénavant.

Il n'est pas possible de différer dans le temps le vote du budget prévisionnel qui bien évidemment inclut les charges d'achat et de fonctionnement du boulodrome pour la bonne raison que cette décision détermine le prix de la licence 2018. Les clubs doivent connaître son montant car ils auront à renouveler les licences dès le mois de décembre.

**Jean-Marie MARAUX** : Je proposerai au conseil fédéral la possibilité que les clubs puissent établir deux sortes de licences à des prix différents ; une licence dite « compétitive » et l'autre dite de « loisir ».

En ce qui concerne l'utilisation d'une partie des 100 000 € dont nous disposons actuellement sur le compte du Comité pour réduire le montant de l'emprunt à réaliser, ce n'est pas ni judicieux ni souhaitable car « on déshabille Paul pour habiller Pierre » et tôt ou tard on serait vite confronté à des difficultés de trésorerie.

Suite à l'intervention de Monsieur BRERO, je voudrais apporter la précision suivante concernant l'engagement financier de la communauté de communes du Val d'Amour pour la construction du boulodrome.

La communauté du Val d'Amour a perçu les subventions suivantes :

- 400 000 € du conseil départemental
- 295 000 € du conseil régional
- 175 000 € de l'Etat (CNDS)

- Fonds propres pour un montant de 700 000 € dont 150 000 € pour l'achat de panneaux photovoltaïques.

**M. Denis TROSSAT** : Je représente le club de PASSENANS Pétanque qui est plutôt tourné vers l'activité pétanque loisir que la pétanque compétitive.

A l'écoute de ce qui vient d'être dit par les uns et les autres, on voit bien la limite des possibilités budgétaires de la Communauté de Communes. C'est le constat que l'on peut faire d'une façon générale sur le fonctionnement des collectivités territoriales lequel est consécutif au désengagement de l'Etat.

L'équipement que constitue le boulodrome du Val D'Amour est historique. Si le virage est loupé, on n'aura pas d'autres opportunités. Cet équipement doit subsister.

Il y a l'immobilier : Il faut être très attentif à son vieillissement. L'équipement solaire par exemple a une déperdition de sa rentabilité dans le temps. D'autre part, la structure du bâtiment elle-même vieillit, il faut donc pourvoir à son entretien régulier.

Il faudra rechercher d'autres types de recettes telles que la location ponctuelle du bâtiment en période creuse et développer d'autres contrats d'affichages publicitaires.

Je suis d'accord avec Monsieur MARAUX lorsqu'il dit qu'il ne faut pas utiliser une partie des 100 000 € comme apport personnel dans l'achat du boulodrome. Par expérience, il faut disposer d'une année de fonctionnement en fonds propres. Il faut donc les conserver comme fonds de roulement. D'autant que les comptes du CD 39 sont une estimation de son poids départemental et qu'ils peuvent servir d'argumentation dans les négociations.

**Paulo DE BASTOS** : Lors de notre rencontre avec Jean Marie SERMIER et Claude AZEMA, ils nous ont signalé l'existence sur DOLE d'un organisme qui se charge de la location ponctuelle de locaux à des particuliers ou des associations en recherche de lieux pour organiser leurs manifestations. Bien évidemment, nous nous rapprocherons de cet organisme le moment venu.

**M. Denis TROSSAT** : J'ai bien noté également que si l'augmentation décidée ce jour s'avérait être surestimée dans l'avenir qu'il y aurait une baisse envisagée sur le prix de la licence. Attention de tenir les promesses faites devant l'assistance.

**Paulo DE BASTOS** : On respectera nos engagements, y compris sur la remise consentie aux clubs sur leur participation à hauteur de 5.00 € si les comptes du CD 39 le permettent.

**Il est 12h30.** Plus de questions n'étant exprimées, le Président lève la séance. Il demande aux présidents de clubs de voter pendant la pause méridienne pour ou contre la première version du budget prévisionnel qui leur a été présentée en séance. Si cette version n'obtient pas la majorité, on votera par la suite pour la deuxième version. Reprise de l'Assemblée générale à 14h30.

### **14h30 : Reprise de l'Assemblée Générale**

Le Président DE BASTOS demande à Michel DEMOUGEOT de donner le résultat des votes exprimés par les Présidents de clubs sur la question : 'Etes-vous Pour ou Contre le budget prévisionnel 2018 tel que présenté ce jour en séance dans sa première version par le trésorier général ? »

Le total cumulé des voix des 27 clubs présents sur 28 est de **71 voix**.

Résultat du scrutin :

- 1 bulletin non exprimé
- 4 bulletins « Blanc »
- 24 bulletins « Contre »
- 42 bulletins « Pour »

Le budget prévisionnel, tel que présenté dans sa première version est donc majoritairement adopté. Cette décision implique la fixation du prix des licences 2018 suivant :

- Licences juniors et séniors : **55.00 €**
- Licences enfants (benjamins, minimes, cadets) : **12.00 €** (sans changement)

### **DELIBERATION ACQUISITION DU BOULODROME DU VAL D'AMOUR SAMEDI 9 DECEMBRE 2017**

Lors de l'assemblée générale du Comité du Jura du samedi 9 décembre 2017, le Comité directeur, sous réserve de l'accord des banques pour le dossier d'emprunt, a proposé l'acquisition du Boulodrome du Val d'Amour sur la Commune de BANS suite à la proposition de vente présentée par la Communauté de Communes du Val d'Amour au prix de 900 000.00 € hors frais annexes.

Après délibération et le vote favorable des Présidents de Clubs (42 pour et 24 contre et 4 abstentions) sur 71 voix, l'assemblée générale valide la proposition présentée par le Comité du Jura de Pétanque et Jeu provençal en optant pour l'acquisition immobilière selon les modalités énoncées ci-dessus sous réserve de l'obtention de l'emprunt bancaire nécessaire à cet investissement.

Fait à LONS LE SAUNIER,  
Le 9 décembre 2017.  
Le Président.

**Patrick PETETIN** : Regrette que les clubs qui ont voté contre ne se soient pas exprimés au cours des débats qui ont précédé le vote.

#### **5) Rapports des différentes commissions :**

Les différents Présidents de commission ont présenté leur rapport d'activité à l'Assemblée. Ils peuvent être consultés dans le document de présentation de l'Assemblée Générale. Aucuns d'entre eux n'a suscité de questions. On peut seulement noter que leur contenu était parfois en décalage suite à la modification de l'ordre du jour qui a priorisé la présentation du budget prévisionnel 2018 et de son vote avant leur lecture. En effet l'intérêt de conserver le boulodrome exprimé par plusieurs Présidents dans leur rapport était déjà validé et acquit par le vote.

#### **6) Bilans financiers 2017 :**

##### **Comptabilité du boulodrome**

Michel PERRUSSEL présente le bilan de l'exercice comptable du boulodrome. Il précise que le budget qu'il gère concerne uniquement le fonctionnement habituel du boulodrome. Il commente principalement le chiffre de 9 134.00 € relatif à la participation versée par les joueurs ce qui donne une idée de la fréquentation annuelle, soit environ plus

de 5000 joueurs. A ce chiffre il conviendrait d'ajouter un nombre de joueurs participant aux divers championnats ou autres qui échappent au comptage du fait que leur participation dans ce domaine précis est gratuite.

L'exercice budgétaire 2017 se solde par un excédent de 12 988.63 €. Cette somme sera reprise et intégrée au budget général du CD 39.

### **Comptabilité générale du CD 39** : présentée par Jean-Marie MARAUX

L'exercice budgétaire 2017 se solde par un excédent de 13 697.95 €

Parmi les raisons qui expliquent cet excédent on peut citer :

- Le résultat excédentaire de la gestion courante du boudrome
- Les charges du boudrome en baisse dues à des conditions climatiques plus clémentes.
- Moins de dépenses d'investissements
- L'organisation de la Franco Suisse qui nous a coûté moins chère que prévue
- Recette relative aux mutations en très haute hausse par rapport à notre prévisionnel : + de 1000 €

### **Rapport de Certification des comptes de l'exercice clos au 30 novembre 2017**

Nous, Messieurs Jacques PARIS et Michel GONCE, Vérificateurs aux Comptes, conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée Générale en date du 26 novembre 2016, avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice comptable de l'année 2017 du COMITE DEPARTEMENTAL 39 FFPJP ainsi que ceux du Boudrome Régional, le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017.

Les deux trésoriers, en ce qui les concerne, nous ont présenté l'ensemble des comptes et des écritures afférentes à la comptabilité 2017 des deux exercices et nous ont fourni toutes explications utiles. Nous avons ensuite effectué plusieurs contrôles des pièces comptables.

Suite à nos investigations, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du CD39 FFPJP à la fin de cet exercice.

Nous proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus aux deux trésoriers généraux du Comité départemental, Messieurs Jean-Marie MARAUX et Dominique BACHELEY, ainsi qu'au trésorier du boudrome, Monsieur Michel PERRUSSEL, pour l'ensemble de leur gestion 2017.

**Paulo DE BASTOS** : Je propose un vote à main levée s'il n'y a pas d'objection de la part d'un président... Apparemment tout le monde est d'accord pour voter à main levée. Le vote porte sur l'approbation ou non de la gestion comptable générale du CD 39 et de celle du boudrome :

- Y a-t-il des abstentions ? Aucune
- Y a-t-il des votes contre ? Aucun

L'exercice budgétaire 2017 est adopté à l'unanimité par 71 voix. Quitus est donc donné aux trésoriers.

## **7) Désignation des membres extérieurs au CD 39 à la commission de discipline et autres commissions :**

Michel DEMOUGEOT demande à être radié de la commission de discipline.

Désignation des nouveaux membres :

- Monsieur BARBIER Emmanuel du club de MOISSEY.
- Monsieur BONNOT Grégory du club de l'Etoile Jura.

## **Renouvellement mandat vérificateurs aux comptes :**

Le mandat des deux vérificateurs, Messieurs Jacques PARIS et Michel GONCE est renouvelé pour 1 an.

## **Création d'un Comité de Gestion du Boulodrome :**

Sont désignés comme membres extérieurs au CD 39 :

- Vanessa SAILLARD
- Christelle JOBARD
- Jean-Luc PERRIN
- Patrick PETETIN
- BOURGEOIS Jean-Yves

## **8) Calendrier 2018 :**

Ce calendrier a déjà été « dégrossi » dans chaque réunion de districts. Le Président fait une relecture de l'ensemble et invite les clubs qui jusqu'alors n'avaient pas retenu de date pour l'organisation d'un concours de se positionner le moment venu sur des dates disponibles.

Le calendrier 2018 est consultable immédiatement sur le site du CD 39. Il fera l'objet d'une édition papier, comme les années précédentes, sous forme de petit livret, dans le courant du mois de janvier 2018.

## **9) Directives de la Fédération Française de Pétanque**

- Tout joueur désirant changer d'association doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation par l'association quittée, (et ce, même si entre temps plusieurs années sabbatiques se sont écoulées), et y joindre le chèque correspondant libellé au nom du Comité d'appartenance du club quitté, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Par la suite il recevra en retour le volet de couleur rose qu'il devra présenter à son nouveau club lorsqu'il demandera sa nouvelle licence.
- **Tarifs des mutations 2018** : mutations internes à 30 € et les mutations externes à 50 €.
- Toutes les **mutations externes sont payantes** quel que soit le motif.
- Depuis 2016, **les mutations internes et externes pour les licenciés (senior, junior et cadet dernière année) sont payantes** pour un club qui se met **en sommeil** (en effet, le club est toujours affilié donc il doit sa cotisation au CD39)
- Un **licencié suspendu** pendant un certain temps : au bout de cette durée, au moment de reprendre **sa licence, sa mutation est payante, qu'elle soit interne ou externe.**

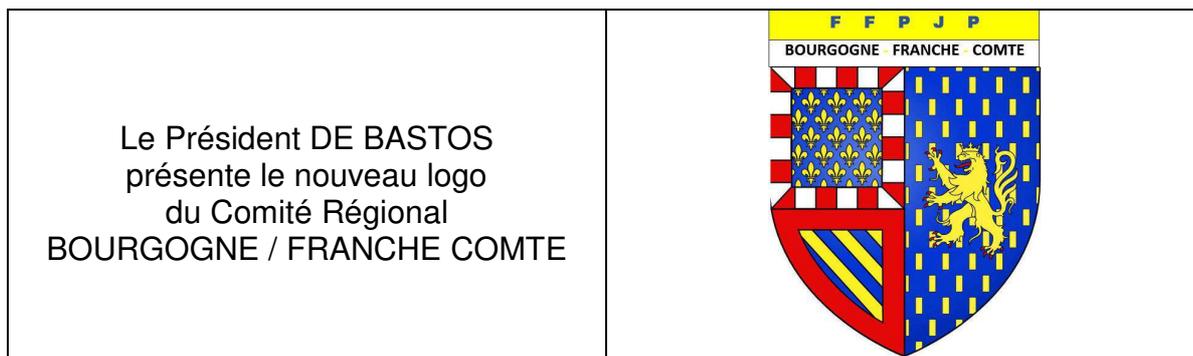
- Sinon, **les mutations internes après une ou plusieurs années sabbatiques restent gratuites**. Donc, pas de changement. Par contre, **en cas de mutation externe, elle est payante**.
- Enfin, en cas de **dissolution du club**, donc sans licenciés en 2017, **les mutations internes gratuites et externes payantes**.
- **Championnats de France 2018** :
  - 9-10 juin à Alberville (73) : Tr vétérans
  - 15,16 et 17 juin à Pierrefeu du Var (83) : Tr Provençal
  - 23-24 juin à Sainte Foy la Grande (33) : Tr Promotion
  - 30 juin-1 juillet à Figeac (46) : Tr Féminin
  - 7-8 juillet à Fréjus (83) : Db Fém et TàT Mas
  - 21-22 juillet St Pierre les Elboeuf (76) : Db Mixte
  - 25-26 août à Caen (14) : Tr Jeunes
  - 24, 25 et 26 août à Montauban (82) : Db Provençal
  - 1-2 sept à Strasbourg (67) : Tr Masculin
  - 8-9 sept à Quillan (11) : Db Mas et TàT Fém
- **Certificat de non contre-indication à la pratique sportive (certificat médical)** : Suite aux modifications légales liées au certificat médical, le dispositif applicable pour la saison 2018 est :
  - Pour **les nouveaux licenciés (non licenciés en 2017)** : produire **obligatoirement un certificat médical datant de moins d'un an** pour l'obtention de la licence.
  - Pour **les renouvellements** : les certificats médicaux produits pour l'obtention de la licence 2017 sont valables 3 ans.  
Néanmoins, les licenciés doivent **OBLIGATOIREMENT** remplir le questionnaire de santé CERFA (que le/la joueur/joueuse conserve). Si le/la joueur/joueuse répond **négativement** à l'ensemble des questions, il/elle ne fera parvenir au CD39, par le biais de son club, que **l'attestation questionnaire médical**.  
Par contre, si une des réponses est **positive** au questionnaire de santé CERFA, le/la joueur/joueuse ne devra fournir **qu'un certificat médical datant de moins d'un an**. (voir document)
- **L'examen d'arbitre régional comportera une partie pratique**.
- **Colloque des éducateurs sur le Sport Adapté** les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2018 (lieu inconnu)
- **Répartition des équipes aux championnats de France** : la fédération a revu le nombre d'équipes à qualifier en fonction des nouveaux quotas fixés par le nombre de licenciés dans chacune de ces nouvelles régions. **De fait, la région Bourgogne Franche-Comté perd une équipe au doublette provençal** (il y avait 2 équipes en FC et 1 en B en 2017 donc en 2018 : 1 en FC et 1 en B)
- **Répartition jeunes : en 2018, il y aura une qualification au championnat de France par les champions départementaux**. Donc, les champions triplète minime, triplète cadet et triplète junior seront donc qualifiés au France à Caen. Même chose pour le Doubs et la Haute-Saône. Donc, c'est un total de 9 équipes pour la Franche-Comté.

**Donc, le championnat jeunes de « ligue Franche-Comté» 2018 sera non qualificatif au championnat de France. Prévu à Pontarlier, il n'aura finalement pas lieu.**

**La classification des joueurs : 12 points dans le CD39 pour être honneur en 2018.**

**Colloque des organisateurs de nationaux le samedi 20 janvier à Marseille. (Salins)**

### **10)Présentation des directives du Comité régional BOURGOGNE / FRANCHE COMTE**



- **On reste sur des championnats** de "Ligue" se jouant dans chaque zone territoriale : Bourgogne et Franche-Comté, on parlera donc encore de championnats de Ligue, sous-entendu championnats de zone territoriale. Si on faisait un seul championnat pour la Bourgogne et la Franche Comté, il s'appellerait championnat régional.
- Le nombre d'équipes qualifiées aux championnats de France pour chaque « Ligue » reste identique à 2017.
- Respect de la volonté de la FFFPJP d'effectuer les championnats départementaux avant les championnats de Ligue (préparation pour 2019), dans la mesure du possible.
- Harmonisation des dates de championnats départementaux entre la Bourgogne et la Franche Comté donc les championnats départementaux doivent être terminés avant l'Ascension (championnats de Ligue de Bourgogne).
- Aucun changement de mode de qualification aux championnats de « Ligue » pour chaque zone territoriale, idem qu'en 2017.
- **Les CRC** se déroulent dans chaque zone territoriale. Pas de phase finale en 2018 entre la Bourgogne et la Franche-Comté.  
---> 1 équipe (1<sup>er</sup> de CRC 1 Franche-Comté) monte en CNC 3 en 2019.
- **CRC et CRCF** : pas de finale en 2018 (CRC : 2 divisions de 8 équipes, elles se rencontrent toutes, donc 1 journée double puis 1 week-end composé d'une journée simple et une journée double) et une journée double. Pas de fusion donc en 2018.
- **Préparation au BF1** le 17 décembre à Mont sous Vaudrey (par Mme Bernadette LAMBOLEY au niveau de la commission territoriale) et examen régionalisé le 3 février 2017 (lieu à définir).
- **Marathon jeunes** le 18 février 2018 à Arc les Gray.
- **Journée des féminines** le 11 mars à Lure.

- **Finale CRC Jeunes** en septembre dans le CD70. Date et lieux communiqués courant 2018.
- **Examen régionalisé d'arbitre de ligue** le 21 janvier 2018 à Chenôve. Les frais de déplacement à la charge des CD. La préparation en amont se fait au niveau de chacun des CD. Les candidatures doivent être validés par le Président de CD avant transmission au Comité Régional. Candidat : M. Hervé ROUX.
- **Suppression du championnat tripléte mixte vétérans.**
- **Formation Nationale de Discipline** : le week-end du 17-18 février 2018 au boulodrome régional.
- **Suppression des concours** « ouverts à tous » ou « découverte » dans le calendrier départemental.
- **Boulodrome régional** : il est le siège du Comité Régional. Ce dernier est prêt à ponctionner une part licence (1€ dès 2019) pour soutenir le plan de financement de la reprise du boulodrome.
- **Le calendrier des concours régionaux** est soumis à l'approbation du Président du Comité Régional (M. Robert MAUJONNET) avant fin septembre. Les arbitres devront être prioritairement des arbitres de ligue et les délégués seront désignés par les CD.
- **AG du Comité Régional** à Saulieu le 28 janvier 2018.

#### **11) Désignations des membres du CD 39 au congrès fédéral 2018:**

Il aura lieu à MENDE (48) les 13, 14 janvier 2018 :

Paulo DE BASTOS, Michel PERRUSSEL, Antoine MARTINELLO et Marc SERTILLANGE. Désignations approuvées à l'unanimité par l'assemblée.

#### **12) Allocution :**

**Paulo DE BASTOS** : Suite à la journée « JOUONS ENSEMBLE » que le CD 39 organise chaque année avec le Comité Départemental du sport adapté, Joël MONNIER, Educateur Spécialisé de son état, avait souhaité intervenir à l'occasion de l'Assemblée Générale de notre Comité pour donner son point de vue et dire ce qu'il pense de cette journée. Il est accompagné de deux personnes handicapées de la Maison d'Accueil spécialisée de SALINS, Manu et Sandrine, qui désirent également s'exprimer. Je donne la parole à Joël :

#### **Joël MONNIER :**

Je me fais le porte-parole des personnes Handicapées qui participent à la journée, « JOUONS ENSEMBLE ».

Nous sommes venus MANU ET MOI il y a 3 ans vous rencontrer, pour vous expliquer à la fois les difficultés que nous éprouvons pour jouer à la pétanque du fait de nos différents handicaps, mais aussi pour expliquer le plaisir que nous y prenons. Je me rappelle que nombreux sont ceux qui parmi vous avait été touchés par ces propos.

Depuis le Comité du Jura et vous les joueurs de pétanque vous vous êtes mobilisés pour nous proposer une journée de partage de cette activité.

Cette journée a été baptisée « JOUONS ENSEMBLE ». Elle rassemble des personnes en situation de handicap et des personnes valides pour faire équipe lors d'une compétition amicale... Mais j'y reviendrai plus tard.

Nous sommes extrêmement touchés que vous preniez en compte le handicap. Car le handicap a par sa nature une tendance à nous exclure du monde social. En effet qu'il soit de naissance ou par accident le handicap nous oblige à être perpétuellement assisté et aidé dans notre quotidien. La société a pris en compte cette dimension, elle a créé des institutions qui nous protègent, elle a formé des travailleurs sociaux, qui nous assistent qui nous aident et qui nous guident. Mais ceci nous fait vivre et évoluer dans un monde particulier un peu en marge de la société. Bien sûr, nous sommes très informés de ce qui se passe dans la société nous savons par exemple que beaucoup d'entre vous se battent pour que la pétanque devienne un sport olympique et nous nous associons à votre démarche, car nous sommes bien placés vu nos difficultés, pour savoir que cette activité est un sport qui demande de l'adresse, de la concentration et de la technique. Mais en plus elle a des valeurs démocratiques certaines, car tout le monde joue avec tout le monde. En ce sens la journée « JOUONS ENSEMBLE » en est un symbole fort.

La plupart d'entre vous qui participez ne connaissez rien au handicap et tant mieux. Car vous nous accueillez avec votre spontanéité, votre gentillesse et votre passion pour la pétanque.

Vous êtes souvent étonnés des points que nous arrivons à mettre. La compétition joue à plein car vous comme nous, nous donnons le meilleur de nous-mêmes pour « truster » les meilleures places dans toutes les catégories. Mais cela n'est pas le plus important. Ce qui compte vraiment, c'est qu'il s'agit d'un moment de sport partagé, on y retrouve de la convivialité et de la fraternité. Cette journée est marquée par des sourires et des éclats de rires de part et d'autre. Nous savons que lorsque vous rentrez chez vous, vous n'êtes pas indemnes de cette rencontre, vous êtes touchés et remplis d'émotions de ces relations que vous avez nouées avec nous. De notre côté grâce à vous, nous nous sentons acceptés malgré notre handicap, vous êtes des acteurs de notre intégration sociale. C'est pourquoi nous sommes venus vous demander de faire perdurer cette journée du « JOUONS ENSEMBLE ». Continuez à donner une journée de votre vie pour nous faire plaisir car vous nous donnez un réconfort immense dans notre quotidien.

Dès la fin de la journée nous penserons déjà à celle de l'année prochaine. En échange nous promettons de continuer à nous entraîner pour ne pas vous décevoir.

Nous sommes venus vous dire merci.

**MANUEL :**

« Merci de nous accepter tels que nous sommes et de nous faire partager votre passion. »

**SANDRINE :** Merci de nous proposer ce moment de communication, d'échange, grâce au support de la pétanque. Car cela nous fait vivre des moments inoubliables, de complicité et de chaleur humaine qui nous accompagnent tout au long de notre quotidien.

Fait très rare lors des Assemblées Générales du CD39, la salle se lève et applaudit très longuement les trois intervenants.

### **13) Récipiendaires Diplômes et Médailles AG 2017**

#### **Médaille d'Or :**

MM. Jean-Marie BOURGEON (Champvans), Christian CLAVELIN (P.C.H.S.) et Marcel COMMARET (Mont sous Vaudrey).

#### **Médaille d'Argent :**

Mme Yvette COMMARET (Mont sous Vaudrey).

MM. Léon BONJOUR (à titre posthume) Dominique FEVRE (Salins-les-Bains) et Yves MARCHAND (Pont de Poitte).

#### **Médaille de Bronze :**

Mmes Virginie BIDEAUX (Champvans), Valérie DACLIN (ABJ), Laurie DUMONT (Poligny), Jacqueline HENRY (Salins-les-Bains) et Denise JEANNEAUX (Salins-les-Bains).

MM. Jean-Michel ARNOLD (Mont sous Vaudrey), Gilbert BALDOIN (ABJ), Didier BELLE (Salins-les-Bains), Eric BERNARD (Salins-les-Bains), Claude BRETIN (Pont de Poitte), Jean-Yves CASAGRANDE (Poligny), Daniel DAUSSE (Mont sous Vaudrey), Serge FAGGIANA (PBJ), Mickaël LAMARD (Champvans), Grégory LAVERSENNE (A.B.J.), Jean-Paul OUDET (Mont sous Vaudrey) et Gilbert ROUX (Pont de Poitte).

#### **Diplômes d'honneur :**

Mmes Catherine GARNIER (Morez), Nathalie GRUARDET (Mont sous Vaudrey), Delphine LACROIX (Pont de Poitte), Françoise MATHURIAU (Pont de Poitte), Clélia MORO (Morez) et Marie-Jo PETIOT (Montmorot).

MM. Frédéric BON (Bletterans), Franck BONNIN (Bletterans), Georges BOUVIER (Montmorot), Roland CAMELIN (Morez), Pascal CHEVRIAUX (Bletterans), Michaël FAIVRE (Damparis), Fabrice HENRY (Bletterans), Yves JACQUIN (ABJ), Christian JACQUOT (Mont sous Vaudrey), Alain MALANDRINI (Montmorot), Hervé MICHAUD (Moirans), Pascal MIOT (Mont sous Vaudrey), Richard OLIVIER (PCHS), Maxime SAGOT (ABJ), Stéphane SIMON (Mont sous Vaudrey), Maxime WERMUTH (Pont de Poitte) et Mustapha ZABBAR (Morez).

Il est 19h30 : L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est levée par le Président.

**Le Secrétaire Général**  
**Michel PERRUSSEL**

**Le Président :**  
**Paulo DE BASTOS**